

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1994)

Artikel: [Rapports = Fundberichte]
Autor: Dafflon, Luc / Auberson, Anne-Francine / Bourgarel, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arconciel

Pré de l'Arche

CN 1205, 575 910 / 177 170 / 726 m

Fouille en laboratoire

Lors de la fouille de sauvetage de la nécropole d'Arconciel/Pré de l'Arche en 1991¹, nous n'avions pas eu suffisamment de temps pour fouiller toutes les sépultures et les fosses *in situ*; nous avions alors, en vue de poursuivre les recherches à l'abri des impératifs du calendrier, procédé au prélèvement des tombes selon deux techniques distinctes²:

- des prélèvements «en vrac» du contenu des tombes les plus grandes ou des tombes aux limites diffuses dans des sacs plastiques (159 sacs au total);
- des prélèvements «en bloc» (fig. 1) pour les tombes les plus petites et bien délimitées (42 blocs au total).

Les tombes prélevées «en vrac»

Dans un premier temps, nous avons entrepris de traiter le contenu des tombes prélevées «en vrac». Pour tirer un maximum d'informations de ces prélèvements, nous avons mis au point une technique de tamisage qui préserve tous les types de matériel:

- charbons et macrorestes
- os, calcinés ou non
- céramique, verre, bronze, fer, etc.

Le tamisage se déroule en trois phases:

- le trempage du contenu des fosses dans une solution à 1 pour mille d'un produit déflocculant³, qui dissout les mottes d'argile, permet de préserver les matériaux les plus fragiles. A l'is-

sue du trempage, les céramiques, les os non calcinés et les autres objets, qui ne résisteraient pas au tamisage sont extraits pour être traités séparément;

- le tamisage proprement dit est réalisé à l'aide de deux tamis à mailles de 4,5 mm et 1,5 mm. Dans un premier temps, la terre est brassée avec de l'eau sous pression, ce qui permet d'extraire le charbon plus léger qui flotte et de le récupérer. Les refus de tamis et le charbon sont alors calibrés selon deux granulométries;
- le tri concerne les os et le matériel archéologique, mais seul le gros calibre est trié complètement. Comme la plus grande partie du matériel archéologique était brûlé ou fondu, nous n'avons trouvé que peu d'objets intacts, mais la grande variété de matériaux nous apporte tout de même de précieuses données statistiques sur le contenu de ces tombes.

Le tri du charbon et des macrorestes s'est fait très sommairement, l'étude de ces matériaux sera prise en charge par des spécialistes.

Ce tri terminé, le matériel est inscrit, pesé et dénombré si nécessaire. Il est ensuite conditionné dans des sachets plastiques et des cartons regroupés par tombe, structure ou complexe.

Les tombes prélevées «en bloc»

La deuxième étape concerne la fouille des tombes prélevées «en bloc» (fig. 2). Ce travail s'est effectué en cinq phases:

- l'ouverture de l'incinération et sa disposition s'effectuent selon les coordonnées, l'orientation et l'altitude relevées sur le terrain;
- la fouille de ces prélèvements peut

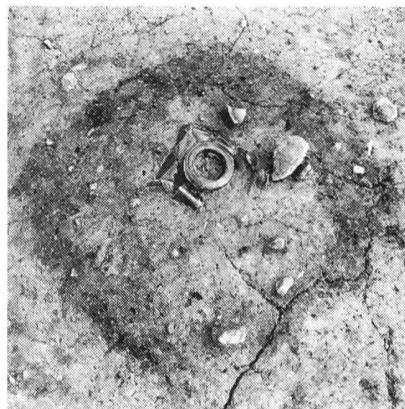


Fig. 1 Arconciel/Pré de l'Arche. Tombe n° 3 prélevée *in situ*



Fig. 2 Arconciel/Pré de l'Arche. Tombe n° 3 en cours de fouille

1 VAUTHEY, P-A., La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche FR, AS 15, 1992, 2 pp. 83-85. AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 15-16.

2 Nous ne parlerons par commodité que des tombes, mais il est clair que les techniques utilisées et décrites ici ont également été appliquées à la fouille des fosses.

3 Le Tetra-Sodium diphosphate déshydraté, Na4 P2 O7 10 H2O.

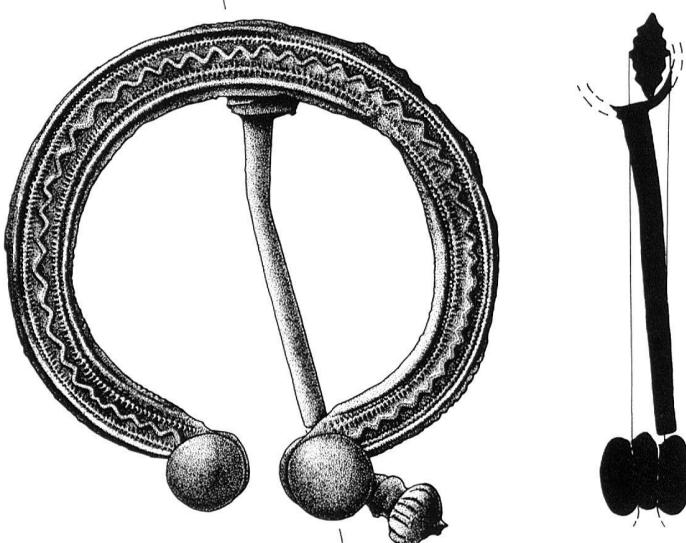


Fig. 3 Arconciel/Pré de l'Arche. Fibule pénannulaire en bronze (1:1)

se faire selon trois méthodes différentes:

1. le décapage de la moitié de la surface pour obtenir une coupe de la fosse;
 2. le décapage de toute la surface pour définir les limites de la fosse à chaque niveau du dégagement;
 3. le décapage en évitant la fosse pour essayer de retrouver sa forme initiale; quelle que soit la méthode adoptée, toute la terre qui en est issue est récupérée pour être tamisée. Le reste du matériel est également traité par décapage.
- La documentation photographique est réalisée selon une orientation toujours identique par souci d'homogénéité;
 - les relevés de chaque décapage (échelle 1:10) sont exécutés sur des calques, tous préparés selon un même schéma pour faciliter la superposition des plans;
 - la fiche de description est ensuite établie pour chaque décapage⁴ et complète la documentation.

L'adoption d'une telle procédure dans le traitement des tombes a pour but de recueillir un maximum d'informations concernant notamment le profil de la population gallo-romaine et ses pratiques funéraires. L'analyse du mobilier issu des sépultures s'avère à cet égard particulièrement instructive. Ainsi, le criblage de leur contenu a permis de récupérer une importante quantité de macrorestes sous forme de céréales, légumineuses, fruits, baies, ossements animaux, etc. Offrandes destinées à assurer la subsistance des morts dans l'au-delà, ces restes alimentaires permettront aux spécialistes de recom-

poser le menu des banquets funèbres qui précédaient les ensevelissements. Quant aux ossements humains, parfois regroupés dans une urne cinéraire de verre ou plus souvent directement sur le fond de la fosse, leur analyse fournira de précieuses données relatives à l'âge, au sexe, voire à diagnostiquer certaines pathologies des défunt. Elle permettra, par ailleurs, de mettre en évidence certaines pratiques funéraires comme, par exemple, le bris intentionnel des os brûlés⁵. Outre des lots de vaisselle (céramique, bronze, verre), catégorie d'offrandes la mieux représentée dans la nécropole d'Arconciel, les dépôts funéraires ont révélé également des effets personnels (bague, fibule (fig. 3), ceinture, plaquette à fard, miroir, boîte à onguent, aryballe, etc.), des jeux (jetons, dés), du matériel culinaire (poêle), des objets symboliques (clefs) ainsi que quelques offrandes monétaires.

L.D.

Lac LT, MOD

Bas-Vully

Sur les Planches

CN 1165, 574 200 / 200 870 / 535 m
Prospection

C'est avec une grande surprise que nous avons recensé les trouvailles monétaires -fruit d'une prospection patiente et passionnée- que nous a transmises M. R. Agola⁶.

Pour cette seule année 1994, ce ne sont pas moins de 55 monnaies et objets monétiformes que nous avons pu répertorier.

Nous donnons ci-après le catalogue⁷ des pièces les plus intéressantes.

Le reste des monnaies se compose essentiellement de frappes suisses (1, 2, 5 et 50 cts) datées de 1850 à 1978, de quelques frappes cantonales (Berne, Fribourg, Schwytz, Thurgovie et Zoug) datées de 1788 à 1843 et enfin de plombs encore indéterminés.

A.F.A.

Gaule du Centre-Est

Potins «à la grosse tête»

Potin, LT D1

A/ Grosse tête à g. à bandeau lisse; calotte de la tête occupant toute la surface du champ; bouche marquée par un globule; petit menton; filet périphérique

R/ Taureau à g., queue remontant en esse; tête et museau soulignés par un globule et longue corne très incurvée vers l'arrière; filet périphérique

4 La fiche mise au point pour ce travail comporte cinq rubriques: 1) titre: nom du site, numéro de la tombe, orientation, date, numéro du film photo noir-blanc et dias, numéro de série photo, décapage, altitude de départ relevée sur la fouille; 2) technique de fouille: description et justificatif du procédé adopté; 3) structures et sédiments: description du décapage appuyée par un croquis et un Polaroid afin de définir le type de tombe et éventuellement les étapes de remplissage de la fosse; 4) matériel: description et liste du matériel prélevé en cours de fouille, éventuellement accompagnées d'un croquis et d'un Polaroid pour le situer dans la fosse; 5) tamisage: liste du matériel récupéré lors du tamisage de la terre du décapage.

5 Observation relevée par M. Bruno Kaufmann, Institut de recherches anthropologiques, Aesch BL.

6 Nous remercions ici M. Romano Agola de nous avoir gracieusement remis ce matériel.

7 Bibliographie: DUPLESSY, J., Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, t. II: François I^e - Louis XVI, Paris/Maastricht, 1989; GEISER, A. et GRUEL, K., Essai de typologie des potins «à la grosse tête», GNS 43, 1993, 170 pp. 25-35.

Geiser/Gruel A 6.1
Inv. n° 7061: 2,702 g; 19/11,6 mm; 270°.
(N° prospection: 94/20)



Potin, LT D1
A/ fruste
R/ Taureau à g., queue remontant en esse; tête fine; tête et oeil globulaires; queue touchant presque la corne; filet périphérique
Geiser/Gruel A 4.1 (revers)
Inv. n° 7083: 3,753 g; 18,8/15,6 mm; 999°.
(N° prospection: 94/42)



Potin, LT D1
A/ Grosse tête à g. à bandeau lisse; petit oeil en creux touchant le bandeau; nez réaliste; cou figuré par deux barres parallèles; filet périphérique
R/ Taureau à g., queue remontant en esse; petite tête haute; esse courte et régulière; croupe marquée par un globule; jambe avant presque parallèle à la ligne de sol; filet périphérique
Geiser/Gruel A 8.1
Inv. n° 7087: 3,622 g; 19,3/17,7 mm; 250°.
(N° prospection: 94/46)



France
Louis XVI

Double sol constitutionnel, 1791-1793
A/ [LOUIS XVI ROI / DES FRANCAIS]
Buste du roi à g., tête nue et les cheveux noués par un ruban sur la nuque. Différent à l'exergue
R/ [LA NATION LA LOI LE ROI]
Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne. A l'exergue, millésime et l'an [3, 4 ou 5 DE LA LIB]

Duplessy II, 1722 p. 333.
Inv. n° 7079: 20,583 g; 31,6/31,2 mm; 180°.
(N° prospection: 94/38)

Sarine ME, PRO, R, HM, MA

Belfaux

Pré St-Maurice
CN 1185, 574 700 / 185 850 / 584 m
Fouilles de sauvetage programmées 1992-1993, surveillance 1994

L'aménagement d'un nouveau cimetière paroissial en deux étapes a impliqué des investigations archéologiques de 1981 à 1987⁸ et de 1992 à 1994⁹. 3000 m² ont été fouillés systématiquement, dont 1000 m² entre 1992 et 1993. En 1994, 800 m² ont été l'objet d'une surveillance afin de limiter les dégâts causés par la création de vingt places de parc sur le flanc nord-est du cimetière¹⁰.

Les résultats de ces recherches ont déjà été présentés succinctement (voir notes 8 et 9), mais l'énorme masse des informations accumulées durant ces années de fouilles est encore loin d'être étudiée. Nous en rappellerons ici les grandes lignes.

Les vestiges antérieurs au Haut Moyen Age sont peu abondants, mais ils s'étalent du Mésolithique (8200-5500 av. J.-C.) à l'époque romaine. Dès cette dernière période, si ce n'est avant, l'occupation du site est permanente.

Les vestiges médiévaux ont révélé, pour la première fois dans la région, les origines d'un village et son développement durant près de mille ans, soit du VI^e au XVI^e siècle (fig. 4). L'implantation de l'agglomération s'est faite le long de l'actuel chemin du Stand -l'ancienne route menant à Lossy et Courbillens- dont l'origine est antérieure, peut-être romaine.

Le premier sanctuaire, érigé au VI^e siècle, a une vocation essentiellement funéraire. Son orientation est dictée par le chemin qui le longe au sud-est. Ce n'est qu'à partir du VIII^e ou du IX^e siècle qu'il sera le siège d'une paroisse.

8 AF ChA 1980-82 (1984) p. 88; 1983 (1985) pp. 64-66; 1984 (1987) pp. 51-53; 1985 (1988) pp. 9-10 et 67-68; 1986 (1989) pp. 69-72; 1987-88 (1991) pp. 14-20. BOURGAREL, G., Belfaux, un site clé pour l'étude de la genèse d'un village, in: Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 149-151.

JACOBSEN, W., SCHAEFER, L. et SENNAHAUSER, H.R., Vorromane Kirchenbauten, Nachtragsband, München, 1991 pp. 47-48.

9 AF ChA 1989-1992 (1993) pp. 20-21. ASSPA 78, 1995 p. 230.

10 Cette zone n'a pas pu être fouillée pour des raisons budgétaires. Bien que limités, les dégâts entraînés par la création de ces places de parc utilisées sporadiquement sont irréversibles et les recherches sont bloquées à cet endroit pour plusieurs décennies. Ceci est d'autant plus regrettable que la zone touchée abrite le troisième groupe d'habitat du site qui, rappelons-le, est classé d'importance nationale car il est le seul village du Haut Moyen Age et du début du Moyen Âge connu dans le canton. Nous osons espérer qu'une telle aberration ne se reproduira pas!

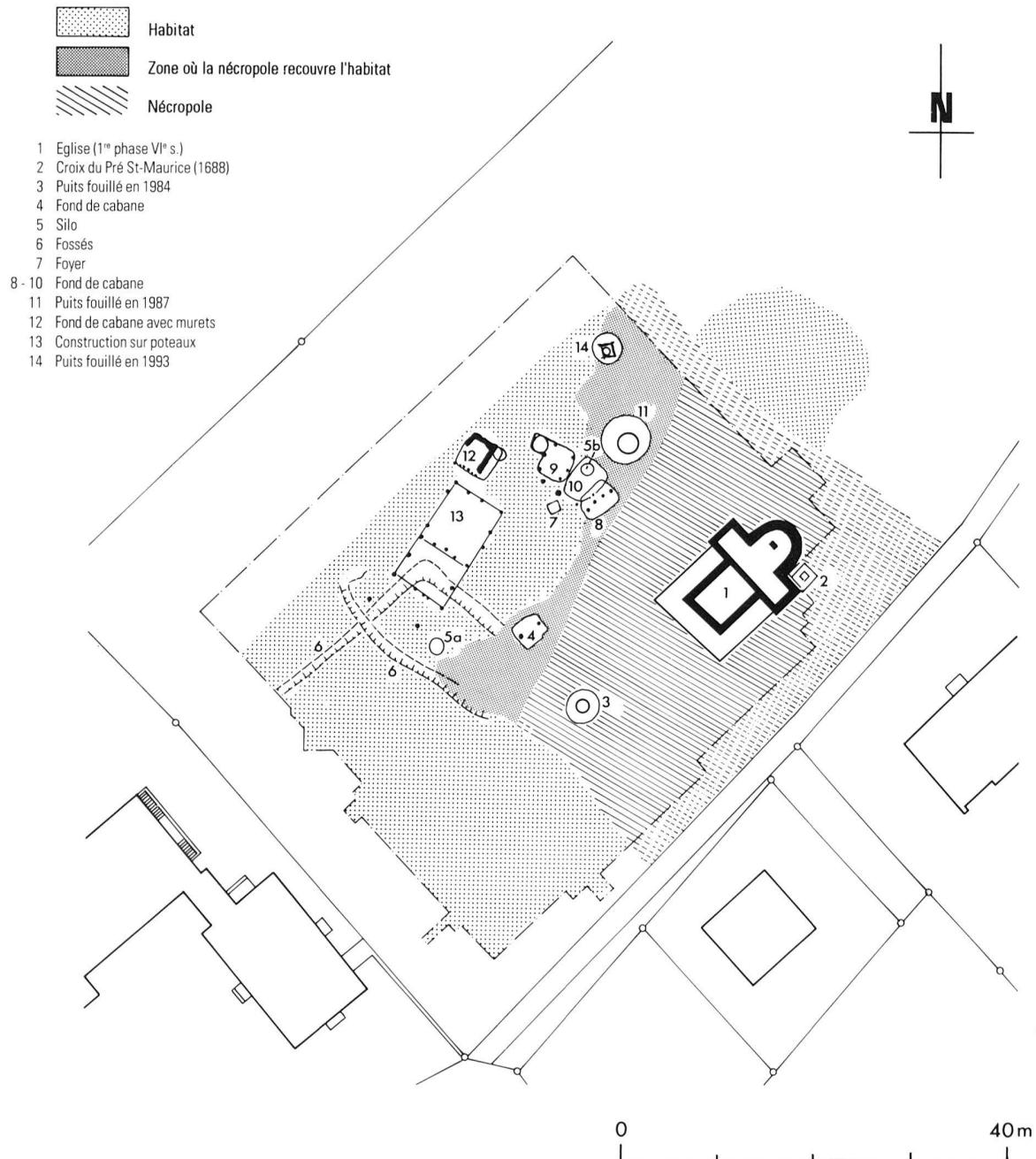


Fig. 4 Belfaux/Pré St-Maurice. Plan général avec indication des structures principales

L'église sera détruite au milieu du XV^e siècle, après deux transformations importantes.

La nécropole qui lui est liée a livré près de 1300 tombes, bien que sa fouille ne soit pas complète. Dans sa plus grande extension, elle occupait une surface de près de 800 m². Son origine est intimement liée à celle de l'église, mais elle sera encore utilisée après sa destruction, probablement jusqu'au début du XVI^e siècle. Des tombes traversant les couches de destruction en témoignent. Au nord-ouest, sa limite fluctuante bute sur l'un des trois groupes

d'habitat, qu'elle va partiellement recouvrir. Les analyses anthropologiques des ossements récoltés sont prometteuses, car la grande quantité de tombes exhumées offre une occasion rare d'étudier l'évolution d'une population et les résultats préliminaires le confirment¹¹.

Les trois groupes d'habitat se situent, comme l'église et la nécropole, au nord-ouest du chemin. Ils bordent les trois côtés du cimetière. Le premier, situé au sud-ouest et fouillé de 1981 à 1983 (voir note 8), comprenait trois fonds de cabane et des trous de po-

11 CZANETZKI, A. et KAUFMANN, B., Rapport dactylographié daté de la fin août 1992, déposé au SACF.

teau appartenant à un ou plusieurs bâtiment(s). Il a été abandonné à la fin du Moyen Age. Le deuxième, situé au nord-ouest et fouillé de 1984 à 1993 (voir notes 8 et 9) était constitué d'un foyer, de quatre fonds de cabane, de deux puits et, probablement, d'une grande construction sur poteaux, de 12 m par 6,50 m. Hormis le fond estampillé d'un pot du XI^e siècle, peut-être importé du Dauphiné ou du Lyonnais¹² (fig. 5), ce groupe de constructions n'a livré que très peu d'objets, difficilement datables pour la plupart. L'estimation de l'âge de ces structures est essentiellement basée sur des datations C14¹³. Les fonds de cabanes ont été utilisés du VII^e au XIII^e siècle. Le comblement de l'un des puits débute entre 620 et 875 alors que le cadre de chêne du fond de l'autre est daté entre 715 et 985. Le second aurait donc remplacé le premier alors qu'il était recouvert par des sépultures. Enfin, nous ne pouvons rien dire du troisième groupe d'habitat, si ce n'est qu'il se situe au nord-est du cimetière. En plus des vestiges de bâtiments, il convient de signaler la présence de deux fossés situés entre les deux groupes d'habitat fouillés.

Nous espérons que les études de ce site fondamental pour l'étude de la constitution de nos agglomérations pourront se poursuivre dans les meilleurs délais afin de pouvoir en diffuser les résultats.

G.B.

Sense	R, HM, MA
Bösingen	
Cyrusmatte	
LK 1185, 583 900 / 193 700 / 545 m	
Sondierungen	

Die Reste der gallorömischen *villa* von Bösingen liegen am Rande einer weiten Terrasse über dem Zusammenfluss von Saane und Sense in der Mitte des heutigen Dorfes. Sie sind seit dem Ende des letzten Jahrhunderts bekannt¹⁴.

Mehrere Einzelbeobachtungen haben es seither erlaubt, ihre Ausdehnung und Bedeutung festzustellen. Aber noch blieb der Grundriss völlig unbekannt. Im Hinblick auf das Projekt der Friedhofserweiterung hat der Archäologische Dienst im Spätjahr 1994 Sondierungen vorgenommen, die einige Grundzüge erkennen liessen (Abb. 6).

Den eigentlichen Bodeneingriffen sind geoelektrische Untersuchungen vorangegangen¹⁵. Die Sondierungen in dem vom Projekt betroffenen Bereich galten dem Wohnbereich der römi-

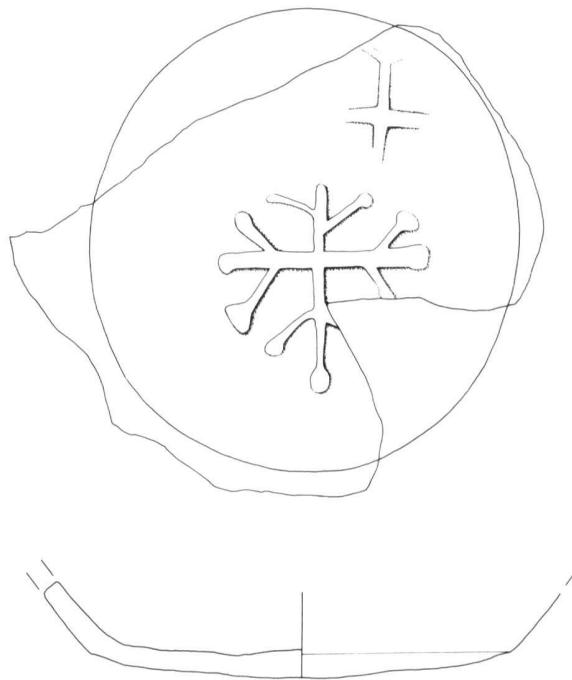


Fig. 5 Belfaux/Pré St-Maurice. Fond de pot estampillé (1:2)

schen Anlage, namentlich dem NW-Winkel der *pars urbana*. Dabei wurde eine lange aus Tuff gefügte Portikus-Mauer von 90 cm Stärke erfasst, die sich über den untersuchten Bereich hinaus fortsetzt. Diese Korridormauer war einst geschmückt mit weissgrundiger Malerei, auf der sich aus Ranken und Blättern gebildete Kreise und Quadrate gegenseitig berühren und überschneiden (Ende 2./ Anfang 3. Jh. n. Chr.)¹⁶. Die Portikus gehörte zu einem Gebäudetrakt, der sich wahrscheinlich über 120 m erstreckte. Auf der Westseite war ein Seitenflügel angefügt, dessen Grundmauern leider bis auf wenige Reste verschwunden sind. Wenige Meter neben diesem Anbau verlief ein Leitungsgraben, dessen Sohle mit Leistenziegeln ausgelegt war (Abb. 7). In einigen Sondiergräben weisen mehrere parallel liegende Mauerabschnitte auf Erneuerungsarbeiten und Umbauten an der Villa. Den einstigen Reichtum der Innenausstattung verraten die grosse Zahl Mosaikfragmente, Mosaiksteinchen (weisser, grauer und gelber Kalk), die polierten Kalksteinplatten der Wandverkleidung und die bemalten Verputzfragmente.

Das gesamte Fundgut belegt die Besiedlung des Platzes vom ersten nachchristlichen Jahrhundert bis ins Mittelalter. Eine Gruppe verstreut liegender Gräber, wovon einige in den römischen Ruinen, vertreten das Frühmittelalter. Aus dieser Zeit stammt auch ein Dop-

12 A la fortune du pot: la cuisine et la table à Lyon et à Vienne, X^e-XIX^e siècles, Catalogue d'exposition, Lyon, 1990 pp. 59-61; Des Burgondes à Baillard: mille ans de Moyen Age, Catalogue d'exposition, Grenoble, 1981 pp. 113-114 n° 272-273. On peut signaler que de telles marques se retrouvent également dans le nord et l'est de la Suisse (SCHNEIDER, H. et HEID, K., Das Fundmaterial aus der Burgruine Lägern, ZAK 8, 1946, pl. 11) et le sud de l'Allemagne (ARNOLD, S., Ein erwähnenswerter Siedlungsbefund aus Leonberg-Höfingen, Kreis Böblingen, in: Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg, 1993 p. 247), mais les exemplaires publiés dans ces régions sont moins proches de l'exemplaire de Belfaux que ceux de Lyon. Seule une étude approfondie permettra d'en certifier la provenance.

13 Datations C14 de l'Université de Berne, Institut de Physique, 07.12.1987, 08.02.1988 et 10.09.1990; d'Archéolabs réf. ARC94/R1608C, 21.02.1994. et d'ETH, Institut für Teilchenphysik, 14.12.1994.

14 FA, AF 1983 (1985) S. 34 ff.; 1989-1992 (1993) S. 21.

15 Durchgeführt von Hr. Ian Hedley, Genf.

16 FUCHS, M., Peintures romaines dans les collections suisses, Bulletin de liaison du Centre d'étude des peintures murales romaines 9, 1989 pp. 68-70.

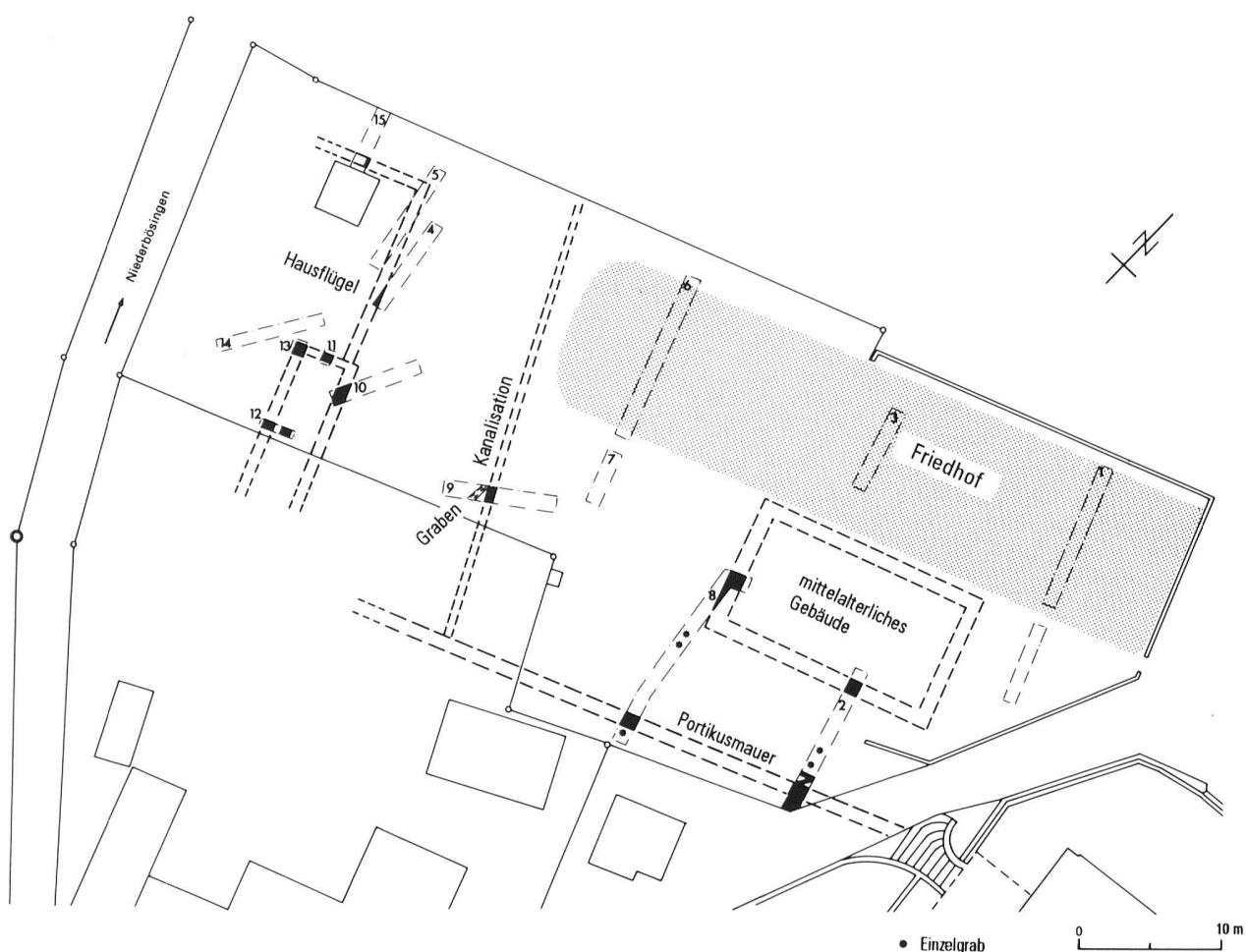


Abb. 6 Bösingen/Cyrusmatte. Deutungsversuch der mittels geoelektrischer Prospektion und Sondierungen erfassten Mauerzüge (1:500)

pelhaken («agrafe à double crochet») aus Bronze (Abb. 8). Im Ostbereich der untersuchten Fläche erschienen die breiten (100-110 cm) Grundmauern eines rechteckigen mittelalterlichen Gebäudes von 18 x 9 m. Dieser Bau von unbekannter Funktion bezeichnet die

Südgrenze eines Friedhofes mit SW/NE ausgerichteten Gräbern. Er steht unweit der abgegangenen Kapelle St. Syrus (heute Standort der Käserei), so dass ein Zusammenhang nicht auszuschliessen ist.

P.A.V. (Übersetzung: F.G.)

Abb. 7 (rechts) Bösingen/Cyrusmatte. Mit Ziegeln ausgekleideter Kanal

Abb. 8 (unten) Bösingen/Cyrusmatte. Doppelhaken aus Bronze (1:1)

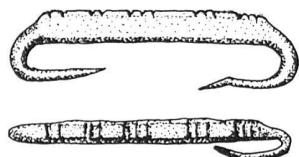




Fig. 9 Le Bry/Vers les Tours. Escaliers au pied des tours

Gruyère

Le Bry

Pont-en-Ogoz/Vers les Tours

CN 1205, 574 120 / 171 970 / 690 m

Débroussaillement, consolidation

La section de Fribourg de la Société suisse des ingénieurs et des architectes a organisé, en collaboration avec la commune de Le Bry, le Centre de perfectionnement et d'informatique et le Service archéologique, un cours autour du thème des ruines de Pont-en-Ogoz. Le cours s'est adressé notamment à des personnes sans emploi. Il s'est déroulé du 30 mai au 1^{er} juillet et a pu bénéficier du concours de plusieurs spécialistes¹⁷. Il est marqué par un résultat bien visible de loin: le débroussaillement du site et des travaux d'entretien des ruines (fig. 9). Quelques participants n'ont pas voulu se priver de l'occasion de grimper au sommet des tours pour y couper jusqu'au dernier arbuste. D'autres ont été initiés à la confection du mortier à la chaux, qui servait à consolider les maçonneries particulièrement exposées.

Lors de ces travaux, il s'est clairement avéré qu'une analyse architecturale du complexe et sa documentation faisaient encore défaut. Quelques éléments tels que des ressauts de fondation, des empochements de poutres, des joints entre différentes phases de

MA

construction ou quelques arrachements sont redevenus visibles. D'autres restent masqués derrière les rejoingtoyages et les réfections qui ont suivi le dégagement des ruines en 1947. Il n'était pas question, dans le cadre de ce cours, de réaliser une analyse qui aurait entraîné de nouvelles réfections. Toutefois, la documentation photographique a été complétée (fig. 10).

Restent à agencer les relevés topographiques et architecturaux, sans lesquels les importantes différences de niveau entre les corps de bâtiments demeurent peu compréhensibles.

Aucune solution n'a d'ailleurs été trouvée pour l'instant, en vue de la consolidation de l'île même, fortement exposée à l'érosion due aux variations du niveau du lac.

F.G.

Gruyère

Bulle

Condémine

CN 1225, 571 390 / 163 360 / 749 m

Sondages

HA

Suite à une demande préalable pour l'aménagement d'un nouveau quartier au lieu-dit Condémine, quelques sondages ponctuels ont été effectués à l'emplacement d'une éminence qui avait attiré notre attention quelques an-

Fig. 10 Le Bry/Vers les Tours. Niche gothique



17 Responsable du cours: M. Georges Rhally, arch. dipl. EPFZ/SIA; responsables des travaux pratiques: MM. Gabriel Kolly (défrichage), Jacques Rossier (maçonnerie); consultants: MM. Erwin Egger, Roland Flückiger, Henri Gétaz, Rudolf Glutz, Lukas Högl, François Pasquier, Christoph Zindel. Sans l'engagement inlassable et les talents d'organisateur de M. René Birfare, syndic de Le Bry, ce cours serait resté sans succès. Nous gardons un excellent souvenir de l'équipe motivée et efficace et remercions les riverains et les bateliers du port de leur disponibilité.



Fig. 11 Bulle/Condémine. Vue générale du site au cours des sondages

Fig. 12 Bussy/Les Bouracles. Vue générale des deux fossés dans le secteur 213



Broye

BR, HA

Bussy

Les Bouracles

CN 1184, 559 335 / 186 430 / 449 m

Fouille de sauvetage programmée (construction route cant. Payerne-Estavayer)

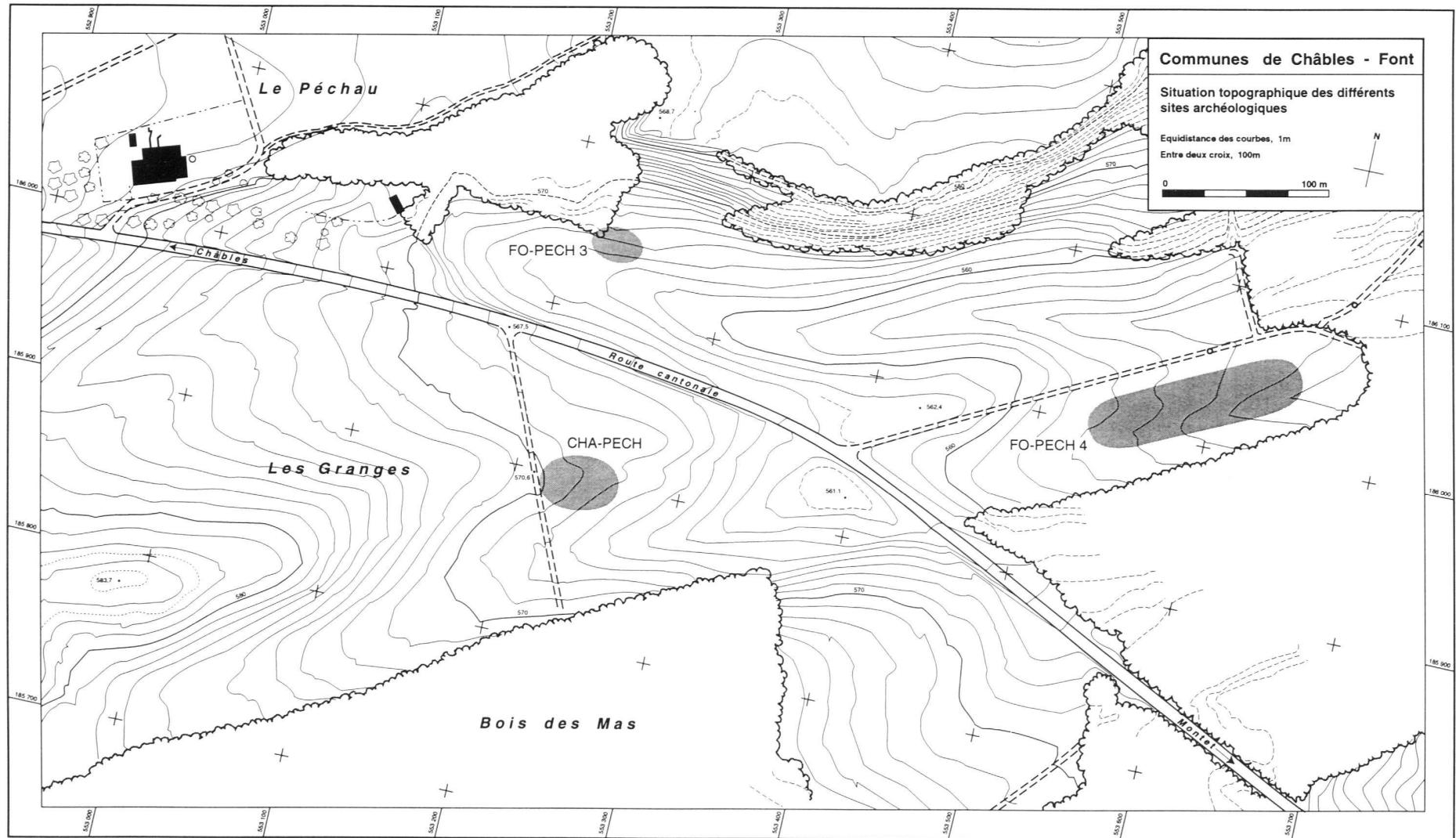
Repéré lors de la campagne de sondages mécaniques de l'automne 1993, l'habitat de Bussy/Les Bouracles a fait l'objet d'une campagne de fouilles partielle de fin janvier à début avril 1994. Le travail a porté essentiellement sur les deux structures situées sur le flanc est de la butte morainique: les fossés n°s 2 et 3 (fig. 12). Le fossé n° 2, orienté SW/NE, en aval, exploré sur environ 40 m de long, s'interrompt au nord-est. Les traces de plus de quatre-vingts poteaux ont été relevées, confirmant l'implantation d'une palissade dans ce fossé. Dans le fossé n° 3, parallèle, ont été découvertes des empreintes d'éléments en bois vraisemblablement placés de chant. Entre les deux fossés avait été implantée une tombe à inhumation en fosse (fig. 13), accompagnée d'un fragment de jatte de type hallstattien.

Deux autres fossés parallèles, repérés au nord et orientés NNW, pourraient constituer, avec les fossés n°s 2 et 3, le retour d'un enclos palissadé ceignant la butte. En aval, la présence d'occupations de l'âge du Bronze a également été confirmée.

M.B./C.A.

Fig. 13 Bussy/Les Bouracles. La tombe à inhumation en bordure de la palissade





Broye	ME, BR?	
Châbles		
Le Péchau		
CN 1184, 553 250 / 185 900 / 570 m		
Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)		

La fouille du site de Châbles/Le Péchau (environ 1200 m²) (fig. 14, page précédente), entreprise en décembre 1994, a confirmé la présence d'un habitat protohistorique découvert pendant la campagne de sondages mécaniques. Le site est placé à faible profondeur sur le versant sud-est d'une butte morainique encadrée par les vallons des ruisseaux de Crêt Moron et de Chèvrefu, aujourd'hui en partie canalisés. A l'extrémité nord-est de la butte, s'est formée une terrasse occupée par l'habitat. Un faible nombre de vestiges semblent se répartir sur deux niveaux correspondant à deux phases de construction et se localisent dans un sédiment sablo-limoneux (dépôt de pente) autour et dans un étroit vallon secondaire orienté est/sud-est qui débouche dans le vallon principal de Chèvrefu.

Les structures, parfois difficiles à distinguer à cause d'une forte érosion et d'un lessivage intense, comprennent des fosses de formes et de dimensions variables, un ou deux fossés en cuvette, auxquels sont associées des pierres éclatées au feu, et un fossé en U peu profond orienté est/nord-est, visible sur environ 30 mètres de longueur.

Le mobilier a été essentiellement récolté dans une zone de 25 m x 10 m à l'emplacement du vallon secondaire. Il s'agit surtout de céramique très fragmentée, de galets grossièrement aménagés (en outils) et de *silex*, associés à des galets éclatés au feu.

L'interprétation de l'organisation spatiale du gisement reste hypothétique en l'absence d'une étude détaillée. Il semble qu'une habitation se situait à l'emplacement du départ du vallon secondaire, parallèlement au fossé, et qu'elle était entourée sur trois côtés par des fosses (d'extraction de matériau pour la construction des parois?), et limitée côté est par l'aire de dispersion du matériel (zone de rejet?).

La datation du gisement reste également à confirmer, car le mobilier est très mal conservé et peu typique. La présence de plusieurs mamelons allongés saillants pourrait indiquer une datation à l'âge du Bronze ancien. Une partie du silex, par contre, a une allure plus ancienne qui signalerait une fréquentation du site au Mésolithique¹⁸, mais l'habitat de cette époque est sans

doute complètement démantelé, car les silex ont été recueillis dans les niveaux de l'âge du Bronze.

T.J.A.

Glâne	R
Châtonnaye	
Clos Humbert	
CN 1204, 562 000 / 178 350 / 700 m	
Surveillance de travaux	

Dans sa «Carte archéologique du canton de Fribourg» (Fribourg, 1878 p. 5), le Baron de Bonstetten signale brièvement la présence d'un établissement gallo-romain à Châtonnaye en ces termes : «Entre Chattonnaye et Sedeilles (Canton de Vaud) nombreux débris romains». Les archéologues ont donc porté une attention toute particulière aux travaux entrepris dans ce secteur durant les dernières décennies (construction de villas particulières, collectionneurs, etc.). Malgré cela, la relocalisation de ces vestiges n'a pas été possible et nous ignorons aujourd'hui encore leur emplacement exact.

Contre toute attente, c'est à l'autre extrémité du village, à droite de la route cantonale tendant vers Torny-le-Grand que des vestiges gallo-romains ont été repérés. David Bonny de Noréaz y a fait la découverte de quelques fragments de *tegulae* ainsi que de quatre tesson de céramique commune à pâte claire (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.), mis au jour par les travaux d'excavation en vue de la construction d'une halle agricole. Le matériel se trouvait disséminé sous la couverture d'humus à une profondeur d'environ 30 cm. Aucun niveau d'occupation n'a été relevé et ces vestiges trahissent vraisemblablement la présence dans les parages d'un bâtiment d'exploitation lié à la *villa* signalée au siècle passé. Il n'est en effet pas rare de retrouver les vestiges de tels bâtiments (ruraux) dans un rayon de près de 500 m autour de la villa principale.

Ce cas de figure illustre particulièrement bien l'aspect souvent aléatoire de la gestion du patrimoine archéologique. La localisation de nombreux sites archéologiques signalés au siècle passé est uniquement basée sur des indications fort lacunaires qu'il est rarement possible de vérifier par exemple au moyen de sondages. En l'absence de données fiables, il est particulièrement difficile de déterminer avec précision les périmètres archéologiques à reporter sur les plans de zones (plans d'aménagement locaux) en vue de leur ges-

18 Détermination de MM. Jean-Luc Boisaubert et Michel Mauvilly.

tion par le biais de l'aménagement du territoire. Nous sommes donc parfois contraints de délimiter de vastes périmètres afin d'assurer la sauvegarde de sites mal localisés. Malgré cela, il arrive que des vestiges dont nous ignorons l'existence soient détruits, souvent par ignorance il est vrai, sans que les archéologues en soient avertis. Il ne fait aucun doute que des efforts devraient être entrepris dans le sens d'une meilleure information auprès de la population pour éviter la destruction irréversible de témoins de notre passé.

S.M.

Sarine

Corpataux

La Tuffière

CN 1205, 573 680 / 177 820 / 620 m

Trouvaille isolée

Conservation d'une mandibule de mammouth

Découverte en mars 1993 lors de travaux d'exploitation de la gravière¹⁹, une mandibule de mammouth a été dégagée du front d'abattage où elle apparaissait le 2 avril²⁰ et remise aussitôt au Musée d'Histoire Naturelle de Fribourg. La pièce, qui a été exposée à l'air libre durant plusieurs semaines, a passablement souffert du gel et des intempéries. Comme elle nécessitait une consolidation et un traitement de conservation, elle fut remise au secteur conservation/restauration du Service archéologique²¹.

L'exemplaire de la Tuffière est, sur territoire fribourgeois, le premier cas recensé de découverte de mammouth dont la partie osseuse est conservée. La mandibule devait être complète quelques mois avant sa mise au jour. Elle a subi les premiers dommages lorsqu'elle a été exposée à l'air libre, puis lorsqu'elle a été fracturée par le godet de la pelle mécanique qui traversait les couches de graviers à cet endroit. La molaire gauche (complète), ainsi que l'os qui l'enserre (fig. 15), une demi-molaire droite, détachée de l'os, et quelques fragments d'os de mandibule épars (fig. 16), en très mauvais état de conservation, ont pu être prélevés dans des conditions difficiles, car piégés dans une coupe stratigraphique à 4 m au-dessus du niveau de plancher de la gravière²². Ces restes appartiennent à un mammouth très âgé et de très grande taille. D'après l'étude des dépôts

PA



Fig. 15 Corpataux/La Tuffière. Molaire de mammouth (30 cm), après conservation

géologiques où se trouvait placée la mandibule, on peut estimer que le mammouth a vécu il y a 100 à 110 000 ans, à la fin de l'interglaciaire Riss-Würm. Une tentative de datation par le radiocarbone s'est révélée infructueuse, le fossile était trop ancien. On sait en effet qu'un objet organique de plus de 60 000 ans ne peut plus être daté par le C14, la désintégration des atomes de carbone 14 étant déjà trop avancée après un laps de temps aussi long.

La mandibule se trouvait dans des graviers fluvio-glaciaires, à environ 20 m sous la base de la moraine de fond de la dernière glaciation, dans une couche de graviers moyens (4 à 10 cm de diamètre en moyenne), à matrice sablonneuse, parfois limoneuse, semi-humide. L'objet ne pouvait être traité ni comme un objet sec, ni comme un objet gorgé d'eau. Le Service archéologique cantonal, qui traite depuis plus de vingt-cinq ans des ossements néolithiques avec des techniques aujourd'hui éprouvées, se trouvait devant un cas nouveau et délicat.

Après avoir examiné la pièce et pris conseil auprès de différents spécialistes, la solution choisie fut celle d'un séchage lent contrôlé, suivi d'une imprégnation au paraloid B 70 (10%).

Les étapes de travail de conservation furent les suivants:

- avril 1992 à avril 1993: pièces emballées dans des tissus humides, à l'abri de la lumière, dans une chambre froide du Musée d'Histoire Naturelle de Fribourg;
- 16 avril 1993: remise des fragments à traiter au Service archéologique cantonal;
- mai à juin 1993: contacts avec diffé-

19 Nous félicitons M. Daniel Vauthey, chef de chantier, d'avoir signalé cette belle découverte. Nous remercions également les responsables de l'entreprise Grisoni & Zaugg pour leur compréhension, leurs efforts et leur coopération qui ont conduit à la sauvegarde de ce vestige, ainsi que M. Jean-Pierre Dorthe, géologue, qui a su contacter les personnes compétentes pour reconnaître la valeur de l'objet.

20 Nous félicitons MM. Michel Monbaron, professeur de géomorphologie à l'Université de Fribourg, et Marc Weidmann, géologue à Jonnay, d'avoir réagi très rapidement et d'avoir prélevé dans des conditions difficiles les restes du fossile. Nous les remercions également pour les informations scientifiques qu'ils nous ont laissées pour rédiger cet article.

21 La conservation et la restauration de l'objet ont été réalisées par Mme Denise Vonlanthen, que nous remercions. Nous remercions également M. André Fasel, directeur du Musée d'Histoire Naturelle, et son collaborateur M. Emanuel Gerber pour leur précieuse collaboration.

22 On rappellera qu'une dizaine de fragments fossilisés de mammouths ont été trouvés jusqu'à présent dans le canton de Fribourg. Il s'agit de fragments de défenses (ivoire) ou de fragments de molaires (ivoire et émail), qui sont les parties les plus résistantes du squelette. Ces pièces proviennent, pour la plupart, de travaux d'excavation de graviers sous le Plateau de Pérolle, entre les années 1834 et 1920. La mandibule de La Tuffière, présentée ici, a d'ailleurs été découverte dans les mêmes niveaux géologiques de graviers. Les deux plus grandes pièces ont été extraites de gravières situées près de Posieux et de Liebistorf.

Estavayer-le-Lac

Château de Chenaux

CN 1184, 555 020 / 189 100 / 460 m

Analyse succincte de l'ancienne salle d'archives

*Le(s) chantier(s) des années
1284-1293*

Notre analyse archéologique succincte de la salle des archives du grand corps de logis nord a montré que l'essentiel des maçonneries formant les quatre parois de la pièce remonte à la fin du XIII^e siècle. Les *courtines* est et nord, formant l'enveloppe du château sont les plus anciennes. On a édifié ensuite la façade sur cour du grand corps de logis ayant occupé tout le front nord de l'édifice. Enfin, le mur ouest a pris place entre la courtine nord et la façade sur cour, témoignant d'une subdivision plus tardive de ce corps de bâtiment, mais toujours dans le contexte du chantier initial (fig. 17, A).

Un château parent de celui de Grandson

Dans une étude parue en 1988, nous avions déjà eu l'occasion de mettre en évidence quelques points de rapprochement entre le château de Chenaux et celui de Grandson, plus précisément son extension orientale, construite par Othon de Grandson dès 1277²⁴ sur le modèle du «carré savoyard». Nous avions limité alors nos comparaisons aux façades extérieures: elles sont en effet ajourées d'ouvertures de même type, à savoir de baies étroites en lancette simple de grès coquillier à large *chancfrein* extérieur, toutefois plus allongées à Grandson qu'à Estavayer (fig. 18), ou encore de celles géminées à lancettes tréflées surmontées d'un *oculus* quadrilobé, protégées par un ample *larmier*. Tant à Grandson qu'à Estavayer, le parement des courtines est formé d'un moyen appareil de tufs équarris posés sur un soubassement en boulets et moellons crépis.

Les observations menées dans la salle d'archives permettent de confirmer, tout en les complétant, les parentés qui existent entre Estavayer et Grandson. Tout comme celles de la grande courtine nord de Grandson, les embrasures intérieures des baies-lancettes présentent un encadrement de molasse. À Grandson, la seule embrasure qui soit entièrement visible dans son aspect original (fig. 19) présente tout comme la baie un seul *coussiège*

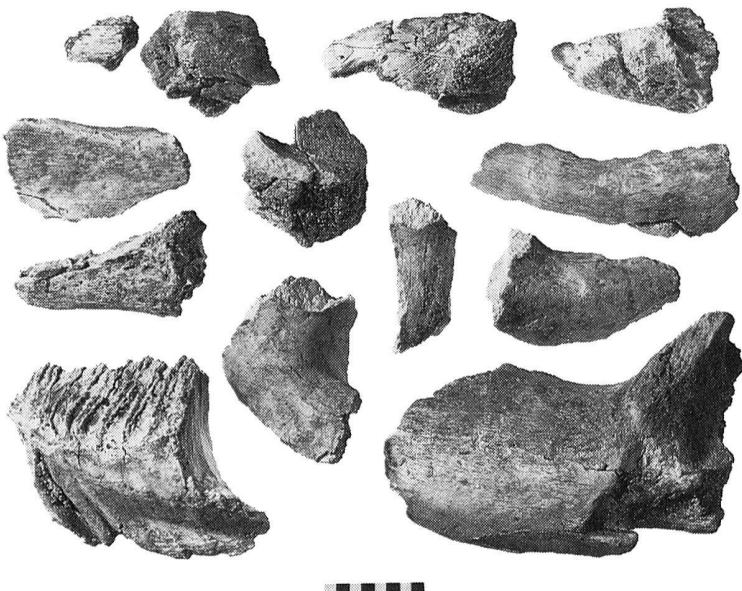


Fig. 16 Corpataux/La Tuffière. Fragments de mandibule de mammouth

rents laboratoires et essais de conservations sur des débris de la mandibule;

- juillet à août 1993: nettoyage superficiel à l'eau («jet brouillard» très fin au pistolet), puis séchage lent et contrôlé durant huit semaines, dans un local frais, à température et humidité stables (sous-sol du Service archéologique);
- septembre à novembre 1993: séchage à l'air ambiant;
- décembre 1993 à janvier 1994: nettoyage à l'acétone, avec pinceau;
- mars 1994: dernières consolidations, finitions.

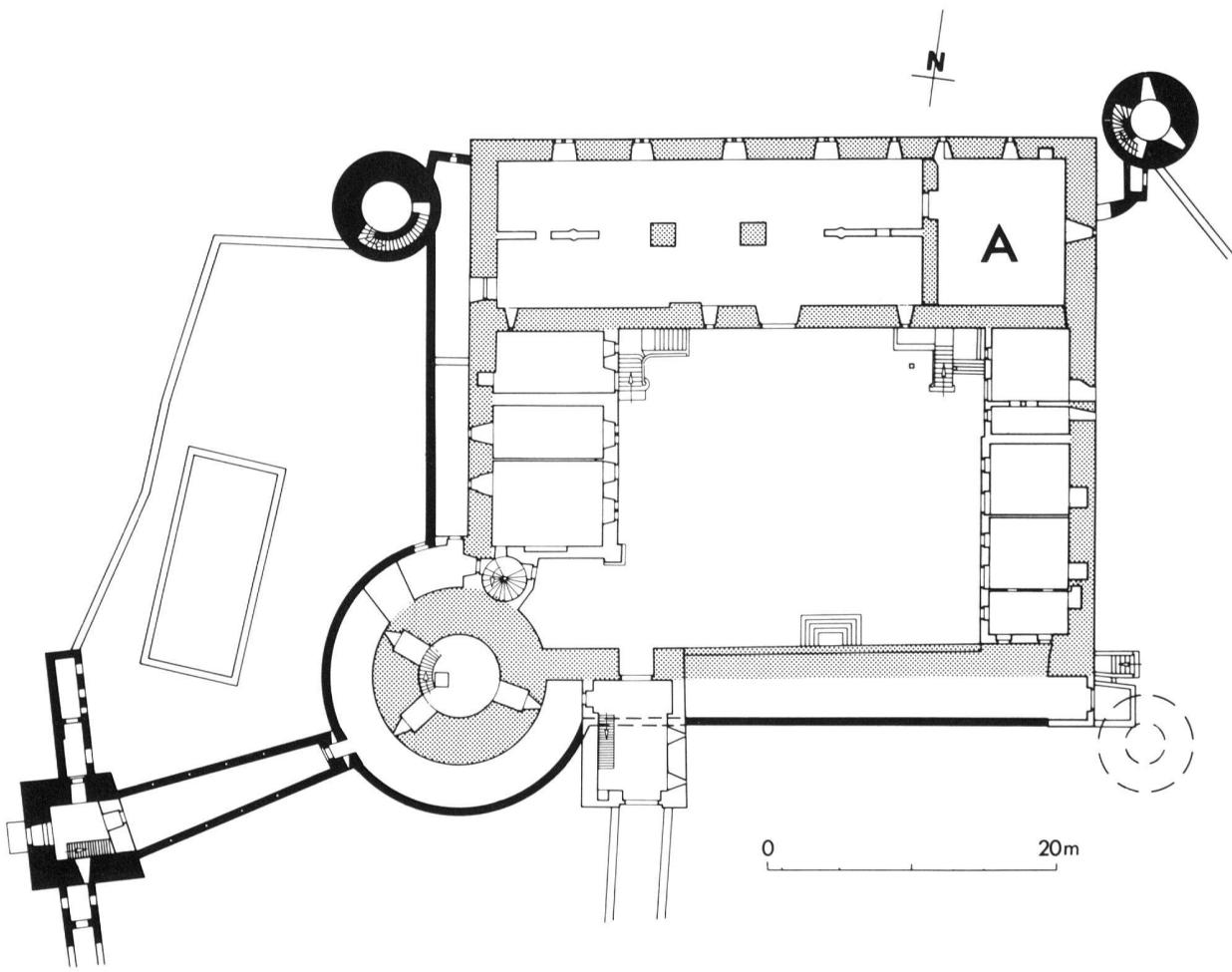
Nous pouvons considérer le traitement de conservation de l'objet comme un succès. Alors que la mandibule tombait en miettes au moment où elle a été remise entre les mains de notre conservatrice, elle pouvait être portée et manipulée pour étude un an plus tard.

En plus de l'intérêt scientifique de cette découverte, il faut souligner l'esprit de collaboration exemplaire qui s'est instauré entre les exploitants de la gravière, les scientifiques et les institutions cantonales. Du chauffeur du trax qui, grâce à son oeil avisé, a su donner le signal de la découverte, à la restauration finale réalisée dans de bonnes conditions, sont intervenus des membres de l'Université, du Musée d'Histoire naturelle, du Service archéologique cantonal, de bureaux de géologues privés²³. Nous tenons à féliciter et à remercier toutes les personnes qui ont pris part à la sauvegarde de ce patrimoine.

D.R.

23 L'objet est actuellement déposé au Musée d'Histoire Naturelle de Fribourg.

24 RAEMY, D. de, L'apport de la dendrochronologie pour l'étude des châteaux de l'ancien Pays de Vaud (XIII^e-XIV^e siècles), les cas de Chillon et Grandson, ZAK 4, 1988 pp. 263-275.



(fig. 20). Quelques différences apparaissent toutefois: les ébrasements de Grandson sont rectilignes alors qu'ici ils sont obliques; si la molasse équarrie caractérise complètement ces derniers à Estavayer, elle n'est en revanche présente qu'au niveau de la couverte et des chaînes d'angle au nu intérieur de la courtine à Grandson. Enfin, aux deux endroits on constate que le parement intérieur des courtines n'était pas formé de blocs équarris mais de moellons et de boulets de rivière vaguement appareillés et surtout enduits.

Le mur ouest (fig. 21) a conservé quelques forts plateaux de chêne, repérés dans le local en deux séries horizontales, distantes d'environ 1,40 m l'une de l'autre; ils devaient servir de chaînage afin de renforcer la cohésion statique de la maçonnerie. Dans nos régions et dans ce type d'édifice, le seul endroit où cette technique constructive a été observée est justement Grandson (fig. 18): de tels plateaux ont été disposés dans les tours d'angle du

«carré savoyard» sur des intervalles proches de celui constaté à Estavayer.

On soulignera encore les similitudes qui apparaissent dans les plans du grand corps de logis nord d'Estavayer et les corps de bâtiment sud et est de Grandson. Les dimensions hors tout

Fig. 17 Estavayer-le-Lac/Château de Chevaley-le-Lac/Château de Chevaley-le-Lac. Situation générale. En gris: fin du XIII^e siècle; en noir: de 1432 à 1441; en blanc: post-médiéval; A: la «salle d'archives» (1:500)



Fig. 18 Estavayer-le-Lac/Château de Chevaley-le-Lac/Château de Grandson, secteur oriental de la grande courtine nord, 1277-1279. À remarquer: les baies-lancettes ajoutant la courtine et les plateaux de chêne renforçant la maçonnerie de la tour (Photo Claude Bornand, Lausanne)



Fig. 19 Estavayer-le-Lac/Château de Chenaux. Château de Grandson, secteur oriental de la grande courtine nord, 1277-1279: embrasure intérieure d'une baie-lancette (Photo Daniel de Raemy, 1986)



Fig. 20 Estavayer-le-Lac/Château de Chenaux. «Salle des archives»: embrasure à un seul coussiège d'une baie-lancette ajoutant la courtine nord

sont respectivement de 42 x 13 m pour le premier et de 40 x 16 m pour le second. Dans les deux cas, on observe une subdivision longitudinale et médiane par une série de piles, toutes circulaires à Grandson, circulaires et quadrangulaires à Estavayer. Quant aux fonctions, elles pourraient également être semblables dans les deux cas: la salle des archives abritait la *camera domini*, tout comme la moitié sud du corps de logis est de Grandson. A côté d'elle, se trouvait l'*aula*, dans le grand corps de logis sud à Grandson, dans toute l'extension occidentale du grand corps de logis nord à Chenaux. Ce dernier se présente en fait comme une réduction de ceux de Grandson: sa largeur est moins ample et la hauteur des étages, à l'instar des baies-lancettes, moins marquée.

Un château édifié autour de 1284-1293

Ce catalogue de constats établis lors de notre analyse de la salle des archives a été conforté par les données de la *dendrochronologie* qui ont démontré de façon irréfutable la proximité chronologique cette fois de la construction de ces deux châteaux. Les bois prélevés dans les trois tours circulaires de

Grandson ont été abattus entre 1277 et 1279. Le chantier avait donc démarré vers 1277, mais a certainement dû se prolonger quelque peu au-delà de 1279. Les boulins de la courtine d'Estavayer ont été abattus en 1284/85: il est donc tout à fait concevable que la même équipe de maçons, dirigée par la même intendance, ait construit ces deux châteaux. Dans le tissu de relations très complexes qui lient les nobles «vaudois» à cette époque, on soulignera non seulement les liens de parenté qui rapprochent les Grandson des Estavayer, constat somme toute banal (ils sont en effet tous «cousins»), mais surtout les liens directs et effectifs qui existaient entre Othon I^{er} de Grandson et Pierre d'Estavayer. Ce dernier, à qui on peut attribuer avec son frère l'initiative de la construction du château de Chenaux, représentait sur place les intérêts de son prestigieux cousin lors de ses fréquentes absences; ainsi en témoigne en tous cas ce versement fait en 1296/97 par le receveur du péage de Villeneuve au nom du comte de Savoie²⁵.

Les plateaux de chêne mis en oeuvre dans le mur qui a peut-être séparé la *camera domini* de l'*aula* ont été abattus en 1292/93. Comme en témoigne sa disposition par rapport à la baie à coussiège (fig. 20) et à l'*archère* ouvrant en dessous dans la cave, le mur ouest résulte d'un changement de projet qui est intervenu peu après l'achèvement du gros œuvre formé des courtines extérieures. Le faible intervalle de six à sept ans qui sépare la construction de la courtine et celle du mur ouest témoigne en tous cas que l'on pouvait changer rapidement les dispositions intérieures: elles pouvaient être tributaires des modes ou des désirs divergents de chacun des propriétaires successifs. Ce comportement n'est ainsi pas l'apanage de l'époque contemporaine et s'oppose à cette vision répandue -pour le domaine de la construction en tous cas- des longues durées du Moyen Age, qui iraient s'accélérant à l'approche de l'époque contemporaine. Cet intervalle très court entre le projet initial et les premières modifications mis en évidence à Chenaux grâce aux données de la dendrochronologie confirmerait ce que l'on pressent pour le château d'Yverdon dont les dispositions intérieures auraient justement subi pas moins de six changements importants entre 1259 et 1300. De façon tout à fait analogue à Chenaux, un gros *mur de refend* a subdivisé, en 1271, ou peut-être avant 1300, le vaste volume initialement prévu pour l'*aula* afin d'y créer une *camera domini* adjacente. Il

25 AST/SR/69/31/Villeneuve/m1/1297-98: item libravit domino Petro de Estavaye, militi ad opus domini Ottonis de Grandissono, in quibus dominus eidem tenebatur, ut per litteras ipsius de testimonio et mandato et litteras ipsius domini Petri de recepta quas reddit pro 1200 libris vien., 66 libras 13 solidos 4 denarios gr. tur.



serait apparu peu de temps après l'élévation des courtines extérieures, commencées en 1259²⁶.

Si la construction de la courtine extérieure est à situer vers 1284/85 et celle du mur ouest vers 1293, on placera entre ces deux extrêmes l'édition du mur de façade sur cour, puisque structurellement il se situe entre eux. En dater sa construction tout aussi précisément que les deux autres aurait été intéressant pour mieux comprendre la progression du chantier. Les changements de parti dans les cloisonnements intérieurs sont en fait intervenus dans un seul et même chantier puisque l'on sait qu'en 1292 Pierre et Guillaume d'Estavayer sont autorisés à achever le gros œuvre du château, non encore terminé à cette date²⁷.

Enfin, il est intéressant de constater que le début de la construction du château de Chenaux est de peu postérieur à la prise de Morat et Payerne en décembre 1283 par le roi Rodolphe de Habsbourg au détriment de la Maison de Savoie et de ses vassaux. Les tensions politiques et les actions guerrières dont le nord du Pays de Vaud a été le théâtre au début des années 1280 ont-elles directement incité l'érection de la forteresse? Pierre et Guillaume d'Estavayer ont sans doute été encou-

ragés dans leur entreprise, comme les autres vassaux restés fidèles au comte de Savoie, afin d'opposer une résistance aux alliances qui ont réuni Louis de Savoie à la tête de son tout nouvel apanage et l'évêque de Lausanne, tous deux soutenus par Rodolphe de Habsbourg²⁸. Certaines seigneuries proches d'Estavayer, comme celles de Montagny, de Corbières ou encore d'Aarberg, auparavant vassales de la Savoie entrent dans l'orbite du roi puis du baron de Vaud: cela représentait encore un facteur de menace que les Estavayer se devaient de contrer.

Les interventions tardives

Pour l'instant nous avons trop peu d'éléments pour distinguer les diverses étapes. On peut supposer que la campagne de reconstruction du XVI^e siècle a consisté ici à aménager le plancher et le plafond de la salle à leur niveau actuel, surélevant peut-être le premier de 30 cm et abaissant sans doute le second par rapport à leur situation au Moyen Age. On attribuera à cette époque l'insertion des *corbeaux* de pierre et l'aménagement de la vaste porte dans le mur ouest.

La pile carrée au centre de la pièce, probablement médiévale (fig. 22), si elle

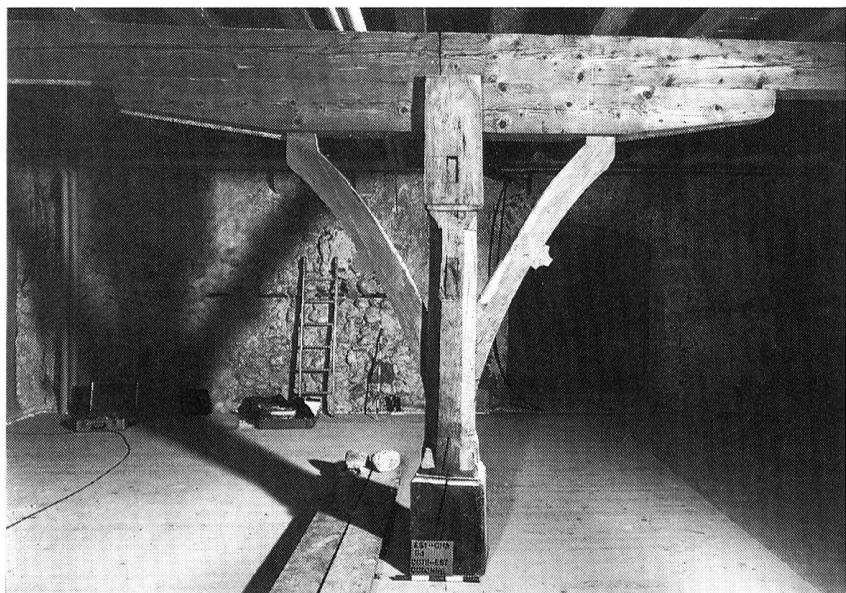
Fig. 21 *Estavayer-le-Lac/Château de Chenaux. «Salle des archives», mur ouest. A remarquer: les plateaux de chêne répartis sur deux lignes horizontales, l'une à mi-hauteur, l'autre située au niveau des corbeaux soutenant le plafond du XVIII^e siècle*

26 A Yverdon, les preuves archéologiques des dispositions originales des divers corps de logis, ainsi que leurs fréquentes modifications apparues quelques années seulement après le début de la construction, n'ont pas encore pu être apportées. Ce n'est pour l'heure que l'analyse des sources écrites qui nous en font émettre l'hypothèse. Ce que l'on a pu mettre en évidence à Estavayer permet de conforter notre interprétation des 30 premières années d'existence du château d'Yverdon, dans ce qu'elles ont eu de mouvement pour l'aspect du monument (cf. RAEMY, D. de, Le château d'Yverdon. Rapport de synthèse, premier manuscrit pour servir à la publication, Yverdon, 1992 pp. 10-11 et 47-49 en particulier).

27 VEVEY, B. de, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, Fribourg, 1978 pp. 122-130.

28 Sur le contexte politique troublé de cette époque cf. MOREROD, J.-D., L'évêque de Lausanne et la Savoie, in: Le Pays de Vaud vers 1300, cours public 1991, Lausanne, 1992 pp. 71-91.

Fig. 22 Estavayer-le-Lac/Château de Chenaux. «Salle des archives»: colonne en chêne en remplacement de la fin du Moyen Age ou issue des réaménagements fribourgeois du XVI^e siècle



n'est pas un réemploi venu d'ailleurs, témoignerait de deux étapes de travaux: d'une part la surélévation du plancher d'environ 30 cm au XVI^e siècle et d'autre part le changement du solivage du plafond à l'occasion de l'aménagement de la belle pièce d'apparat peinte par Locher durant la seconde moitié, voire le dernier quart du XVIII^e siècle. La datation par dendrochronologie de la pile centrale et des solivages supportant le plancher et le plafond de la salle serait susceptible de préciser la chronologie et l'importance relative de chacune de ces interventions tardives que l'on ne fait que pressentir ici.

D. de R.

Broye BR
Estavayer-le-Lac
 Au Ruz de Vuaz
 CN 1184, 554 545 / 187 789 / 475 m
 Fouille de sauvetage programmée (construction route de contournement d'Estavayer-le-Lac)

Le site découvert en octobre 1993 a fait l'objet, à la demande de la Direction des Travaux Publics FR, d'une exploration rapide de fin décembre 1993 à mi-mars 1994. La fouille, limitée au tracé de la route de contournement d'Estavayer-le-Lac, affecte une bande de 100 m de long sur 15 m de large, ce qui rend l'interprétation d'ensemble assez délicate.

Quelques constatations ont cependant pu être faites. Le site est partagé en deux par un petit vallon, qui existait peut-être déjà à l'âge du Bronze et qui rejoint un affluent du Ruz de Vuaz tout

près de sa confluence avec ce dernier. Les deux phases d'occupation proto-historiques reconnues au moment des sondages ont été confirmées, l'occupation du Bronze moyen étant centrée à l'ouest de la zone fouillée et l'occupation du Bronze final à l'est. Une cinquantaine de structures (fosses, structures de combustion, trous de poteau) ont été identifiées pour les deux niveaux; elles correspondent plutôt à des habitations sur poteaux.

A l'occupation Bronze moyen sont associées de la céramique grossière à décor de cordons impressionnés au doigt et une petite industrie lithique, éclats ou pièces retouchées (en silex, quartzite à grain fin, jaspe et cristal de roche). L'occupation Bronze final a livré des fragments d'éuelles à lèvre cannelée, des tessons décorés de groupes de cannelures horizontales et d'autres d'impressions géométriques à la jonction rebord/épaule.

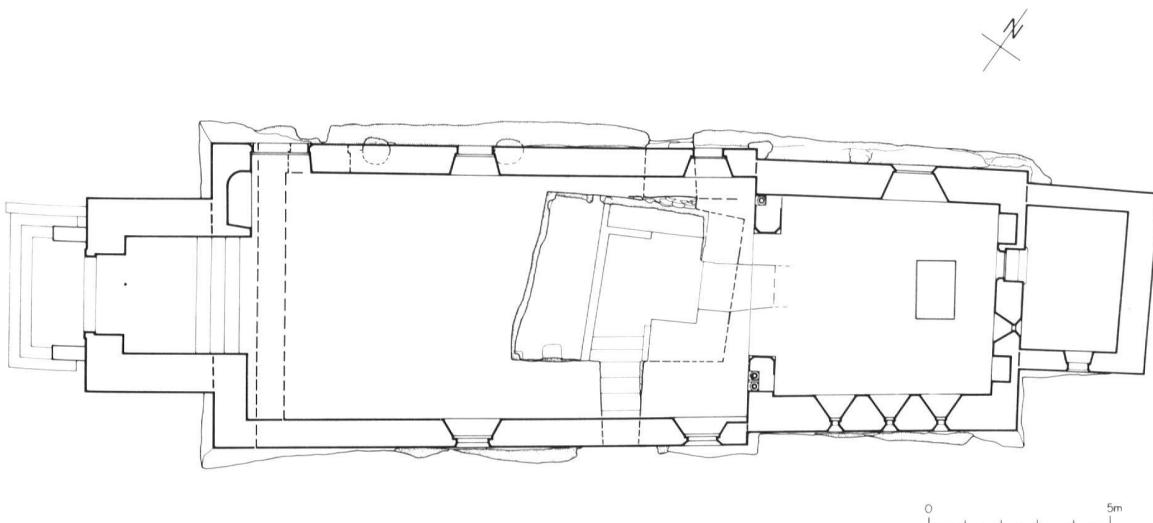
Le site paraît avoir été réoccupé au deuxième âge du Fer (fossés) et à l'époque romaine (fossés, fragments de céramique et de tuile, fragment de fibule).

M.B

Broye BR?,R
Font
 Le Péchau 3
 CN 1184, 553 230 / 186 040 / 565 m
 Sondages (construction de la RN1)

Lors d'une campagne de sondages mécaniques réalisée à l'emplacement de la future décharge du Péchau²⁹, nous avons rencontré, dans deux sondages voisins, des groupements de tessons

29 Voir plan de situation sous Châbles/Le Péchau (fig. 14, p.21).



Broye

MA

Font

Eglise St-Sulpice

CN 1184, 552 260 / 187 230 / 482 m

Analyse des élévations

protohistoriques et de galets éclatés au feu pris dans une couche de sable limoneux gris. Les vestiges paraissent appartenir à la zone de rejet d'un habitat de l'âge du Bronze (?) de faible superficie, situé entre le pied de la falaise de molasse et le vallon occupé par le ruisseau de Crêt Moron.

Des vestiges romains recueillis dans les couches supérieures des sondages proviennent sans doute d'un établissement placé au-dessus de la falaise.

T.J.A./M.B.

Broye

BR

Font

Le Péchau 4

CN 1184, 553 620 / 186 040 / 555 m

Sondages (construction de la RN1)

Un habitat de grandes dimensions (au moins 2500 m²) a été mis en évidence sur le versant sud de l'interfluve entre les ruisseaux de Crêt Moron et de Chèvrefu³⁰, 400 mètres au nord-est de celui de Châbles/Le Péchau.

Le site est à cheval sur l'affleurement de moraine qui occupe la partie haute du versant et sur les alluvions déposées par le ruisseau de Chèvrefu dans le vallon.

Les vestiges se répartissent en deux niveaux: le niveau principal a livré de nombreux tessons de l'âge du Bronze et des galets éclatés associés à une couche de colluvions enrichies en éléments organiques; le niveau inférieur, plus discret et localisé au sud-ouest par rapport au niveau principal, a livré un outil sur éclat de quartzite grossier.

T.J.A./M.B.

La restauration intérieure de l'église Saint-Sulpice de Font a été accompagnée d'une analyse archéologique des élévations. Les résultats de l'étude du chœur ont déjà été présentés³¹, mais ceux de la nef sont restés inédits depuis les travaux de 1989/90. Ils permettent de mieux comprendre l'évolution de l'église³².

L'église conserve un chœur carré, voûté en berceau et primitivement éclairé par les deux étroites baies du mur de chevet³³ (fig. 23 et 24). La nef actuelle est venue s'accorder à ce chœur. Ses parois latérales ont été élevées en plusieurs étapes de chantier, que des limites très nettes permettent de bien différencier. Le mur nord est essentiellement constitué, dans sa partie inférieure, de moellons de calcaire partiellement assisés en épi, et, au-dessus, de blocs de tuf (fig. 25). Quant au mur sud, il a d'abord été élevé sur 1,70 m de hauteur en trois étapes échelonnées d'est en ouest (fig. 26). Les première et troisième étapes sont construites en moellons, la deuxième en blocs de molasse. L'élévation a ensuite été complétée par une maçonnerie de tuf identique à celle du mur nord. La façade occidentale a été reconstruite au XVI^e siècle lors d'un allongement de la nef.

Une seule des fenêtres romanes de la nef a subsisté, dans le mur sud; construite en tuf, elle est semblable à celles du chœur, étroite et voûtée en plein

Fig. 23 Font/St-Sulpice. Plan de l'église, de sa cave (ancien mausolée?) et emplacements de deux trous de poteau

Fig. 24 Font/St-Sulpice. Le chœur roman après la restauration, avec son décor peint de la 1^{re} moitié du XVII^e siècle



30 Voir plan de situation sous Châbles/Le Péchau (fig. 14, p.21).

31 AF, ChA 1986 (1989) pp. 73-75.

32 Nos chaleureux remerciements pour leur aide s'adressent au Conseil de Paroisse et, à titre posthume, à M. Paul Freiburghaus, architecte.

33 Ces baies ont été murées au XVII^e siècle lors de la construction d'une sacristie dans le prolongement du chœur.

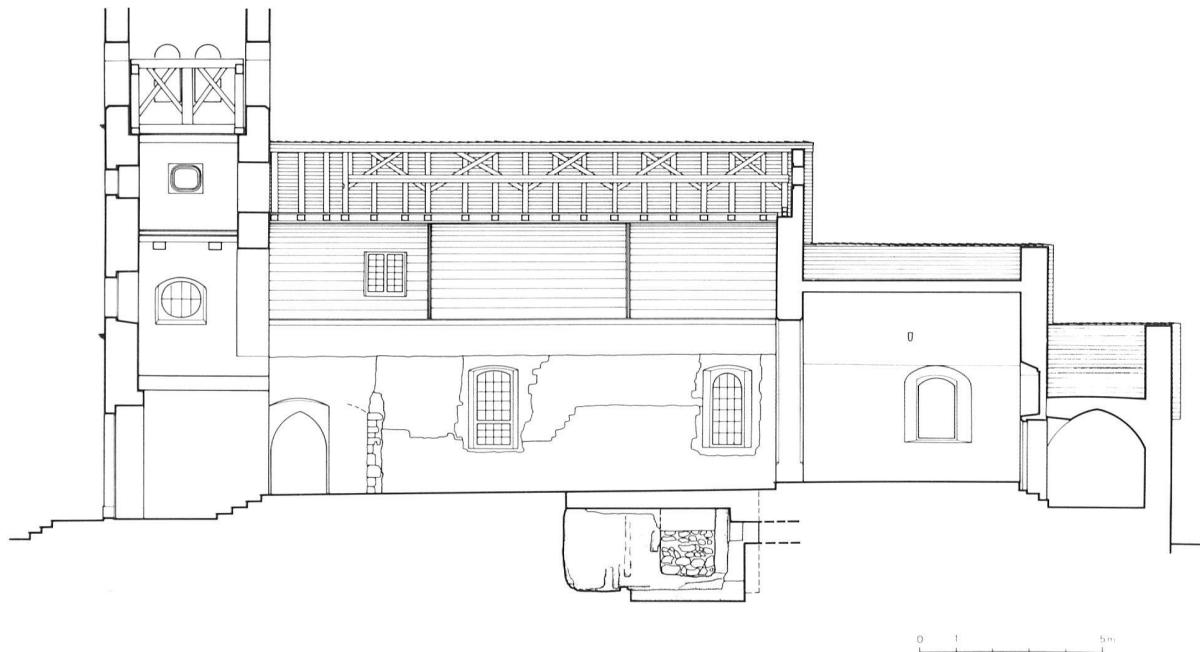


Fig. 25 *Font/St-Sulpice. Elévation nord de l'église et de sa cave*

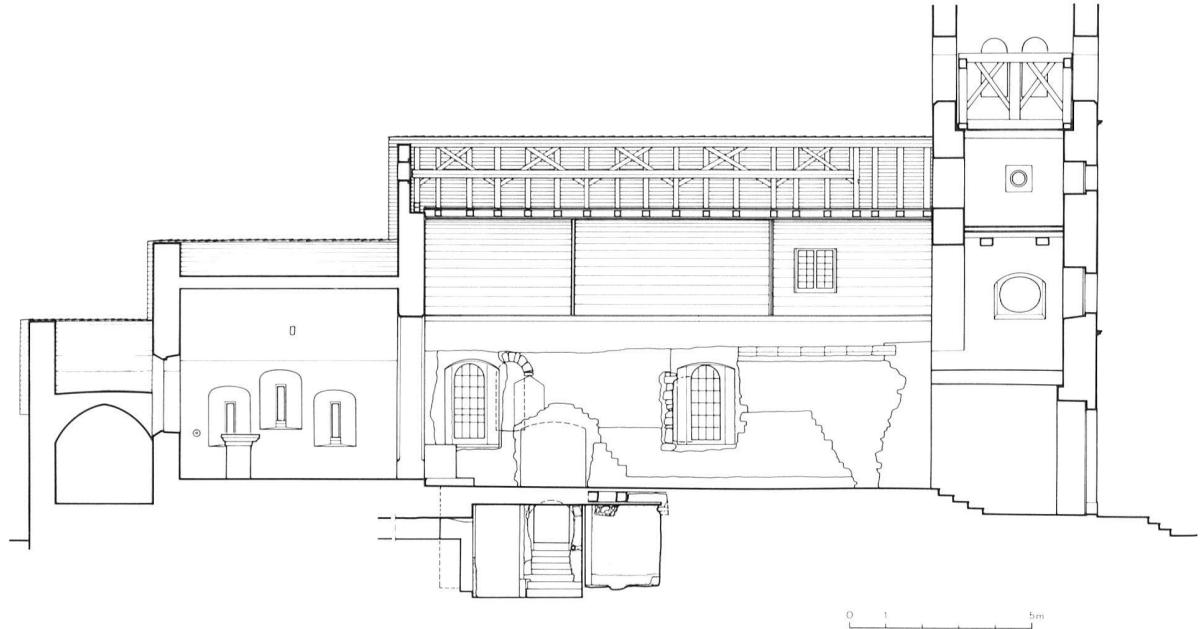


Fig. 26 *Font/St-Sulpice. Elévation sud de l'église et de sa cave*

cintre (fig. 26 et 27). Elle a été coupée par une baie tardive et il est probable que les trois autres baies de la nef ont repris les emplacements des fenêtres primitives. La similitude des maçonneries de la nef et du chœur atteste la succession rapide des constructions à la fin de l'époque romane, sans doute au XII^e ou au début du XIII^e siècle, avant l'introduction des chœurs rectangulaires voûtés en berceau brisé.

Quelques modifications ont été ap-

portées à l'église à l'époque gothique; trois fenêtres ont été percées dans le mur méridional du chœur (fig. 23, 24 et 26) et deux ouvertures sont venues assurer de part et d'autre de l'arc triomphal une meilleure vision sur le maître-autel depuis la nef. Chacune de ces ouvertures, en grande partie détruites lors de l'élargissement de l'arc triomphal, était fermée par des colonnettes circulaires de molasse, avec bases et chapiteaux à feuillages, malheureuse-



Fig. 27 *Font/St-Sulpice. Mur sud de la nef, avec les vestiges d'une fenêtre romane coupée par une baie postérieure, le négatif d'une dalle et une niche de confessional*

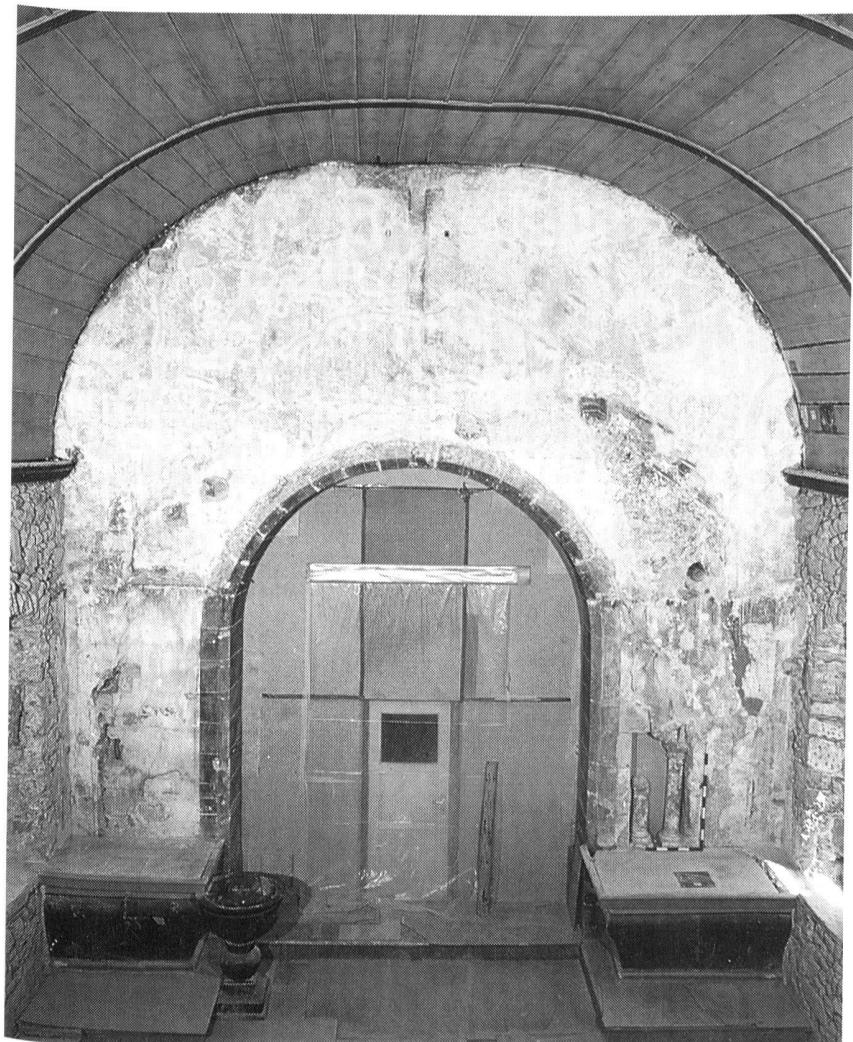


Fig. 28 *Font/St-Sulpice. L'arc triomphal du XVII^e siècle et les vestiges des baies latérales gothiques à colonnettes*

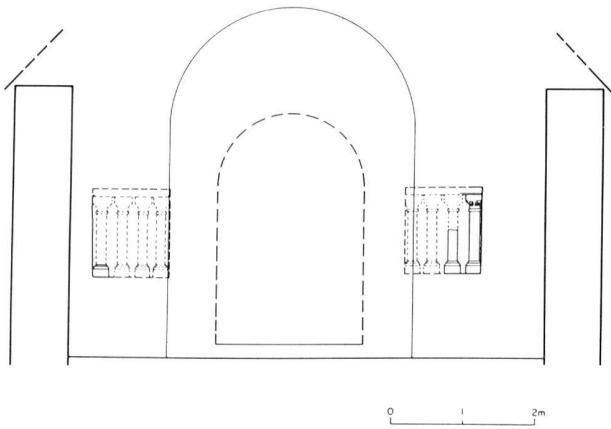


Fig. 29 Font/St-Sulpice. Reconstitution des baies à colonnettes et de l'arc triomphal à l'époque gothique

Fig. 30 (à droite) Font/St-Sulpice. Vestiges de la baie à colonnettes méridionale vus du choeur



Fig. 31 (en bas) Font/St-Sulpice. Ancienne porte nord de la nef, établie en 1560 en remplacement d'une entrée antérieure dont un piédroit est visible sur la droite



ment dégradés et difficilement lisibles³⁴ (fig. 28 à 30). Ces baies à colonnettes rappellent celles des années 1300 de la paroi ajourée de l'église de Lutry, placée aujourd'hui entre deux chapelles, mais qui se trouvait peut-être à l'origine entre le chœur et la nef de cette église³⁵. Des ouvertures identiques ont été observées de part et d'autre de l'entrée des chœurs des églises de Lully³⁶, de Pully VD³⁷, de Malval GE³⁸ et de Mouxy (Haute-Savoie)³⁹ par exemple. Aucune d'entre elles n'a conservé de trace d'éventuelles colonnettes.

Une corniche de molasse longue de 4,50 m a en outre été ajoutée dans l'angle sud-ouest de la nef, au sommet du mur sud (fig. 26). La forme de la moulure n'est plus reconnaissable, mais sa partie inférieure porte les traces d'une représentation du Christ. Cette corniche pourrait être en relation avec une création de chapelle, au XV^e siècle sans doute, dans l'angle de la nef.

Une porte latérale a été ménagée vers la même époque dans l'angle nord-ouest de la nef; il en subsiste un *piédroit* en blocs de molasse et de tuf (fig. 23, 24 et 31). Cette porte a été réédifiée sous une forme ogivale au moment de la reconstruction de la façade occidentale, reconstruction accompagnée d'un allongement de la nef d'environ 0,80 m seulement. Réalisée en 1560, au vu de la date inscrite au-dessus de la porte, cette reconstruction pourrait être liée à l'ajout d'un clocher au sommet de la façade, en remplacement de celui qui se trouvait auparavant sur le chœur⁴⁰.

Le plafond de bois de la nef a été plusieurs fois remanié. Grâce aux traces que les plafonds successifs ont laissées dans les enduits, traces dégagées par les Restaurateurs d'art associés, il

34 La forme des arcs courvant les baies permet de restituer quatre colonnettes dans chacune d'elles.

35 GRANDJEAN, M., Lutry, Art et Monuments, t. 1, Lutry, 1990 pp. 188-191.

36 BUJARD, J., L'église de Lully FR, AS 15, 1992, 2 p. 98.

37 GRANDJEAN, M., Les architectes « genevois » dans le Pays de Vaud à la fin de l'époque gothique (1470-1533), in: Des archives à la mémoire, Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Brinz, Mémoires et Documents, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. 57, 1995 p. 193.

38 BLONDEL, L., Un prieuré inconnu: le temple de Malval, Genava, n.s., t. 12, 1964 fig. 3.

39 GANTER, E., Compesière au temps des commandeurs, histoire de la Commanderie du Genevois de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte, Genève, 1971 pp. 259-265 et plan p. 48.

40 L'emplacement de ce clocher est restitué par les passages des cordes des cloches au travers du berceau du chœur.

Fig. 32 Font/St-Sulpice. Coupe sur l'arc triomphal et la cave, avec le relevé des décors peints de la 1^{re} moitié du XVII^e siècle

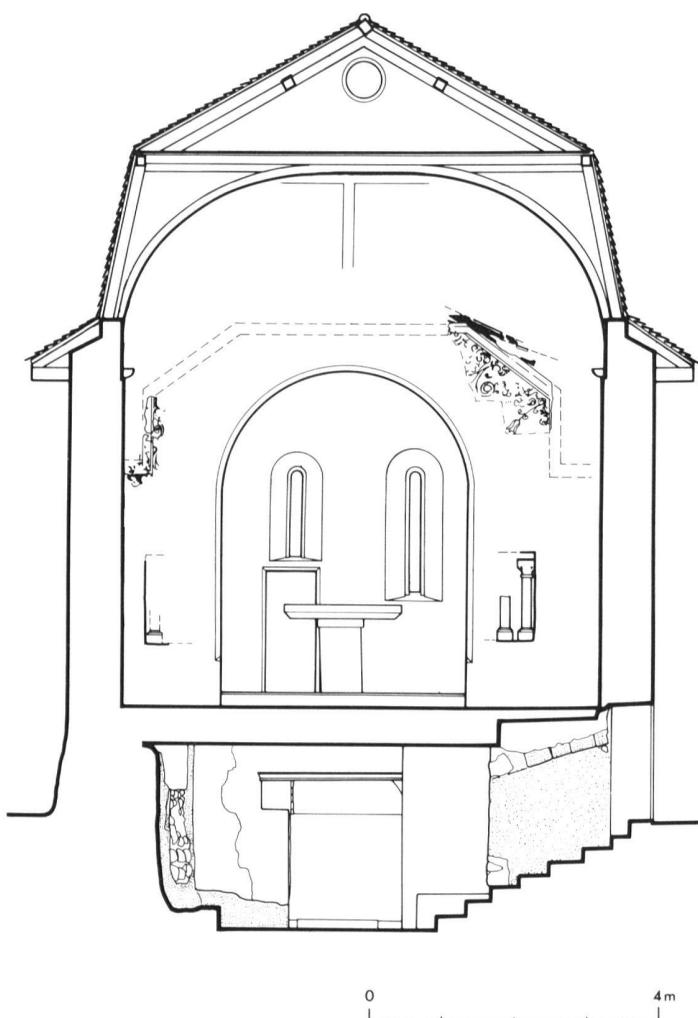


Fig. 33 (en bas) Font/St-Sulpice. L'église avec son toit à la Mansart du XVIII^e siècle et son clocher de 1823. A gauche, le château

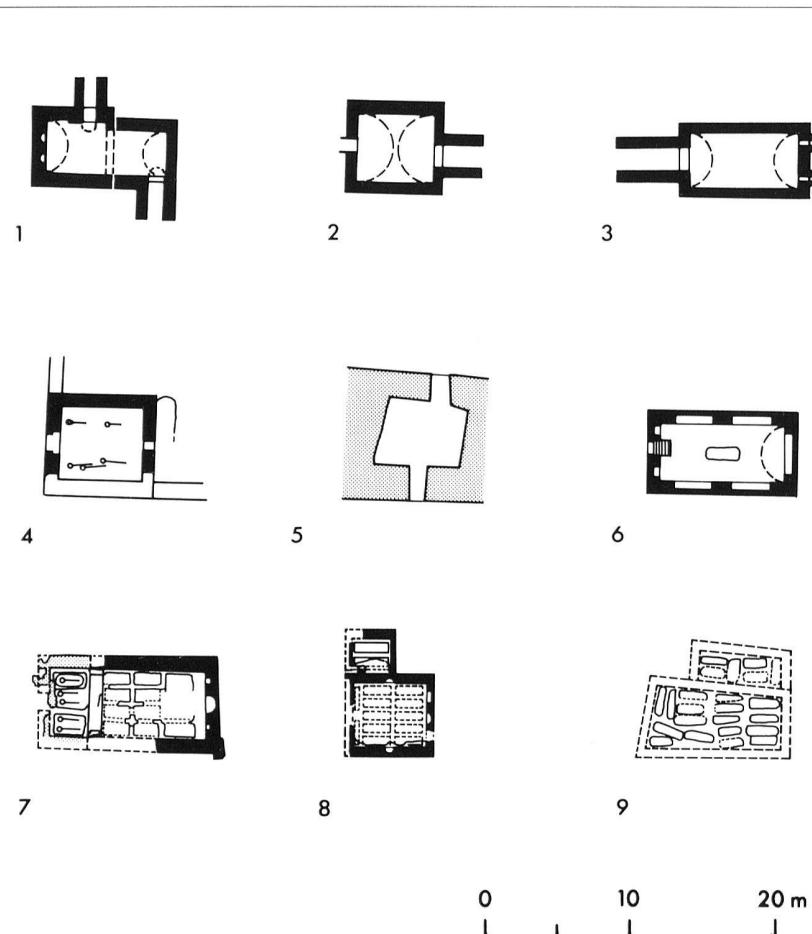


est possible de reconstituer la forme de certains d'entre eux. Le plafond roman a entièrement disparu, mais d'après quelques vestiges d'enduit au-dessus de l'arc triomphal, il a été remplacé par un berceau peu élevé, arrondi ou à trois pans. Celui-ci a fait place à son tour à un plafond à trois pans avec des caissons latéraux, souligné d'un décor floral identique à celui du choeur et remontant peut-être à 1625⁴¹ (fig. 28 et 32).

L'arc triomphal a été agrandi au XVII^e siècle, au plus tard en 1679 lors de la construction du retable de l'autel latéral de gauche; les deux baies à colonnettes ont alors été murées (fig. 28).

⁴¹ Les décors polychromes et en grisaille du choeur, qui sont contemporains, présentent une grande ressemblance avec ceux de l'église Saint-Laurent d'Estavayer, ce qui permet de les dater des premières décennies du XVII^e siècle, les chiffres «..25» conservés à la fin de l'inscription presque entièrement effacée autour du trou de fixation d'une poutrre de gloire contre le mur sud paraissant les attribuer plus précisément à l'année 1625.

Fig. 34 Font/St-Sulpice. Plans comparatifs de mausolées de l'Antiquité tardive;
1-3) Trèves; 4) Hitzkirch LU;
5) Font; 6) Strasbourg/St-Pierre-le-Jeune; 7) Coire/St-Etienne; 8) Cologne; 9) Vallon/Carignan FR



Quelques décennies plus tard, la nef a été exhaussée de 0,60 m et recouverte d'un haut berceau de bois sous une toiture à la Mansart (fig. 33). Un clocher de bois a été construit à ce moment au-dessus de l'extrémité occidentale de la nef, il en reste la base charpentée (fig. 25 et 26). Il a été rapidement remplacé par un clocher de pierre, dessiné sur des plans cadastraux de 1745/46⁴², et rebâti sous sa forme actuelle en 1823⁴³.

Parmi les transformations de moindre importance, signalons enfin que les fenêtres ont été agrandies à différentes reprises -l'une d'elles (celle du sud-ouest) l'a même été par deux fois-, et qu'une plaque de pierre, sans doute une épitaphe, a été encastrée au XVIII^e-XIX^e siècle dans la paroi sud. Il en subsiste le négatif, partiellement détruit par le creusement postérieur d'une vaste niche ayant abrité un confessionnal (fig. 26 et 27).

Une cave creusée dans la molasse se trouve sous la nef. De plan trapézoïdal et légèrement désaxée par rapport à l'église, elle était primitivement accessible par deux couloirs, l'un au nord et l'autre au sud, également taillés dans

la molasse (fig. 23, 25 et 26). Celui du sud a été muré avant la construction de l'église romane, tandis que l'autre est toujours en fonction⁴⁴. Cette cave a subi quelques modifications lors de sa transformation moderne en chaufferie; son sol a été abaissé sur la plus grande partie de sa surface et un canal a été creusé en direction du chœur. Ses angles orientaux avaient auparavant été comblés par la construction de massifs soutenant les autels latéraux. Elle est aujourd'hui couverte d'un plafond de bois, mais le sommet taillé en biais de ses murs latéraux indique qu'une voûte la recouvrait auparavant. Les nombreux claveaux de tuf remployés dans les maçonneries de la nef romane pourraient en provenir.

La fonction et la datation de ce local hypogée antérieur à l'église romane sont difficiles à définir avec certitude; néanmoins, son plan évoque celui de nombreux mausolées de l'Antiquité tardive (fig. 34). C'est ainsi que l'église fribourgeoise de Vallon/Carignan a été précédée d'un mausolée semi-hypogée rectangulaire⁴⁵, qu'une cave romaine a été remployée comme mausolée sous l'église de Hitzkirch LU⁴⁶ et que d'autres

42 AEF, Plans de l'Etat, 56, pl. 52, 1745 et E42, pl. 2, 1746.

43 La partie centrale de la façade a alors été percée d'un grand arc brisé.

44 Le couloir sud conserve quelques traces d'un voûtement de claveaux de molasse.

45 BUJARD, J., L'église Saint-Pierre de Carignan (Vallon, canton de Fribourg, Suisse), Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive 3, 1994 pp. 99-103.

46 SENNHAUSER, H. R., Recherches récentes en Suisse, édifices funéraires, cimetières et églises, Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne, vol. II, Cité du Vatican, 1989 pp. 1519-1520.

édifices similaires, plus lointains, peuvent être signalés à St-Etienne de Coire GR, à St-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, à Cologne ou à Trèves par exemple⁴⁷. Dans le cas de Font, l'abaissement moderne du sol a fait disparaître toute trace d'éventuelles sépultures ayant occupé le sous-sol du local.

D'autre part, le mur nord de la nef romane a recouvert deux trous de poteau, eux aussi creusés dans la molasse (fig. 23). Le large diamètre de ces trous (0,75-0,80 m), permet de les attribuer à un édifice de vastes proportions. Il ne serait ainsi pas étonnant que, comme à l'église toute proche de Lully⁴⁸, une église de bois ait précédé les édifices de pierre.

A Font, comme dans nombre d'autres églises⁴⁹, un mausolée de la fin de l'Antiquité paraît donc avoir fait place au Haut Moyen Age à une église, peut-être de bois. Seule une fouille complète du sous-sol permettrait de s'en assurer.

J.B

Broye BR?

Frasses

Pré au Doux

CN 1184, 557 440 / 186 200 / 455 m
Sondages (construction de la RN1)

Au mois de juin 1994 une campagne de sondages à la pelle mécanique effectuée sur la commune de Frasses, au lieu-dit Pré au Doux, a amené la découverte d'un habitat protohistorique.

Cet habitat était implanté dans un méandre du ruisseau de l'Arignon et est menacé par le creusement d'un bassin de rétention lié à la construction de la RN1. Les vestiges rencontrés, tessons de poterie et galets éclatés au feu, épars sur une surface d'environ 5000 m² et appartenant à au moins deux niveaux d'occupation, étaient associés à une couche de sable limoneux gris d'origine partiellement organique. D'après son aspect la céramique semble pouvoir être attribuée à l'âge du Bronze.

T.J.A./M.B.

Sarine MA, MOD

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 35-37

CN 1185, 579 380 / 183 650 / 535 m
Analyse partielle, dendrochronologie

La réhabilitation bienvenue des immeubles de la place du Petit-St-Jean 35 et 37 à Fribourg par la Société des loge-

ments populaires a impliqué une étroite collaboration du Maître de l'Ouvrage, des architectes⁵⁰, du Service des Biens Culturels et du Service archéologique (fig. 35).

L'intervention du Service archéologique s'est déroulée en deux étapes: la première, lors de l'élaboration du projet et au début des travaux, consistait à définir les éléments à conserver; la seconde, indissociable de la première, était l'analyse archéologique des bâtiments, analyse ponctuelle car une grande partie des maçonneries n'avaient pas été décrépiées pour limiter les coûts de la transformation et assurer la conservation des décors peints. Notre attention s'est concentrée sur l'immeuble n° 37, car son état de conservation, en particulier l'aménagement intérieur, est exceptionnel. De l'immeuble n° 35, seule la façade sur rue a été l'objet d'investigations approfondies, les vestiges révélés par le décrépiillage s'étant avérés du plus haut intérêt. Les sondages picturaux réalisés au préalable par les restaurateurs d'art⁵¹ et les datations dendrochronologiques⁵² complètent les analyses archéologiques.

L'immeuble de la Place du Petit-St-Jean 35

L'analyse partielle n'a pas permis de définir de phase de construction antérieure au XIV^e ou au XV^e siècle, hormis la façade sud⁵³ (côté jardin, analysée lors de la transformation du n° 33) qui remonte au XIII^e siècle, le reste de l'immeuble ayant été reconstruit suite à un incendie (fig. 36, a).

L'observation de la partie inférieure du mur sud a révélé les traces d'une ancienne porte d'accès à la cave qui dédoublait l'accès depuis la rue (la même disposition subsiste encore au n° 33). L'existence de cette porte indique que la partie orientale du n° 33 faisait, à l'origine, partie du n° 35, dont elle forme le prolongement. Ses maçonneries les plus anciennes sont d'ailleurs identiques à celle du mur susmentionné (carreaux de molasse verte, galets et boulets liés par un mortier brûlâtre). A l'est (dans le local appartenant au n° 33), les vestiges de deux petites fenêtres prouvent que la parcelle voisine (n° 37) n'a jamais été bâtie à cet emplacement.

La reconstruction de la maison est antérieure à l'érection du bâtiment n° 37. Il en subsiste les murs mitoyens et la façade sur rue (fig. 36, b), l'intérieur ayant été remanié (fig. 36, c). La façade gothique, malgré les dégâts provoqués par le crépi de ciment, était suffi-

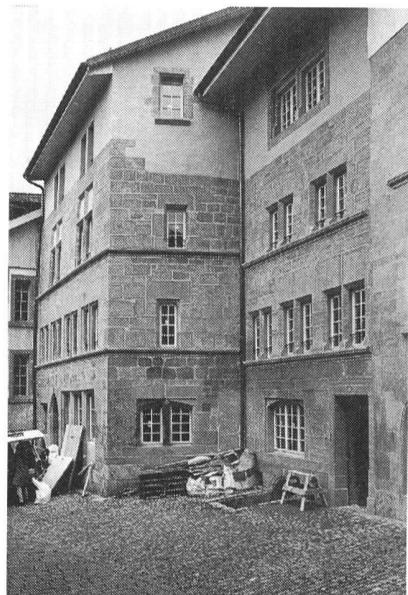


Fig. 35 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. Vue générale des façades sur rue après restauration

47 Pour ces parallèles et d'autres, voir SULSER, W. et CLAUSSEN, H., *Sankt Stephan in Chur*, Zürich, 1978.

48 BUJARD, J., *L'église de Lully FR*, AS 15, 1992, 2 pp. 94-99.

49 SENNHAUSER, H. R., voir note 46, pp. 1515-1534. SENNHAUSER, H. R., *St.Ursen - St.Stephan - St.Peter. Die Kirchen von Solothurn im Mittelalter*, Beiträge zur Kenntnis des frühen Kirchenbaus in der Schweiz, Solothurnische Beiträge zur Entwicklung der Stadt im Mittelalter, Zürich, 1990 pp. 187-193.

50 Nous tenons à féliciter la société coopérative «Les Logements Populaires Fribourg» qui a entrepris ces transformations et nous remercions chaleureusement M. Jean-Claude Lateltin et ses collaborateurs MM. Karl Baechler et Gérald Page dont la collaboration fut précieuse. Nous tenons également à remercier M. Jürg Schweizer, conservateur des Monuments historiques du canton de Berne et expert délégué par la Commission fédérale des Monuments historiques, dont les conseils avisés ont grandement contribué à la réussite de ces transformations.

51 BERTSCHINGER, U., Rapports de sondages du 5 février 1991 déposé au Service des biens culturels à Fribourg.

52 Analyses dendrochronologiques réalisées par le LRD Moudon, n° réf. LRD94/R3629.

53 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 75-77.

Fig. 37 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 35, relevé au pierre-à-pierre de la façade sur rue: A) 2^e moitié du XIV^e siècle-1^{re} moitié du XV^e siècle; B) fin XVI^e siècle-XVII^e siècle; C) XIX^e siècle (1:100)

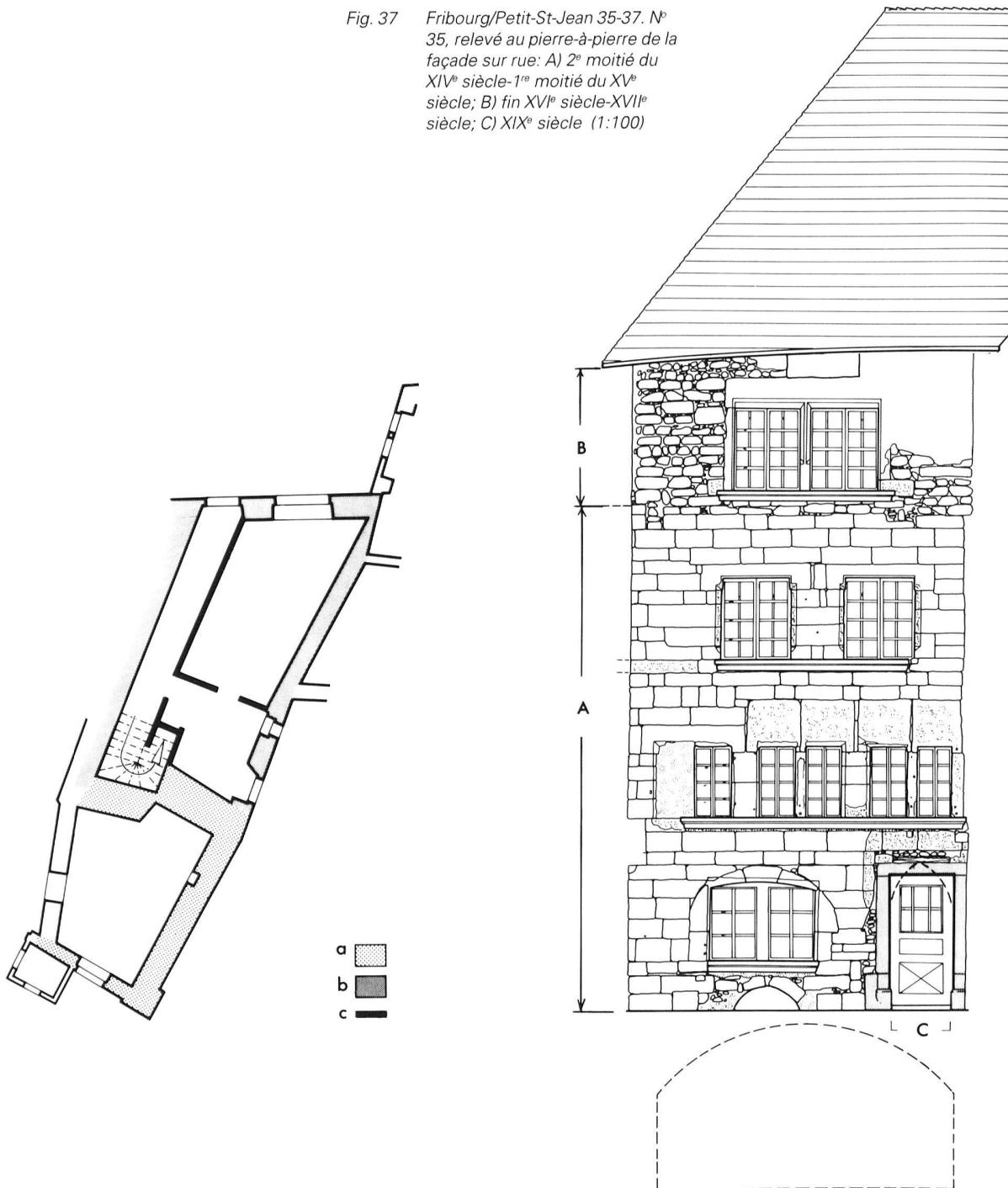


Fig. 36 (en haut) Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 35, plan du rez-de-chaussée: a) XIII^e siècle; b) 2^e moitié du XIV^e siècle-1^{re} moitié du XV^e siècle; c) 2^e moitié du XVI^e siècle-XVII^e siècle (1:200)

samment bien conservée pour en proposer une restitution graphique dont le résultat a amené l'expert de la Commission fédérale des Monuments historiques, M. J. Schweizer, à en demander l'exécution (fig. 37 et 38). A ce moment, la maison était dotée de deux étages sur rez et de la cave créée au XIII^e siècle. Le rez-de-chaussée était éclairé par une arcade élargie ultérieu-

rement, placée au-dessus de l'accès à la cave. La porte est située à son emplacement d'origine, à l'ouest, mais son encadrement a été remplacé au XIX^e siècle (fig. 37, C). Le premier étage est percé de trois doubles fenêtres soulignées par un cordon mouluré (bandeau, *doucine* et petit chanfrein) courant sur toute la largeur de la façade. Les encadrements de fenêtres sont largement

chanfreinés, avec des *congés obliques* dans l'axe des chanfreins (fig. 39). Les linteaux des deux doublets occidentaux sont constitués de dalles de molasse de forme carrée, posées en délit comme ceux qui coiffent les fenêtres des maisons ornées de *remplages aveugles*. Ici, il n'y avait pas la moindre trace d'un tel décor. Etait-il prévu et jamais réalisé, ou simplement peint, ou encore en relief contrairement aux autres remplages aveugles qui sont en creux? La question reste ouverte. Le deuxième étage est percé de deux fenêtres géminées similaires à celles du premier et soulignées par le même cordon mouluré. L'appareil de carreaux de molasse bleue est très régulier et la taille des pierres a été exécutée à la *laie brettelée*. L'âge de cette façade est difficile à estimer, faute de bois lié à la construction et de point de comparaison bien daté. Les dimensions réduites des fenêtres et la forme de leurs encadrements ainsi que la taille de la molasse à la laie brettelée nous incitent à placer sa construction entre la deuxième moitié du XIV^e et la première moitié du XV^e siècle; il s'agirait donc de l'une des plus anciennes façades d'immeuble visible à Fribourg.

Le troisième étage a été ajouté à la fin du XVI^e siècle ou au XVII^e siècle (fig. 37, B). Il est éclairé par une large double fenêtre, dont l'encadrement de molasse verte taillé au ciseau est mouluré d'une feuillure et d'un *cavet* amortis par des congés concaves. Le profil de sa tablette saillante avait disparu lors d'un agrandissement de la fenêtre. Au-dessus de la fenêtre, une ouverture oblongue permet la ventilation des combles. Les maçonneries irrégulières de galets et de moellons de molasse n'ont pas été conçues pour rester apparentes, mais pour être crépies et peintes d'un faux appareil de pierres de taille (filets blancs sur fond gris) dont subsistaient les traces.

A l'intérieur, si les nombreuses transformations ont fait disparaître les anciens crépis, cheminées et fourneaux, la répartition primitive des locaux est encore perceptible (fig. 37, C et 40).

La cave voûtée est d'un seul tenant et occupe toute la surface de la maison. Son sol est pavé de galets. Au-dessus, les subdivisions se répètent d'un niveau à l'autre, la seule variante étant le couloir d'accès au rez-de-chaussée. La cage d'escalier est flanquée dans l'angle sud-ouest de la maison, à côté d'un petit local (surface 9 m²) donnant sur le jardin de la maison voisine (n° 37). Il est probable que la cloison qui sépare ces locaux de la cage d'es-

calier soit plus récente car les poutraisons de la partie sud du bâtiment sont uniformément encrassées de suie. Côté rue, une seule grande pièce (surface 25 m², 21 m² au rez) bénéficie de la lumière apportée par les fenêtres de la façade.

Les cloisons d'origine sont en colombages et les poteaux de celle du couloir sont finement moulurés. Les solives de sapin blanc ou d'épicéa sont implantées dans les murs mitoyens, celles qui n'ont pas été remplacées sont chanfreinées (plafonds des locaux sur rue et quelques poutres de la partie sud). Les *entrevoûts* sont insérés dans des rainures.

Solives et entrevoûts ont été rabotés pour être visibles et n'ont jamais reçu de décor peint. Au premier étage, les faux plafonds de planches avec couvre-joints moulurés sont liés à la subdivision du local sur rue au XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle. Les seules traces de décor peint ont été découvertes au rez-de-chaussée, dans le local sur rue où le plafond était souligné par un bandeau gris et des filets noirs. Il est certain que les locaux sur rue des étages et probablement le couloir possédaient également une décoration picturale, mais il n'en subsistait rien, les crépis à la chaux ayant été remplacés par du ciment.

Les locaux sur rue étaient chauffés par des poêles placés dans l'angle sud-est pour être raccordés au conduit de cheminée situé dans les pièces donnant sur le jardin et alimentés depuis celles-ci. Au premier étage, le fourneau était en partie encastré dans une niche aménagée dans le mur mitoyen. Les cheminées de cuisine se trouvaient dans les locaux donnant sur le jardin, mais les transformations ultérieures n'ont pas permis de définir si, à l'origine, la maison était dotée d'une seule cuisine ou d'une par étage. Il n'est donc pas possible de préciser si le bâtiment abritait une ou plusieurs familles.

La reconstruction de l'intérieur de la maison est probablement liée à sa surélévation, ou légèrement antérieure. Elle remonte donc à la deuxième moitié du XVI^e siècle ou au XVII^e siècle⁵⁴.

L'immeuble de la place du Petit-St-Jean 37

Les façades sur rue du n° 37 (fig. 41 et 47) sont de peu postérieures à celle du n° 35. L'aspect de leurs maçonneries est identique. Au nord (façade principale), la répartition et la forme des ouvertures de ses deux étages primitifs sont similaires. La façade occidentale

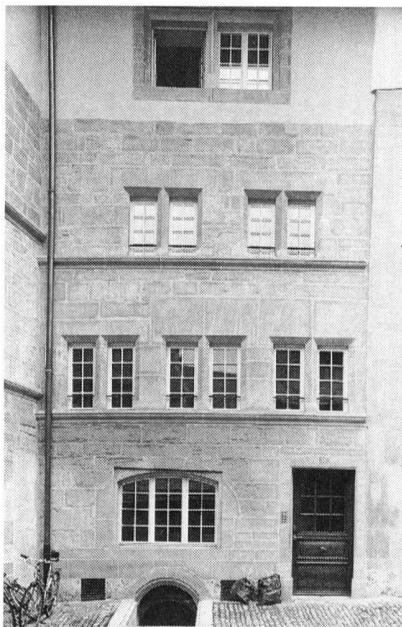


Fig. 38 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 35, vue de la façade sur rue après les travaux

Fig. 39 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 35, détail des moulures du deuxième étage de la façade sur rue, après l'enlèvement du ciment



⁵⁴ Les poutraisons n'ont pas été datées par la dendrochronologie, et leurs chanfreins ne constituent pas un indice de datation précis, comme les trop maigres vestiges de décor peint.

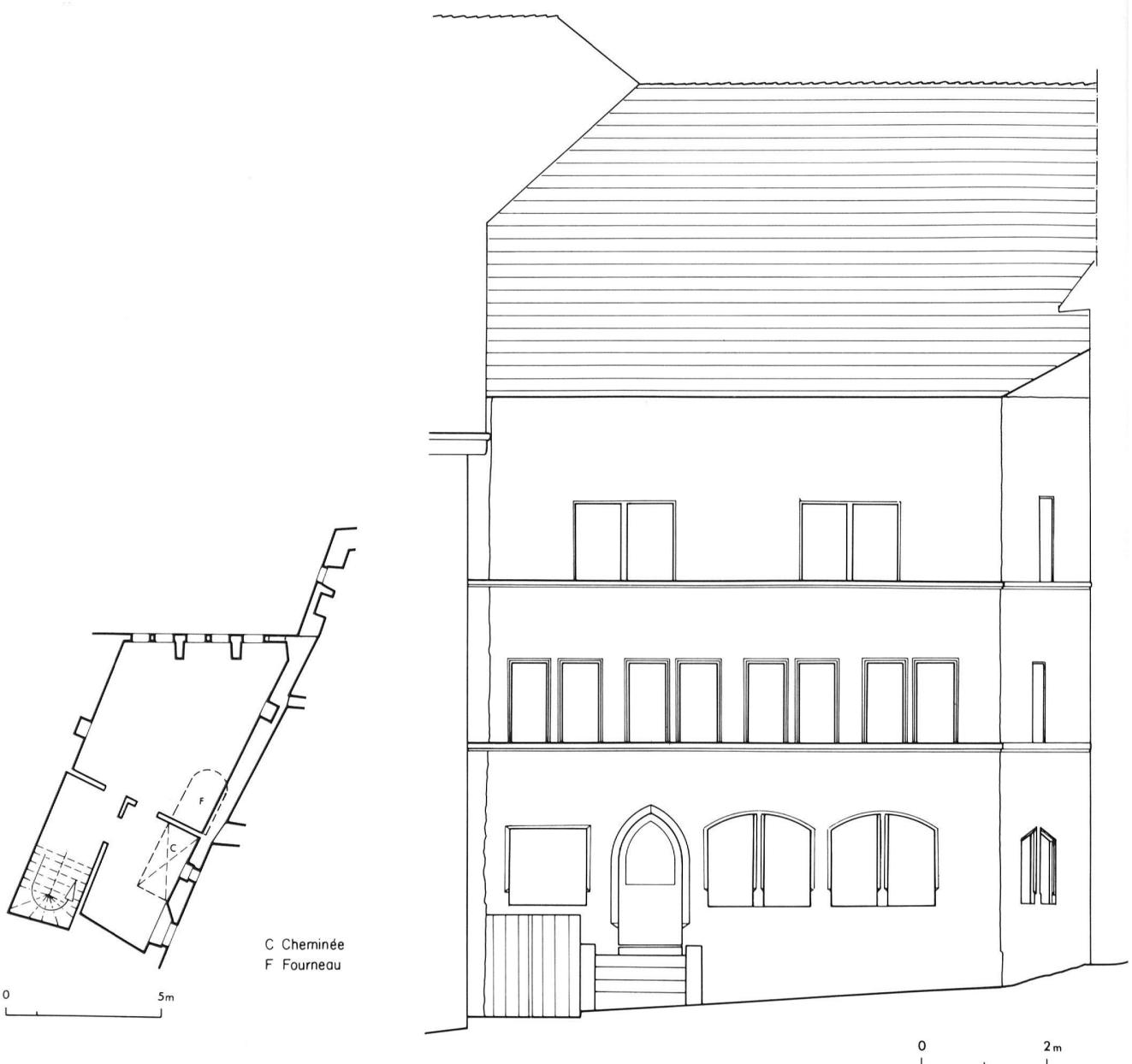


Fig. 40 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 35, plan du premier étage, restitution des locaux de la fin du XVI^e siècle (1:200)

Fig. 41 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, reconstitution de l'état primaire des façades sur rue (1:100)

qui prend appui sur celle du n° 35 ne comporte qu'un axe de fenêtres vu son étroitesse (3 m).

La façade principale (nord) est d'une largeur supérieure à la moyenne du quartier; elle atteint près de neuf mètres pour une moyenne de six mètres. Contrairement à la grande majorité des façades gothiques, sa porte en arc brisé n'est pas placée latéralement, mais entre deux locaux de largeurs inégales. A l'est, le local le plus étroit est éclairé par une simple fenêtre située au-dessus de l'accès à la cave, alors qu'à

l'ouest, deux arcades subdivisées par un *meneau* illuminaiient une pièce plus vaste. Ces arcades ont disparu lors d'une transformation des années 20, mais un cliché pris vers 1900 en offre une image très nette⁵⁵ (fig. 42). Au rez-de-chaussée, la façade latérale (ouest) est percée d'une double fenêtre, dont les linteaux inclinés rappellent la forme des arcades. La façade principale a permis le percement de quatre fenêtres géminées au premier étage, mais de seulement deux doubles fenêtres au deuxième étage; les croisées de pierre dont elles sont dotées actuellement remontent à la fin du XVI^e siècle, lors de la reconstruction complète de l'intérieur.

Si les façades sur rue du n° 37 sont

⁵⁵ Photo du fond H. Reiners, déposée au Service des biens culturels, transmise par M. Hermann Schöpfer que nous remercions.

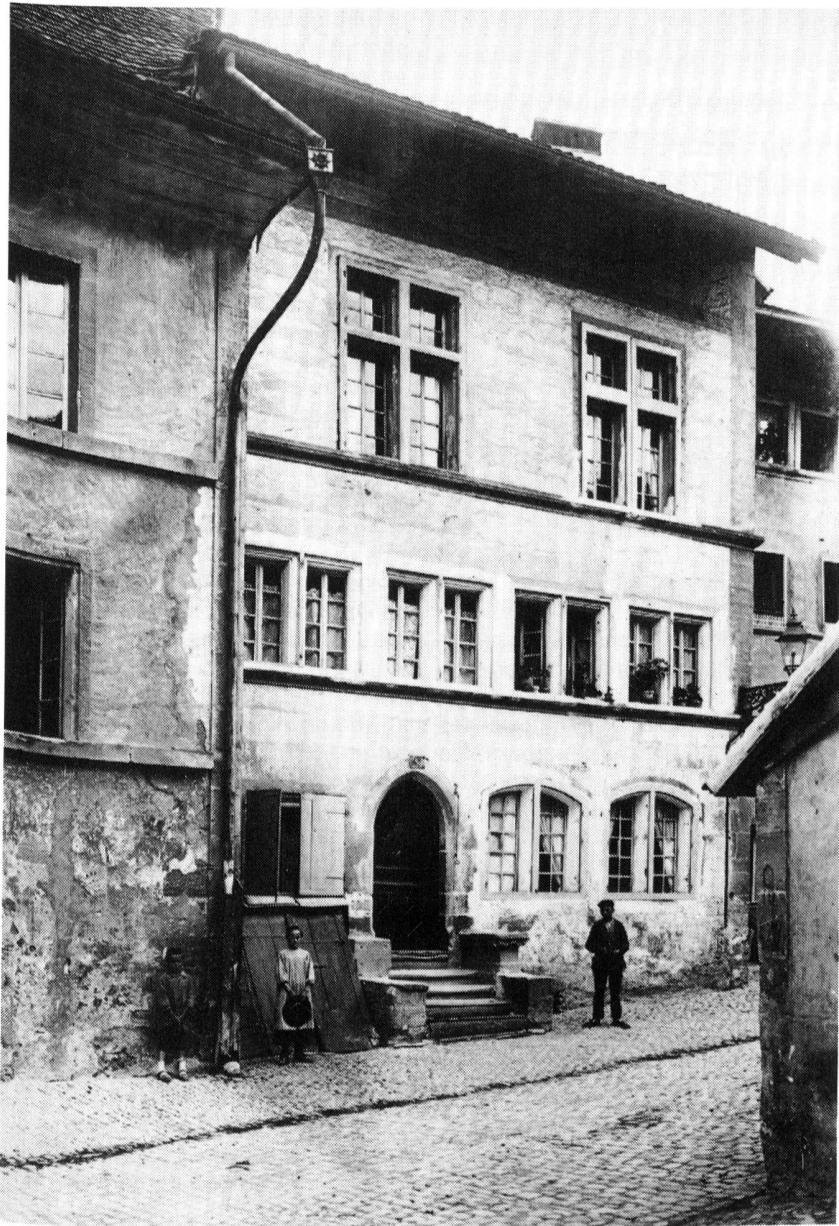


Fig. 42 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la façade nord vers 1900 (cliché du fond Reiners)

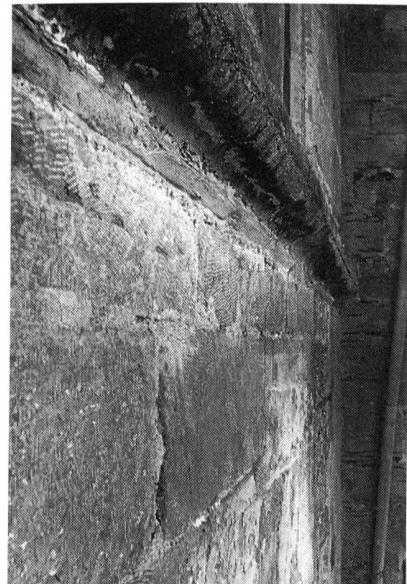


Fig. 43 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, le cordon du deuxième étage de la façade ouest (avant son remplacement)

très proches de celle du n° 35, elles diffèrent toutefois dans les *modénatures*. Seules les ouvertures du rez-de-chaussée sont largement chanfreinées avec des congés obliques dans l'axe des chanfreins comme celles du n° 35; les différences se font sentir à partir du premier étage. Les cordons qui soulignent les fenêtres des deux étages, bien que moulurés de la même manière, sont plus saillants et la partie supérieure de leur doucine est nettement plus marquée pour former presque un *larmier* (fig. 43). Les encadrements des fenêtres du premier étage sont profilés d'une gorge et d'une feuillure retombant directement sur la tablette comme celles de la maison de la rue d'Or n° 7. A l'intérieur, les deux paires de fenêtres doubles sont dotées

de colonnettes octogonales et de demi-arc s'appuyant à la façade, taillés dans un monolithe et soutenant les linteaux internes des fenêtres (des arcs surbaissés). L'une d'entre elles a été mise en valeur (fig. 44) et l'autre est restée masquée par des boiseries de la fin du XVI^e siècle. De telles colonnettes, ou colonnes de *trumeau*, sont connues au XVI^e siècle, mais pas au XV^e siècle, ni sous cette forme. Au deuxième étage, les encadrements retrouvent le large chanfrein, mais ici, il est amorti par un congé concave (fig. 45), comme ceux des immeubles de la Place du Petit-St-Jean n°s 9, 13 et 29⁵⁶.

La façade sud (côté jardin, fig. 46) n'a été que partiellement analysée, car elle n'a été décrépie que jusqu'au bas du premier étage, les parties supérieu-

⁵⁶ AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 74-75. Ce ne sont que des exemples et non une liste exhaustive.

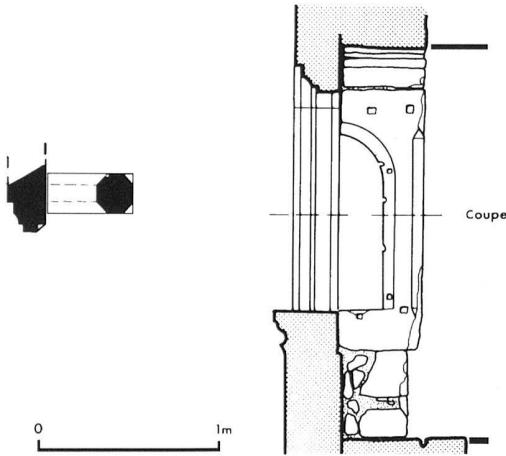


Fig. 44 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, relevé de la colonne de trumeau du premier étage, avant restauration

Fig. 45 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, un congé des fenêtres du deuxième étage de la façade ouest (la feuillure est postérieure)



res étant protégées par un large avant-toit. Son appareil régulier de carreaux de molasse jaune sur une base de galets et boulets paraît contemporain des façades sur rue; de plus, leurs mortiers sont identiques. L'emploi d'une qualité inférieure de molasse est normal pour une façade sur jardin, par contre la taille de la pierre est identique à celle des façades sur rue, avec des marques de hauteur d'assise en plus⁵⁷. Une seule de ses ouvertures a conservé son encadrement primitif, une porte à linteau sur coussinets concaves. Elle débouche sur l'escalier, légèrement en dessous du niveau du plancher du deuxième étage et desservait des latrines

Fig. 46 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la façade sud après restauration



ou une galerie. Les autres ouvertures sont plus tardives ou ont perdu leurs encadrements primitifs. Au premier étage, une petite fenêtre a été murée lors de la reconstruction de l'intérieur. Entaillée dans la maçonnerie, elle est postérieure à la construction, mais révèle que le niveau des planchers n'a pas été modifié lors de leur remplacement à la fin du XVI^e siècle.

Simultanément à la reconstruction de l'intérieur et à la transformation des deux fenêtres géminées du deuxième étage en fenêtres à croisée de pierre (fig. 42 et 47), la façade principale est surélevée de 1,40 m pour créer un troisième étage en mezzanine qui est éclairé par une petite fenêtre sur la façade latérale, dont la mouluration est identique à celle de la fenêtre du troisième étage du n° 35 (voir plus haut). Les trois fenêtres de la façade principale ont disparu lors de la transformation des années 20, mais le cliché cité plus haut permet de s'en faire une bonne idée (voir la fig. 42). Comme pour la maison voisine, les maçonneries irrégulières de la surélévation n'ont jamais été apparentes. Leur crépi a été remplacé par du ciment lors de la création des nouvelles fenêtres, mais il était très probablement revêtu du même décor de faux appareil (filets blancs sur un fond gris foncé) que celui qui subsistait sur les

⁵⁷ III = 25 cm, V = 27 cm, VII = 32,50 - 33 cm. L'absence de ces marques sur les façades sur rue est probablement volontaire, vu le soin apporté à leur exécution.

Fig. 47 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la façade sur rue après restauration





parties primitives de la façade et qui a vraisemblablement été appliquée à la fin du XVI^e siècle. Côté jardin, les fenêtres du premier étage reçoivent leurs encadrements de molasse simplement chanfreinés avec des congés obliques, et au deuxième étage, une grande fenêtre est dotée d'une croisée de chêne. Enfin, le troisième étage en colombages est probablement ajouté à ce moment (voir la fig. 46).

L'intérieur de la fin du XVI^e siècle est quasiment intact (fig. 48a et b), sauf au deuxième étage sur rue, où l'abaissement du plafond a provoqué la destruction de l'aménagement intérieur. Un mur subdivise le bâtiment en deux parties: la première, côté rue, abrite les pièces d'habitation et la cave; la seconde, côté jardin, comprend la cage d'escalier et les cuisines dont est doté

Fig. 48 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, pan de l'intérieur avant les travaux (état de la fin du XVI^e siècle en gris); a) rez-de-chaussée; b) premier étage (1:200)

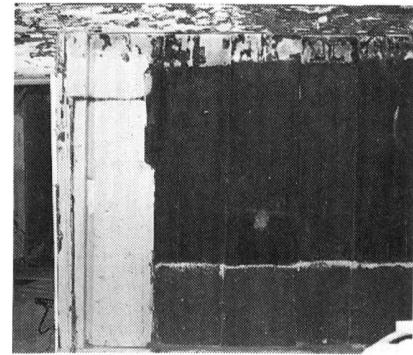


Fig. 49 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la cloison de bois du rez-de-chaussée vue de l'intérieur de la cuisine

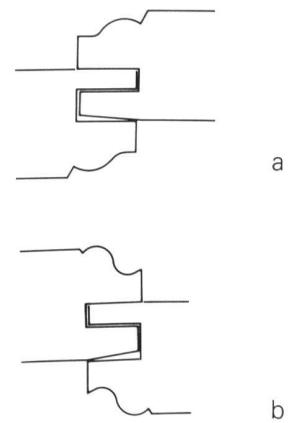


Fig. 50 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, profils des moulures des cloisons de bois de la partie sud; a) premier étage; b) deuxième étage (1:4)

chaque étage. Cette particularité ferait de cette maison l'un des plus anciens immeubles locatifs de la ville, à moins qu'elle n'ait été destinée aux membres d'une même famille. L'escalier à vis est inscrit dans un carré. Ses marches sont en sapin et son noyau octogonal en chêne. Côté jardin, les cloisons sont en madriers verticaux, assemblés en quinconce par des rainures équatoriales. Leurs arêtes saillantes sont simplement chanfreinées au rez-de-chaussée (fig. 49) et profilées en doucine aux premier et deuxième étages (fig. 50a et b). Dans les étages, ces cloisons recouvrent des

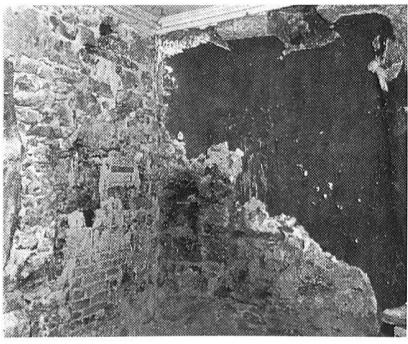


Fig. 51 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la niche de poêle du premier étage sur rue, avant les travaux

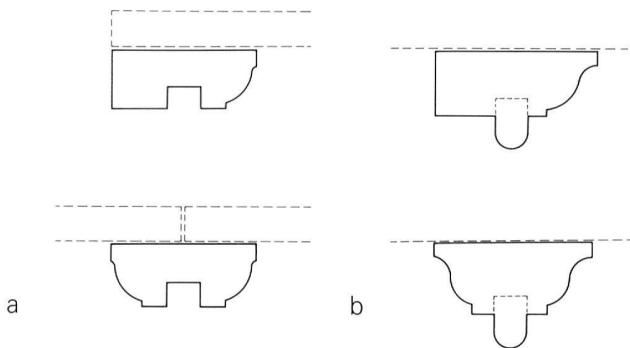


Fig. 52 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, profils des couvre-joints des plafonds à caissons; a) rez-de-chaussée; b) premier étage (1:4)

Fig. 53 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, la porte à fenêtre oblongue du rez-de-chaussée



trappes superposées du rez-de-chaussée aux combles; elles sont donc postérieures à la reconstruction de l'intérieur, mais probablement de peu vu leur aspect. Côté rue, la distribution des locaux est moins régulière et les cloisons sont en colombages. Au rez-de-chaussée, nous l'avons vu, la présence de la porte et du couloir d'accès à l'escalier à vis flanqué dans l'angle sud-est de la maison a impliqué la création de deux pièces. Le deuxième étage était probablement aussi subdivisé⁵⁸, mais les transformations n'ont pas même laissé les traces de l'emplacement de la cloison. La cave et le premier étage n'é-

taient pas subdivisés. Sauf la cave et peut-être le local oriental du rez-de-chaussée, toutes les pièces sur rue étaient chauffées avec des fourneaux malheureusement disparus. Ils étaient accolés au *mur de refend* pour être desservis depuis les cuisines ou le pâlier. Comme dans la maison voisine, le poêle du premier étage était en partie logé dans une niche pratiquée dans le mur mitoyen (fig. 51).

La nature des cloisons n'est pas le seul élément qui différencie les aménagements des locaux sur rue de ceux sur jardin. Là, les poutraisons apparentes sont chanfreinées et revêtues d'une seule couche de planches constituant à la fois les plafonds et les planchers. Côté rue, les solives supportent trois couches de bois: les planchers, les *entrevoûts* insérés dans des rainures et enfin les plafonds à caissons dont le profil des couvre-joints varie du rez-de-chaussée au premier étage (fig. 52a et b). Au deuxième étage, les solives non rabotées témoignent de la présence d'un plafond à caissons. Pour compléter l'isolation, l'intérieur des façades était boisé. Ces boiseries ne sont conservées que dans la partie occidentale du premier étage. L'importance des locaux sur rue est encore soulignée par les encadrements de molasse des portes percées dans le mur de refend qui sont tournés vers le sud (l'extérieur des

locaux). Taillés au ciseau et au *réparoir*, ils sont simplement chanfreinés, avec des congés obliques. Deux d'entre eux (accès à la cuisine du rez et accès aux escaliers du premier) ont leur linteau percé d'une petite fenêtre oblongue (fig. 53), comme cela est fréquent pour des portes en façade, mais sans équivalent pour un intérieur.

Enfin, des décors peints complétaient l'aménagement de l'intérieur. Les sondages (voir la note 51) ont révélé qu'ils couvraient les parois des locaux sur rue, la cage d'escalier et les paliers, mais de surcroît celles de la cave, où ils se composent de rinceaux noirs sur fond blanc soulignant les ouvertures (fig. 54), une porte et deux soupirails, et d'un cartouche au centre de la voûte, millésimé de 1588⁵⁹ et frappé du monogramme du Christ, un élément unique à Fribourg. Le décor de la cage d'escalier et des paliers est simple; un bandeau gris et des filets noirs soulignent les plafonds et les marches (fig. 55); la base des parois est marquée par un soubassement gris. Le décor des locaux sur rue du rez-de-chaussée est plus riche. Le rouge sang-de-boeuf en est la couleur dominante, mais les sondages y révèlent aussi du gris, de l'ocre-jaune et des filets noirs ou blancs. Les plages dégagées étaient trop limitées pour restituer ces décors, mais suffisantes pour en saisir la nature: un trompe-l'œil soulignant les cadres de bois des cloisons à colombages, les plafonds et la base des murs. Seul le plafond à caissons du local oriental était également rehaussé de couleurs sur ses couvre-joints (rouge et noir), les autres n'étaient que légèrement teintés en rouge.

Au premier étage, la couleur grise paraît avoir dominé le décor, alors que les restes de cloisons réutilisés au deuxième étage permettent de lui restituer un décor similaire à celui du rez-de-chaussée.

La reconstruction de l'intérieur est bien datée par la *dendrochronologie* (voir la note 52). Les solives d'épicéa ont été abattues durant l'automne/hiver 1595/96 et le bois qui constitue les panneaux des plafonds, également de l'épicéa, quatre ans plus tôt. Le séchage des bois de menuiserie était plus long que celui des bois de charpente qui étaient souvent abattus l'année même de leur mise en œuvre. Le millésime de 1588 de la cave date peut-être

⁵⁸ Les poteaux d'une cloison à pans de bois ont été réutilisés pour former les nouveaux linteaux des fenêtres dont la partie supérieure a été murée pour l'abaissement du solivage.
⁵⁹ AF, ChA 1993 (1995) p. 49, fig. 75.

sa voûte de briques et le début des travaux de reconstruction de l'intérieur. Le millésime de 1536, rapporté sur l'arc de la porte d'entrée lors de la transformation des années 20, ne correspond à aucune phase de construction. Il s'agit peut-être d'une erreur de copie d'un original partiellement effacé qui aurait dû être 1596.

Les transformations antérieures à ce siècle ont laissé peu de traces. Au deuxième étage, une cloison en pans de bois a été ajoutée pour subdiviser la cuisine et isoler l'âtre. Une des deux pièces (à l'est) est dotée d'un plafond à caissons. Au premier étage, un encadrement de porte à *crossettes* et une porte sont probablement contemporains de ces travaux qui remontent au XVII^e siècle. Le XVIII^e siècle a laissé quelques portes, dont le superbe *vantail* de style régence de la porte principale, des fenêtres à carreaux ont remplacé celles à *cives* (cul-de-bouteille)⁶⁰. C'est également à partir de cette période que les décors picturaux ont été recouverts et ainsi préservés.

Conclusion

Les immeubles de la place du Petit-St-Jean 35-37 ont été les derniers de ce rang de maisons (du n° 31 au n° 39) à subir des transformations. Seuls les bâtiments n°s 33 à 37 ont fait l'objet d'inventaires du patrimoine⁶¹, de sondages picturaux, de datations dendrochronologiques et d'analyses archéologiques. Les autres immeubles, transformés durant les années septante et au début des années quatre-vingt n'ont pas été l'objet d'un suivi scientifique; les pertes de substance y ont été importantes et l'histoire de leur construction reste méconnue. Les prochains travaux conséquents, permettant des analyses approfondies, n'auront pas lieu avant plusieurs décennies, il convient donc de faire le point sur ce rang de maisons.

Les investigations archéologiques (fouilles et analyses) sont restées partielles, leurs résultats également, mais les données récoltées laissent percevoir l'évolution de cette partie du quartier de l'Auge.

Le parcellaire (fig. 56)

A l'ouest de la ruelle des Tisserands (place du Petit-St-Jean n°s 15 à 29), les parcelles en lanières sont implantées tangentiallement à l'arc de cercle que forment les façades des maisons, plus resserré que celui de la rive actuelle. La largeur moyenne des parcelles est de près de cinq mètres, mais elle varie de 3 m à 7 m. A l'est de cette ruelle (place du Petit-St-Jean n°s 31 à 39), l'alignement du parcellaire marque une rupture, il est implanté perpendiculairement aux premières, concentriquement à l'arc de cercle de leurs façades. Là, les trois premières maisons de pierre sont construites à l'ouest du rang (les n°s 31 à 35) dans le courant du XIII^e siècle, simultanément ou légèrement après celles situées à l'ouest. Les trois parcelles ont une largeur identique -légèrement inférieure à six mètres- et les façades sur rue sont alignées sur la voie d'accès au pont de Berne et non sur la courbure de la berge. Plus à l'est, les n°s 37 et 39 rompent l'alignement des façades en direction du nord. Cette rupture, la largeur importante de la parcelle du n° 37 et sa date de construction plus tardive traduisent vraisemblablement une étape d'extension en direction du pont de Berne à partir du milieu du XIV^e siècle ou de la première moitié du XV^e siècle. Antérieurement, le mur oriental du n° 35 avec son prolongement au sud aurait constitué la limite du domaine bâti et peut-être même un élément de défense ou une digue. Cette dernière hypothèse est renforcée par le talutement et la surépaisseur de la partie la plus ancienne de ce mur (mur est de la partie orientale du n° 33). On remar-



Fig. 54 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, le décor pictural de la cave, soupirail nord, avant la restauration

Fig. 55 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. N° 37, le décor de la cage d'escaliers révélé par les sondages au premier étage



⁶⁰ Des fragments de cives ont été retrouvés dans les *allèges* des fenêtres de la façade nord.

⁶¹ Les inventaires ont été réalisés par MM. Jacques Bujard, François Merlin, Mme Marie-Thérèse Torche-Julmy, rédactrice pour la commune de Fribourg, et le soussigné. Ils sont déposés à la Direction de l'Edilité de la commune.

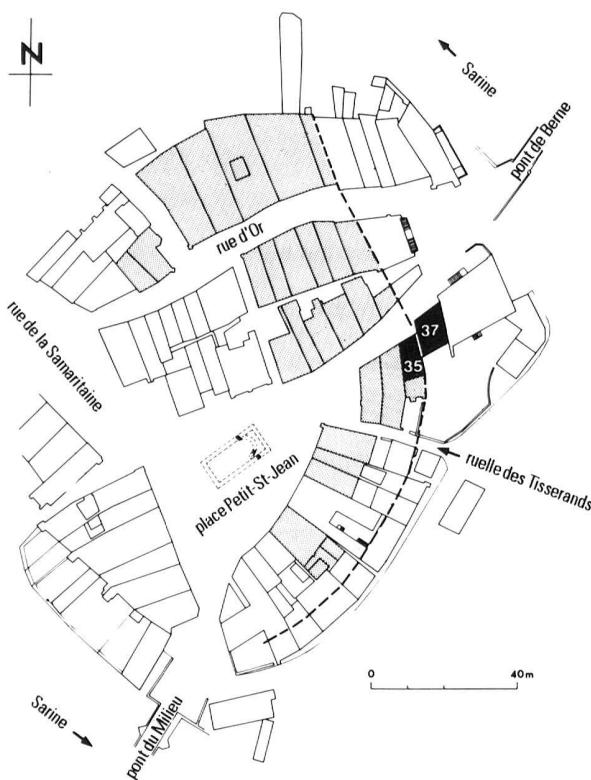


Fig. 56 Fribourg/Petit-St-Jean 35-37. Plan cadastral du bas du quartier de l'Auge avec sa limite hypothétique du XIII^e siècle. En gris: les bâtiments antérieurs au XIV^e siècle et datés par l'analyse (1:2000)

querai au nord, l'immeuble de la rue d'Or n° 17 rétrécit la rue quasiment sur le même axe que la maison de la place du Petit-St-Jean n° 37 et que le rang nord de la place s'interrompt également près du même axe. Quant à y voir la première limite orientale du quartier et le tracé de son enceinte, il est encore trop tôt pour se prononcer. Ces observations ne peuvent actuellement qu'orienter les investigations susceptibles d'apporter des réponses, la première enceinte de l'Auge étant actuellement totalement méconnue.

Les fouilles limitées de la place du Petit-St-Jean n° 33 (voir la note 53) ont montré que les constructions sont implantées dans les alluvions fines de la Sarine et que leurs fondations n'atteignent pas le *substratum* molassique. Elles ont également révélé que des constructions légères abritaient des activités artisanales -ici le tannage- avant l'érection d'une maison. La situation géographique, à proximité de la rive interne d'un méandre de la Sarine, sur un terrain en pente douce, proche du niveau de l'eau, a dicté l'emplacement des premiers bâtiments et leur évolution. En effet, le tracé actuel du rivage n'était certainement pas le même en 1157, lors de la fondation de la ville. Le méandre était probablement plus étroit à cette époque, son élargissement pro-

bable a vraisemblablement eu une influence sur l'implantation du parcellaire et des maisons. Les études géologiques ne sont pas assez avancées pour chiffrer l'évolution du cours de la Sarine, qui a également été tributaire des constructions touchant son lit⁶². Il est certain que la culée de la rive gauche du pont de Berne a également joué un rôle sur l'occupation de terrains inondables.

L'évolution architecturale

Les vestiges des maisons du XIII^e siècle sont insuffisants pour en proposer des reconstitutions. Leurs maçonneries ne diffèrent pas de celles, contemporaines, des autres parties de la ville. La largeur des bâtiments est en général supérieure à celle des maisons du Bourg de fondation dont la largeur moyenne est d'environ quatre mètres. Par contre leur profondeur est inférieure à celle du Bourg (16,50 m à 19 m); les plus courts ne mesurent qu'une dizaine de mètres (n° 31) et les plus longs 16 mètres (n° 35 avec la partie appartenant actuellement au n° 33). Ces différences de longueur ont eu une influence sur la répartition des locaux, en particulier sur la position des cages d'escaliers. Dans le Bourg, elles occupent le centre des bâtiments, et ici, bien qu'elles ne soient pas conservées pour cette époque, plutôt la partie arrière des maisons.

La substance est beaucoup plus riche pour les XIV^e et XV^e siècles. Les façades de la deuxième moitié du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e siècle sont bien conservées. Celles sur rue des n° 35 et 37 et la façade pignon du n° 29⁶³ constituent un ensemble unique sur le plan régional, voire national pour cette période. Si les reconstructions des intérieurs des maisons n°s 35 et 37 n'ont pas laissé de trace des aménagements de cette époque, les solives datées en 1321/22 et 1323/24 au rez-de-chaussée du n° 33⁶⁴ démontrent que la distribution des locaux n'a pas été bouleversée par les reconstructions de la fin du XVI^e siècle.

Enfin, nous ne reviendrons pas sur l'excellent état de conservation des intérieurs du XVI^e siècle, tout particulièrement celui du n° 37, mais nous insisterons sur l'importance du suivi scientifique des dossiers de transformation et de leur réalisation. C'est la seule manière d'assurer efficacement la conservation du patrimoine sans entraîner une surcharge financière incompatible avec des logements à caractère social.

G.B.

62 Nous remercions les géologues, MM. Serge Anatra (ABA Géo SA) et Philippe Zahner, qui nous ont aimablement communiqué ces informations.

63 AF, ChA 1989-1992 (1993) p. 75.

64 Voir la note 53. Datation dendrochronologique: LRD Moudon, n° réf. LRD90/R2662.

Fribourg

Rue des Epouses 16

CN 1185, 578 850 / 183 900 / 591 m

Analyse de bâtiment, sondages

Le Service archéologique a entrepris l'analyse de cette maison du rang extérieur de la rue des Epouses (fig. 57), car elle jouxte au sud le n° 14, où avaient été repérés les vestiges de la première enceinte du Bourg de fondation (1157)⁶⁵. Seule la partie côté cour a pu être analysée, les locaux côté rue n'étant pas décrispés. Là, le mur est (*mur de refend*) et une partie du mur nord ont été relevés au pierre-à-pierre et analysés finement (fig. 58a et b), les autres parties n'ont été l'objet que d'observations. L'analyse a été complétée par des sondages lors du creusement d'une tranchée de canalisation, également côté cour, sur le tracé de l'enceinte primitive. Ces investigations ont été étayées par la datation dendrochronologique de 28 bois liés aux maçonneries⁶⁶.

Historique

Les sources historiques compulsées par Pierre de Zurich⁶⁷ ne permettent pas de remonter avant le milieu du XIV^e siècle. Le 14 décembre 1359, la maison appartenait à Nicolas Muoltha. En avril 1396, elle fut unie à la maison voisine (l'actuel n° 14) propriété de la famille Bugnyet. Il ne subsistait aucune trace de cette réunion qui n'a duré que vingt ans. Le 25 avril 1416 la maison appartenait à Nicod Floret, sa voisine étant toujours dans les mains de la famille Bugnyet. En 1448 ou après, la maison fut vendue à l'Hôpital après être passée dans les mains de Jean Floret, fils de Nicod. En 1463, la bâtie était toujours mentionnée comme ayant appartenu à Jean Floret, bien qu'elle ait été acquise en 1454 par le noble Jean Champion, seigneur de la bastie de Vaulruz. Le 16 avril 1478, elle fut vendue au pelletier Mermet Chappusaz. Le 29 avril 1548, elle fut acquise par un autre pelletier, Jean von Arx, mais le 28 juillet de la même année, le sautier Ottman Schnetzler fut reçu bourgeois de la ville sur cette maison, alors qu'elle était toujours habitée par Jean von Arx, propriétaire jusqu'en 1565. Ce fait laisse supposer que le bâtiment était en co-propriété, le droit de bourgeoisie étant intimement lié à la possession d'une maison sur le territoire de la ville. Un autre fait ressort de ces documents: il est dit que Ottman Schnetzler est «le

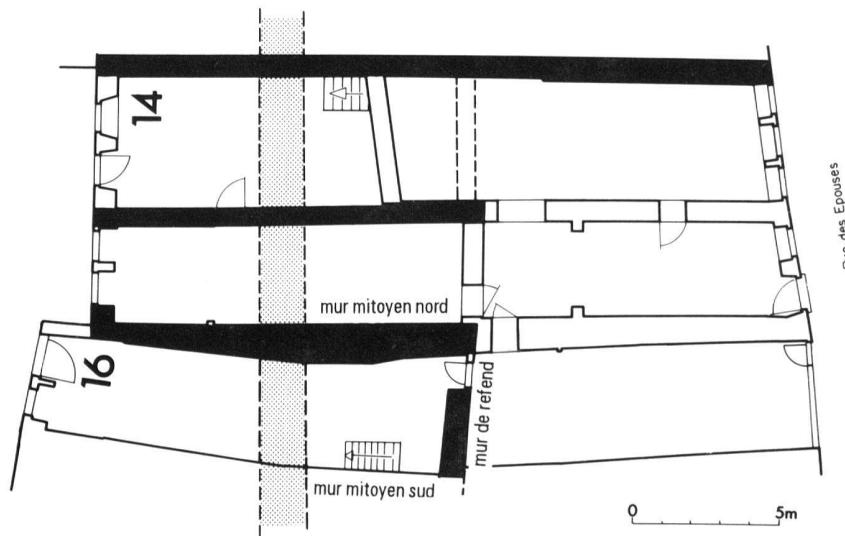


Fig. 57 Fribourg/Epouses 16. Plan de situation (1:250); en noir: les parties analysées, en gris: le tracé de la première enceinte

fils de feu Mermet»; ce Mermet est très probablement l'ancien propriétaire de la maison, Mermet Chappusaz, dont le nom aurait été germanisé entre 1478 et 1517 ou 1548. Cette germanisation est liée à l'entrée de Fribourg dans la Confédération, qui était entièrement germanophone à cette époque. Le 24 avril 1565, Jean von Arx échangea cette maison contre une autre. Le nouveau propriétaire, Conrad Strowman, ne la conserva que peu de temps puisque la même année, elle appartenait à Jérôme Yselin de Bâle, qui la vendit en 1592 à Jean Vincentz.

Les phases de construction**La première phase**

Contrairement à la maison voisine, l'enceinte primitive n'était pas conservée dans l'un des murs mitoyens, mais son tracé y est marqué par la limite verticale entre les premières maçonneries de la maison et son extension au-delà de la muraille. Cette limite est située à dix-huit mètres de la façade sur rue. Dans le sol, elle est matérialisée par un lit de galets d'une largeur de 3,10 m, avec une concentration d'une largeur de 1,70 m à l'emplacement précis de l'enceinte (fig. 59). Ces galets sont implantés dans un limon de couleur ocre-brun contenant du charbon de bois. Il s'agit probablement d'un *radier* destiné à renforcer l'assise de la muraille, à moins que nous ayons affaire à la base d'un rempart, qui aurait précédé de quelques années le mur d'enceinte

65 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 81-83.

66 Datations réalisées par le LRD Moudon, n° réf. LRD94/R3541.

67 ZURICH, P. de, Notes dactylographiées conservées aux Archives de l'Etat de Fribourg, auxquelles nous renvoyons pour les cotes.

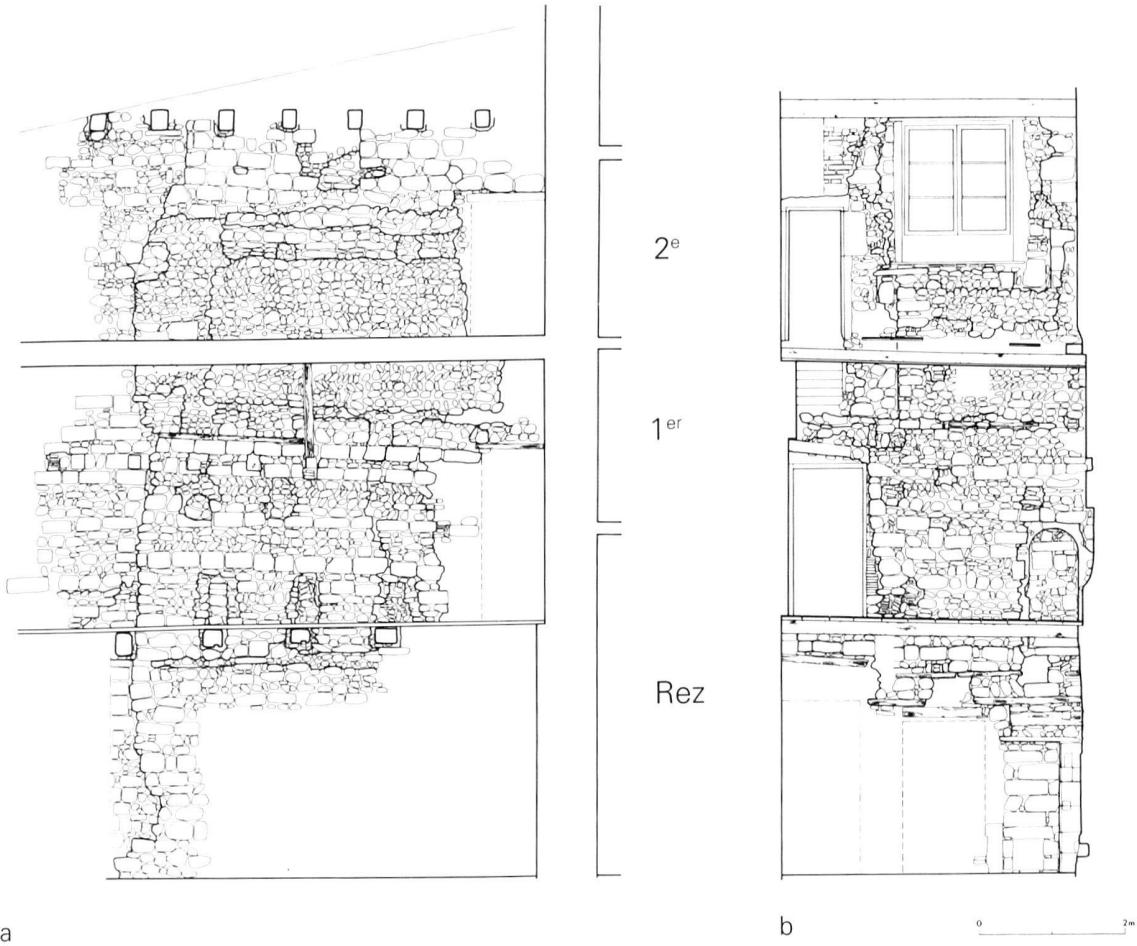


Fig. 58 Fribourg/Epouses 16. Relevé au pierre-à-pierre; a) parement sud de la partie médiane du mur mitoyen nord; b) parement ouest du mur de refend (1:100)

dont la construction est antérieure à 1200 (voir la note 65).

C'est également durant cette période, soit la deuxième moitié du XII^e siècle, que s'est fixé le parcellaire. La pro-

fondeur (18 m à 18,50 m) de la parcelle primitive est définie à l'ouest par le tracé de l'enceinte et, à l'est, par l'alignement des façades sur rue dont l'emplacement est resté stable contraire-

Fig. 59 Fribourg/Epouses 16. Les traces de la première enceinte: au premier plan le radier de pierres; à l'arrière-plan (marquée par des flèches) la limite entre les maçonneries des deuxième et cinquième phases

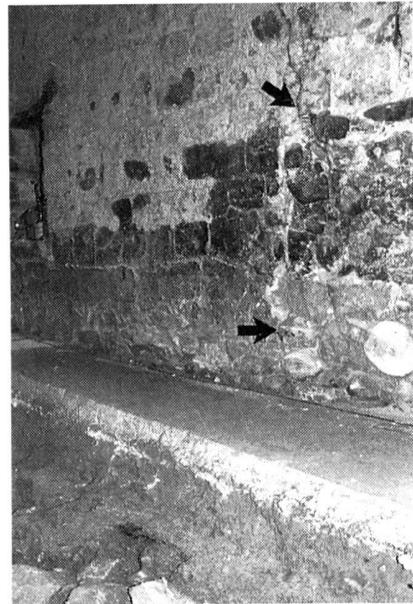


Fig. 60 Fribourg/Epouses 16. Essai de reconstitution: l'enceinte et les maisons de la 2^e moitié du XII^e siècle (première phase)

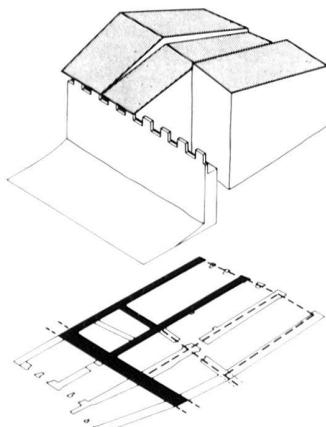




Fig. 61 Fribourg/Epouses 16. Schéma de la deuxième phase d'après le relevé au pierre-à-pierre; a) le mur mitoyen nord; b) le mur de refend (1:100)

ment à l'hypothèse de Pierre de Zurich⁶⁸. Sa largeur (4,50 m) ne paraît pas être aussi ancienne, le mur mitoyen sud entre l'enceinte et un mur de refend, situé à douze mètres de la façade, n'ayant été construits en pierre qu'après 1210⁶⁹. Cet espace est peut-être resté à ciel ouvert alors que des bâtiments occupaient la parcelle côté rue. Des traces de lierre (voir la troisième phase) sur le parement occidental du mur de refend semblent confirmer cette hypothèse (fig. 60).

La deuxième phase

Les maçonneries, les plus anciennes conservées dans la maison, subsistent uniquement dans la partie côté cour. Elles comprennent le mur de refend cité plus haut et la partie du mur mitoyen nord située entre l'enceinte primitive et le mur de refend. Elles étaient conservées sur une hauteur de neuf mètres⁷⁰, jusqu'à leur couronnement (fig. 61).

Les deux murs sont liés et, malgré les nombreuses transformations qu'a subies le bâtiment, ils conservaient de nombreux vestiges de l'aménagement de la première maison de pierre érigée

à cet emplacement. Le niveau des deux étages est marqué par des empochements de poutre insérés entre des planches horizontales, incluses à la maçonnerie, celui de la toiture est visible sur l'arase des murs et des restes d'encaadrements d'ouvertures sont conservés sur le mur de refend.

L'accès au rez-de-chaussée se faisait par une porte à piédroits de tuf et de molasse et linteau de chêne (fig. 62). Son emplacement, au sud, à proximité du mur mitoyen plus tardif, semble indiquer que, côté rue, la largeur de la maison était celle d'aujourd'hui. Le plafond était situé à une cinquantaine de centimètres sous l'actuel et sa pourtaison était probablement parallèle aux murs mitoyens; il n'y avait aucune trace de poutre dans le mur nord et le mur de refend, mal conservé à ce niveau, n'était distant de l'enceinte que de 5,50 m. Le sol, probablement de terre battue, n'a pas été repéré par les sondages, son niveau, un peu plus de 50 cm sous l'actuel, est donné par les traces du seuil de la porte, soit un rez-de-chaussée d'une hauteur supérieure à trois mètres.

- 68 ZURICH, P. de, Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles, MDR, seconde série, t. XII, Lausanne, 1924 p. 133. Cette hypothèse n'a pas résisté à l'analyse de la cave (côté rue) du n° 14, où une poutraison est implantée en 1394 dans des murs déjà existants.
- 69 Côté rue, les observations sont trop fragmentaires pour en tirer des conclusions. Le mur sud de la cave, en galets et boulets, n'est pas postérieur au XIII^e siècle, ce qui ne prouve pas que la limite de la parcelle soit antérieure.
- 70 Le couronnement a été détruit en 1993, les architectes n'ayant pas pris les précautions indispensables lors du percement d'une porte.



Fig. 62 Fribourg/Epouses 16. Les vestiges de la porte d'accès au rez-de-chaussée (deuxième phase)



Fig. 63 Fribourg/Epouses 16. Les vestiges de la fenêtre du deuxième étage (deuxième phase)

Fig. 64 Fribourg/Epouses 16. Les maçonneries du mur mitoyen nord au premier étage (deuxième phase); au premier plan (marquée par une flèche) la limite verticale marquant l'emplacement de la première enceinte

Au premier étage, l'encadrement de la porte n'était pas conservé, l'accès à la partie côté rue a été créé ultérieurement, avant la construction du mur mitoyen sud, à moins qu'il ne s'agisse que d'une réfection de son encadrement. Les poutres étaient scellées dans le mur nord, à un peu plus de trois mètres du plancher.

Le deuxième étage, d'une hauteur de 2,50 m, était éclairé par une fenêtre



percée au sud du mur de refend (fig. 61 et 63) et l'on y accédait par une porte située à l'opposé. L'encadrement de tuf de la fenêtre était soigneusement crépi et la porte, à linteau de chêne, ne conservait que son piédroit sud formé de moellons de molasse et de quelques galets. Au nord, les quelques restes du couronnement du mur mitoyen ont révélé une toiture à deux pans avec pignon en façade. De petits fragments de ce pignon subsistaient sur le mur de refend, malheureusement trop peu pour restituer avec précision l'emplacement du faîte et l'inclinaison des deux pans de toit. La pente des deux pans du toit peut être estimée entre 20% et 30% et son faîte se situait plutôt au sud de la maison actuelle.

Les matériaux de construction sont le bois et la pierre, la terre cuite (briques ou tuiles) étant absente. Les maçonneries ont été dressées avec des galets et boulets morainiques (longueur: 6-54 cm; hauteur: 3-23 cm), des moellons de molasse verte bruts d'extraction ou retouchés au taillant (longueur: 14-43 cm; hauteur: 6-23 cm) et quelques blocs de tuf. Dans l'ensemble, les pierres de taille (molasse et tuf) ne représentent que les 20% à 30% des pierres utilisées. L'appareil n'est pas homogène, il varie d'un étage à l'autre et est marqué par plusieurs étapes de chantier. Les moellons et une partie des galets sont disposés horizontalement. Au rez-de-chaussée, les moellons sont mélangés aux galets et à proximité du plafond, une assise de molasse couvre toute la longueur du mur. Au premier étage, des assises de molasse sont intercalées avec des lits de galets disposés horizontalement ou en épis (fig. 64). Au deuxième étage, seul le couronnement du mur mitoyen nord est constitué d'une assise de moellons de tuf, le reste étant en galets avec de rares moellons. La composition des mortiers varie légèrement d'une étape de chantier à l'autre. Leur couleur, gris jaunâtre à brunâtre, traduit une certaine proportion de terre. Le gravier, abondant (diamètre max. 20 mm), le sable non calibré plutôt fin et les nodules de chaux de petite taille (diamètre max. 6 mm) traduisent un bon gâchage que reflète encore la bonne cohésion du mortier. Les murs n'étaient pas crépis, le mortier lissé dans les joints laissait la tête des pierres apparente. Les bois utilisés sont essentiellement du sapin blanc et de l'épicéa, le chêne étant réservé pour les ouvertures (linteau de porte et tablette de fenêtre). Les empreintes laissées par les solives dans les murs montrent que

celles-ci n'étaient que partiellement équarries. La couverture était végétale, très probablement de barda, vu la faible pente du toit.

La datation de cette première construction en pierre a été obtenue par l'analyse dendrochronologique de onze bois liés à ses maçonneries et de deux poutres en remploi dans le plafond du premier étage. La date d'abattage des deux bois les plus récents se situe durant l'automne/hiver 1209/10, les autres remontent aux années 1207/08 et 1208/09 et enfin deux pièces sont antérieures, l'une aux environs de 1187 et l'autre en 1203/04 (ces deux derniers bois sont probablement des remplois). La date de la construction se situe donc en 1210, ou peu après.

L'absence de cheminée sur les murs conservés et l'aménagement fruste de cette partie du bâtiment semblent indiquer que celle-ci n'était pas destinée au séjour (fig. 65). La fonction de ces locaux reste énigmatique vu l'absence de paroi conservée au sud et d'autant plus que la partie côté rue n'est pas conservée. Il est probable que les plus anciennes maçonneries du mur sud de la cave remontent à cette époque. Leur appareil de galets et de boulets liés par un mortier brunâtre est très proche de celui de 1210. Ce pan de mur, conservé sur cinq mètres de longueur et repris en sous-œuvre ultérieurement, correspond à une cave dont le sol était situé environ un mètre au-dessus de l'actuel et probablement plus courte que l'actuelle, seuls les cinq mètres côté rue étant excavés.

La troisième phase

Les premières transformations qu'a subies la maison ont peut-être été réalisées suite à une période d'abandon. Les raisons et l'ampleur de cet abandon nous échappent. Les traces de lierre (fig. 66), qui en témoignent, n'ont été repérées qu'au premier étage sur la partie supérieure du mur de refend, où elles recouvrent les traces du plancher du deuxième étage de 1210. Cette localisation restreinte plaide plutôt en faveur d'un abandon partiel, limité au deuxième étage de la partie occidentale (côté enceinte) dont le toit et le plancher auraient été détruits.

Les réfections, qui s'ensuivirent, n'ont pas toutes été réalisées simultanément. Au premier étage, le percement d'une porte, ou la réfection de son encadrement, est antérieur à la construction du mur mitoyen méridional entre le mur de refend et l'enceinte. Au deuxième étage, la réfection du couronnement du mur nord est antérieure

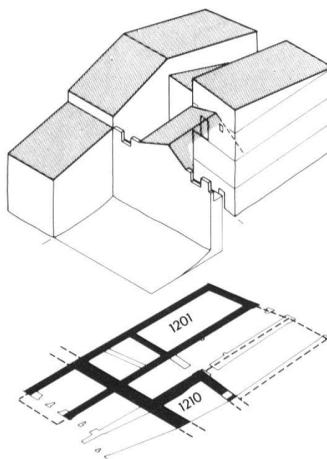


Fig. 65 Fribourg/Epouses 16. Essai de reconstitution: l'enceinte et les maisons entre 1201 (Epouses 14) et 1210 (Epouses 16) (deuxième phase)



Fig. 66 Fribourg/Epouses 16. Les traces de lierre sur le parement occidental du mur de refend (troisième phase)

à la reconstruction de la partie occidentale de ce mur et à l'abaissement du plancher de près d'un mètre. Le mortier de ces deuxièmes réfections est identique à celui du mur mitoyen sud et tend à prouver leur simultanéité (fig. 67).

L'encadrement en plein cintre de la porte du premier étage (fig. 68) est constitué de galets liés par un mortier fin, très dur, de couleur rosâtre, soigneusement lissé et le seuil est une dalle de molasse. Les autres ouvertures du mur de refend sont maintenues dans leur état primitif.

La réfection du couronnement du mur nord a été réalisée avec des galets et quelques moellons de tuf liés par un mortier gris-crème dont la composition est identique à ceux de la deuxième phase. Sa surface a été détruite par une surélévation (voir la quatrième phase), il n'est donc pas possible de préciser si cette réfection correspond à une modification de la toiture, à sa suppression ou à une transformation de la maison voisine (partie sud du n° 14).

Le mur mitoyen sud n'a pas pu être analysé car il menaçait de s'effondrer et ne pouvait, par conséquent, être décrépi. Son observation a révélé une nature identique aux deuxièmes réfections du mur nord. Partiellement conservé sur 9,20 m de hauteur, son extrémité occidentale adossée à l'enceinte a été détruite par le conduit d'une che-



Fig. 67 Fribourg/Epouses 16. Schéma de la troisième phase d'après le relevé au pierre-à-pierre (en gris les éléments conservés des phases antérieures); a) le mur mitoyen nord; b) le mur de refend (1:100)

Fig. 68 Fribourg/Epouses 16. La porte du premier étage (troisième phase)



minée du XV^e siècle (sixième phase) et, comme au nord, son couronnement a été écrêté lors d'une surélévation détruisant ainsi les vestiges de la toiture.

Les matériaux sont identiques à ceux de la deuxième phase, mais l'appareil est irrégulier et le mortier de mauvaise qualité. De couleur brunâtre, il est composé d'une importante charge de gravier et probablement d'une grande quantité de terre et peu de chaux, expliquant son extrême friabilité et son aspect plus proche du torchis que d'un mortier.

Contrairement à la phase précédente, aucun bois lié à ces maçonneries ne permet d'en étayer la datation qu'on peut estimer à la première moitié ou au milieu du XIII^e siècle vu l'aspect des vestiges et la datation des phases ultérieures.

L'absence d'ouvertures dans les murs mitoyens révèle que les parcelles voisines étaient également bâties jusqu'au mur d'enceinte. La vétusté de l'aménagement de cette partie de la maison et l'absence de tout système de chauffage fixe révèlent une utilisation similaire à celle des locaux de la

phase précédente sans pouvoir en préciser l'affection.

La quatrième phase

Cette phase n'a été repérée que sur le mur mitoyen septentrional qui est surélevé d'un étage, toujours entre le mur de refend et l'enceinte primitive (fig. 69). La hauteur totale de cette surélévation n'est pas conservée, le mur ayant été écrêté lors de l'extension du bâtiment au-delà de l'enceinte (cinquième phase). Deux fenêtres ont été aménagées dans le pan de mur conservé, indiquant qu'une seule maison a été surélevée sans que nous puissions préciser avec certitude laquelle, les fenêtres n'ayant pas pu être réouvertes sur une profondeur suffisante pour en définir l'orientation. La présence d'un crépi sur leurs tablettes et l'ébrasement des piédroits suggèrent la surélévation du n° 16 et non de sa voisine au nord (la partie sud du n° 14), que l'absence de vestiges de cette phase au sud tend à contredire.

Les maçonneries ont un caractère très différent de celui des phases précédentes. Elles sont constituées pres-

que exclusivement de moellons de molasse verte façonnés au taillant et à la *laie brettelée* (longueur: 26-57 cm; hauteur: 17-27 cm) disposés horizontalement, parfois calés par de petits galets, pour former des assises légèrement irrégulières. Les pierres sont liées par un mortier de couleur crème, assez dur, contenant une importante charge de gravier.

Cette surélévation remonte probablement au milieu du XIII^e siècle, ou peu après (fig. 70).

La cinquième phase

L'enceinte primitive est abattue pour agrandir la maison à l'ouest. Les nouveaux murs mitoyens sont construits dans le prolongement des précédents mais ils s'incurvent légèrement en direction du nord. Cette extension atteint neuf mètres de longueur et conserve les deux étages sur rez des phases précédentes, mais avec une modification des niveaux de plancher. Le couronnement des murs antérieurs est surélevé pour l'adapter à la toiture en *bâtière* avec pignon sur les murs mitoyens, forme de toit qui est la règle générale à Fribourg en tous cas dès le milieu du XIII^e siècle.

Le rez-de-chaussée, comme les étages, n'est pas subdivisé. Son sol de terre battue se situe 25 à 30 cm sous le niveau actuel et le plafond 50 cm au-dessus de l'actuel, soit une hauteur de 4,30 m. De la partie sur rue, on accédait à ce local par la porte de 1210 et une autre porte, aménagée dans la nouvelle façade, donnait accès au terrain bordant le fossé qui sera comblé entre 1467 et 1521⁷¹. Une fenêtre devait accompagner cette porte, mais les transformations ultérieures n'en ont pas laissé de trace. A l'intérieur, une niche a été aménagée dans la nouvelle partie du mur mitoyen nord et, au sud, le mur mitoyen forme un décrochement à proximité de la façade occidentale⁷². Ce décrochement en direction du sud se poursuit jusqu'au couronnement et est resté inexplicable. Un obstacle, aujourd'hui disparu, en est certainement la cause.

Au premier étage, le nouveau plafond, toujours en place, est établi 1,80 m au-dessus du précédent, soit une hauteur de trois mètres par rapport au plancher. La porte d'accès du mur de refend, coupée par le nouveau plancher, est remplacée par une nouvelle percée au nord, dont il ne subsiste que le linteau de molasse. A côté, un escalier de bois adossé au mur de refend, donnait accès au deuxième étage. Comme au rez-de-chaussée, deux niches sont

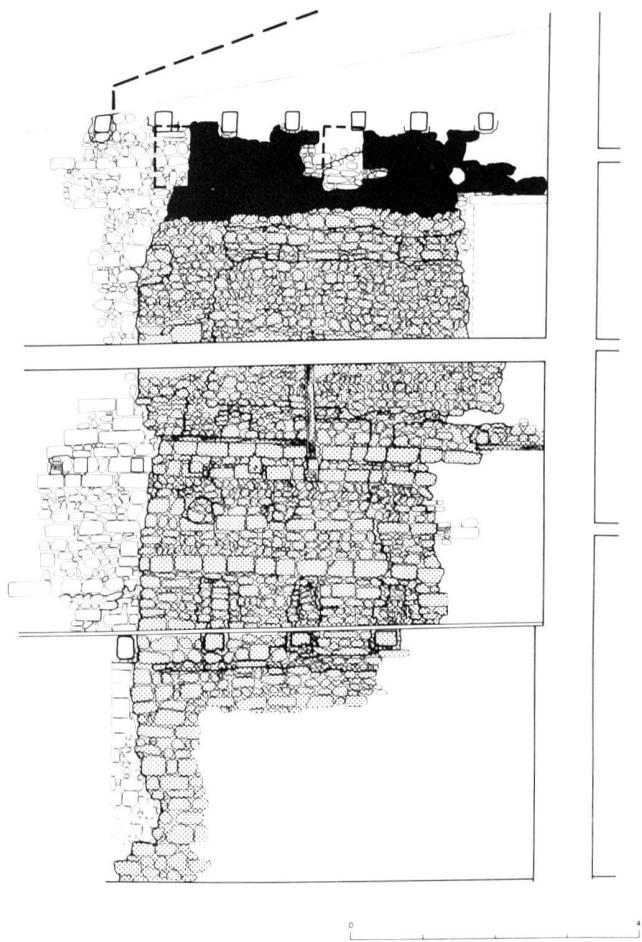


Fig. 69 Fribourg/Epouses 16. Schéma de la quatrième phase d'après le relevé au pierre-à-pierre, mur mitoyen nord (1:100)

aménagées dans le mur mitoyen nord (fig. 71). La reconstruction ultérieure de la nouvelle façade n'a laissé aucune trace des percements.

Le deuxième étage n'était probablement pas directement accessible des locaux donnant sur la rue⁷³. Son plafond n'était pas plat, mais il épousait la pente du toit (21%). Au nord, il apparaît très clairement sur le pignon du mur mitoyen, en partie reconstruit et surélevé à ce moment; au sud, ses traces ont disparu lors d'une reconstruction ultérieure. Au niveau du mur de refend, il atteignait la hauteur de 4,20 m et à peine 1,70 m au niveau de la façade

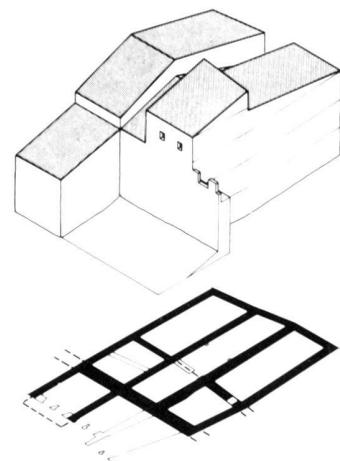


Fig. 70 Fribourg/Epouses 16. Essai de reconstitution: l'enceinte et les maisons au milieu du XIII^e siècle (quatrième phase)

71 ZURICH, P. de, voir note 68, pp. 181-187.

72 Le lien entre ce mur et la façade occidentale n'a pas pu être étudié au rez-de-chaussée où sa partie la plus ancienne est conservée. Toutefois une légère différence dans les mortiers des murs nord et sud, l'absence de points d'ancrage de la façade dans le mur sud où, de surcroît, aucune niche n'est aménagée, permettent de conclure à l'antériorité du mur sud.

73 Ce point ne peut être vérifié, car l'effondrement du mur de refend à ce niveau (voir note 70) ne nous a pas permis de réaliser les observations indispensables.



Fig. 71 Fribourg/Epouses 16. Le mur mitoyen nord et ses deux niches, au premier étage (cinquième phase)

Fig. 72 Fribourg/Epouses 16. Le mur mitoyen nord et les traces du toit (cinquième phase)



veau de la toiture se confondant avec celui du plafond, laissant ainsi un pignon saillant de 1,70 m de hauteur qui, bien que d'une hauteur supérieure à la moyenne, est une disposition habituelle à Fribourg⁷⁴ avant l'emploi généralisé des tuiles.

Les maçonneries sont régulières, constituées principalement de carreaux de molasse verte et bleue taillée à la laie brettelée (longueur: 22-91 cm, moy. env. 50 cm; hauteur correspondant à celle des assises: 10-22 cm) et de quelques galets (20 %) liés par un mortier assez dur, de couleur brunâtre. Le mur sud, légèrement antérieur, est similaire, mais ses maçonneries ne contiennent quasiment pas de galets. Les solives de sapin blanc et d'épicéa sont bien équarries et une rainure latérale permet d'y insérer des entrevois pour dédoubler les planchers afin d'assurer une meilleure isolation entre les étages. La faible pente du toit et le pignon formant pare-feu indiquent une couverture de bardeaux. L'aménagement des locaux est plus élaboré que celui des phases précédentes, les murs étaient probablement crépis aux premier et deuxième étages, mais il n'y a toujours pas de trace d'un système de chauffage⁷⁵.

Cette phase est datée par les solives du rez-de-chaussée et du premier étage en 1299/1300. La date de 1300 est vraisemblablement celle des travaux, les bois étant fréquemment abattus l'année même de leur mise en oeuvre, l'extension du bâtiment et de la maison voisine au nord remontant à l'aube du XIV^e siècle (fig. 73), soit un siècle après la partie nord du n° 14 (voir note 65).

La sixième phase

Ces transformations de la partie occidentale (côté cour) sont les dernières d'importance. La façade occidentale est presque entièrement reconstruite ainsi que le mur mitoyen sud à partir des combles, le pignon du mur nord est surélevé pour l'adapter à une nouvelle toiture.

Au rez-de-chaussée, la porte d'accès à la partie côté rue est murée pour céder la place à un accès à la cave dont le sol a été abaissé d'un mètre à ce moment ou lors de la reconstruction de la partie orientale (voir plus bas). Un soupirail est aménagé au-dessus de la porte pour ventiler la cave. Une nouvelle porte remplace la précédente au

74 Fribourg, Rue de la Samaritaine n° 19-21, in: AF, ChA 1993 (1995) p. 53.

75 Ces traces sont peut-être masquées par la cheminée de la phase suivante.

nord, mais son encadrement a été remplacé ultérieurement. Le plafond est abaissé d'un demi-mètre, au niveau actuel, en réutilisant le solivage de 1300. Le sol de terre battue est vraisemblablement maintenu au niveau précédent. La reconstruction de la façade occidentale conserve l'emplacement de la porte d'accès à la cour dont l'encadrement a été démonté pour adapter son arc en plein cintre au nouveau niveau du plafond (fig. 74).

Au premier étage, le seuil de la porte d'accès à la partie orientale est adapté au nouveau niveau du sol. Une grande cheminée est plaquée au mur sud, à l'emplacement de l'enceinte du XII^e siècle. Les empreintes des supports de bois de sa large hotte étaient encore visibles. C'est probablement à cette époque que le solivage est revêtu du plafond de planches à couvre-joints moulurés qui était encore intact avant les derniers travaux. Une porte est créée dans la nouvelle façade pour donner accès à une galerie-latrines dont l'emplacement sera maintenu jusqu'en 1993. L'encadrement de molasse de cette porte à linteau sur coussinets concaves est largement chanfreiné. Une fenêtre flanque cette porte au sud, mais son encadrement a été fortement entaillé lors d'un agrandissement ultérieur.

Au deuxième étage, une porte est percée au nord du mur de refend pour accéder aux locaux sur rue⁷⁶ et l'escalier de la phase précédente supprimé; par contre, la fenêtre de 1210 est maintenue. Un plafond plat est posé trois mètres au-dessus du plancher, il n'en subsiste actuellement que le tiers occidental. Le local est éclairé par une fenêtre à *meneaux*, dont il ne subsiste que l'encadrement de molasse largement chanfreiné.

Dans les combles, le sol de carreaux de terre cuite paraît postérieur à cette phase, mais le niveau actuel du toit remonte à cette époque. Sa pente (40%) correspond au double de celle de la toiture précédente et les murs pignons ne la dépassent plus. Ce changement de conception traduit l'apparition de la tuile qui implique des pentes de toit plus fortes et dont la résistance au feu permet la suppression des pignons pare-feu pour recouvrir la tête des murs afin d'assurer une meilleure étanchéité.

Hormis l'apparition de la tuile, dont on retrouve des fragments dans les maçonneries, les matériaux ne diffèrent pas sensiblement de ceux de la phase précédente. La façade occidentale est en grande partie reconstruite avec les pierres de celle de 1300. La taille à la laie brettelée des carreaux de molasse

est très soignée. Les mortiers perdent leur teinte brunâtre et leur charge de gravier diminue fortement, elle est compensée par l'emploi de sable lavé et tamisé.

Ces transformations reflètent une nette amélioration du confort dans les étages de la maison, dont les murs sont crépis. Au premier, la création d'une cheminée et le doublement du plafond traduisent l'importance accordée à ce local, dont l'utilisation comme cuisine à cette époque est peu probable vu la qualité du nouveau plafond et l'on s'attendait à y découvrir des peintures murales, ce qui n'a pas été le cas.

Ces transformations sont datées par les linteaux placés à l'intérieur des embrasures de la nouvelle façade occidentale et par une solive. Ces bois ont été abattus durant l'automne/hiver 1440/41 et au printemps 1441, alors que la maison appartenait au marchand Jean Floret.

La partie côté rue

Comme cela a été dit, seules des observations ont pu être réalisées côté rue, dont les murs mitoyens s'appuient au mur de refend (deuxième phase). Au rez-de-chaussée, des plaques de crépi décollées laissaient entrevoir un appareil régulier de carreaux de molasse, taillée à la laie brettelée, typiques de la fin du Moyen Age. Ces maçonneries sont postérieures aux plus anciennes observées dans la cave et identiques à celles de la reconstruction (ou construction) de la partie occidentale (côté enceinte) de son mur sud. Elles correspondent à une reconstruction de cette partie de la maison, dont le niveau du toit s'aligne sur celui de l'extension de la maison au-delà de l'enceinte (cinquième phase). Sa pente (35%), mais surtout son pare-feu saillant traduisent encore une couverture végétale. Cette reconstruction est donc antérieure à 1419, date à partir de laquelle le gouvernement offre la moitié des tuiles nécessaires pour encourager le remplacement des bardeaux⁷⁷. Cette reconstruction est postérieure à l'extension de la maison à l'ouest, ces travaux s'étant vraisemblablement déroulés durant la deuxième moitié du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle⁷⁸. La façade sur rue s'élevait alors à près de dix mètres de hauteur et abritait, comme la partie occidentale, deux étages sur rez. Plus tard, probablement simultanément aux dernières transformations importantes de la partie ouest (sixième phase, 1441), la façade est légèrement surélevée (environ 50 cm) et la pente du

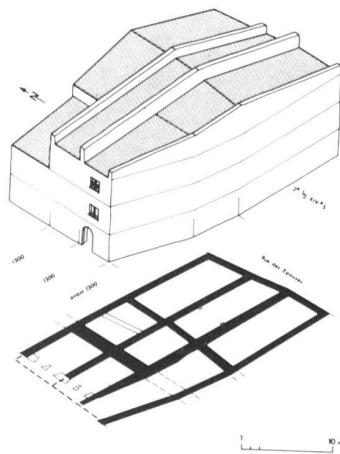
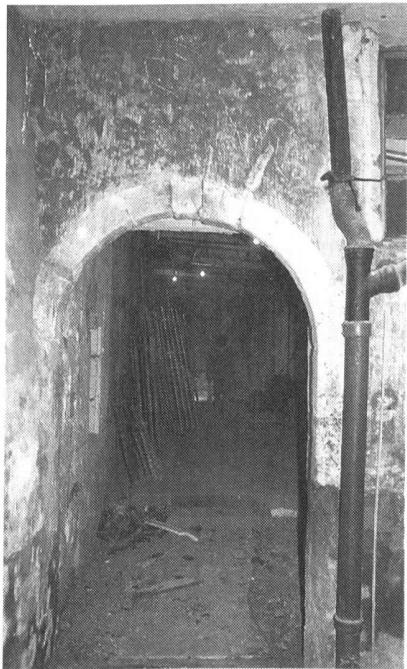


Fig. 73 Fribourg/Epouses 16. Essai de reconstitution: les maisons après la disparition de l'enceinte en 1300 (cinquième phase)

Fig. 74 Fribourg/Epouses 16. Porte d'accès du rez-de-chaussée de la façade occidentale (sixième phase)



76 Cette porte est peut-être liée à la reconstruction de la partie côté rue qui a précédé cette transformation.

77 ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse, XX^e vol., le canton de Fribourg, Zurich-Leipzig, 1928 p. XVII.

78 La mouluration des poutres réutilisées au deuxième étage est identique à celle d'un plafond de la Grand-Rue n° 12B (Fribourg), daté de 1418.

Fig. 75 Fribourg/Epouses 16. L'ange à la banderole attribué à Hans Geiler (état durant les travaux)



toit accentuée (45%) pour recevoir des tuiles.

Les transformations à partir de 1441

Les travaux importants ont surtout touché la partie côté rue. Côté cour, les réfections se sont limitées à l'élargissement des fenêtres de la façade occidentale et à la subdivision des étages. Au deuxième étage, la réparation ou le remplacement du plancher de 1300 à la fin du XV^e siècle a laissé d'intéressants objets (voir plus bas) dans les gravats déposés sous le nouveau plancher pour l'isoler.

Côté rue, la cave a été voûtée et le soupirail aménagé dans le mur de refend obstrué au XVI^e ou XVII^e siècle.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, la partie orientale va subir une profonde transformation. La façade est entièrement reconstruite, à l'intérieur, le niveau des planchers est modifié et une grande partie des poutraisons sont remplacées. Une cage d'escalier est aménagée au centre de l'immeuble, plaquée à l'est du mur de refend, probablement à l'emplacement des escaliers précédents dont les marches de chêne sont réutilisées. A l'est, des cloisons en pans de bois délimitent les locaux sur rue. Le toit est surélevé au-dessus de la cage d'escalier pour créer un puits de lumière. C'est vraisemblablement à ce moment qu'a été scellé dans le mur sud le remarquable buste d'un ange tenant une banderole où l'on peut lire «IESU(S) / MARIA / IOSEPH» (fig. 75). Ce superbe haut-relief polychrome aurait été sculpté par Hans Geiler vers 1522⁷⁹. Bien que le sculpteur ait habité la rue (l'actuel n° 10)⁸⁰, la présence de cet ange reste inexpliquée. Peut-être,

avait-il été déposé lors de la reconstruction de la façade?

A la fin du siècle passé, le rez-de-chaussée de la façade est transformé pour créer la devanture actuelle et la base des escaliers est remplacée par des marches de pierre avec une balustrade de fonte.

La dernière transformation, débutée en 1993, n'a que peu touché les locaux côté rue. Les escaliers ont cédé la place à une cage d'ascenseur, les marches et les balustres chantournées ont été récupérées par le Service des biens culturels. Côté cour, outre les destructions déjà mentionnées, une partie du plafond du deuxième étage a été remplacée par une dalle de béton, mais heureusement les autres poutraisons ont été maintenues.

Les objets découverts

Contrairement aux fouilles, les analyses de bâtiment livrent en général peu d'objets. Cette maison ne fait pas exception, mais les découvertes faites dans les gravats sous le plancher du deuxième étage se distinguent par leur qualité ou leur rareté.

Les joints du plafond ont été réparés avec des lamelles de bois (résineux) fendu. Deux de ces lamelles ont échappé de justesse à la benne⁸¹ lors de l'éventrement du plafond du XV^e siècle pour ancrer de nouvelles cloisons. Elles proviennent vraisemblablement du plafond de 1300 (cinquième phase), dont les entrevoûts avaient été jointoyés (ou rejointoyés) avec ces lamelles ornées d'une sobre polychromie (blanc, rouge et noir) appliquée au pochoir. La datation précise de ces éléments reste aléatoire, faute de point de comparaison et de plus, ils n'ont pas été retrou-

79 STRUB, M., Deux maîtres de la sculpture suisse du XVI^e siècle: Hans Geiler et Hans Gieng, Fribourg, 1962 p. 172 cat. n° 41.

80 STRUB, M., voir note 79, p. 17. La polychromie devrait être étudiée et restaurée. Il serait souhaitable de remplacer cette œuvre par une bonne copie et de l'exposer au Musée d'Art et d'Histoire.

81 Nous tenons à remercier M. Denis Mauroux de sa vigilance salvatrice.

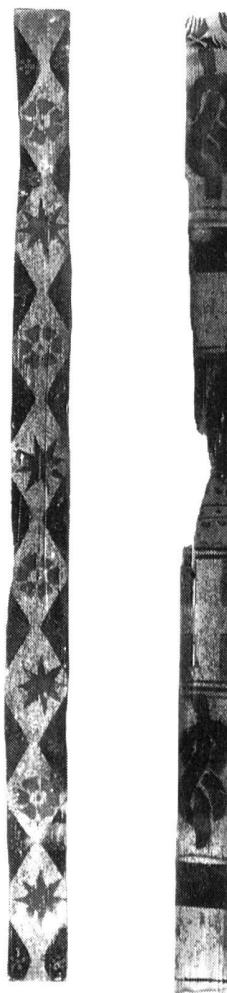


Fig. 76 Fribourg/Epouses 16. Les couvre-joints peints

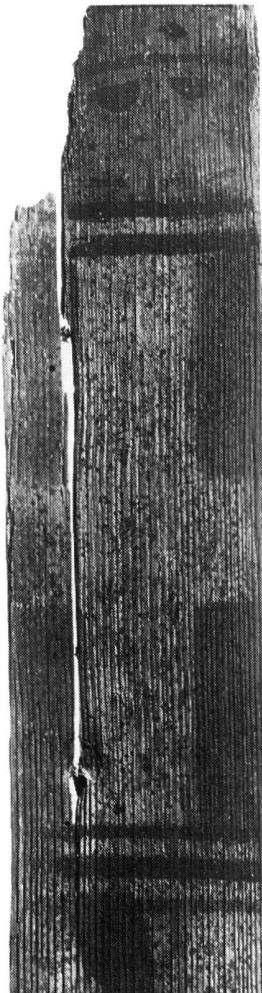


Fig. 77 Fribourg/Epouses 16. Les armes de la Maison de Savoie



Fig. 78 Fribourg/Epouses 16. Le noeud de la Maison de Savoie

vés à leur emplacement d'origine. Ils ont été, compte tenu de leur emplacement, posés entre 1300 et 1441 et réutilisés par la suite (fig. 76).

La première lamelle (longueur: 105 cm; largeur: 6,2-7 cm; épaisseur: 0,2-0,6 cm) est agrémentée d'une frise d'étoiles noires à huit branches alternées avec des fleurs rouges à six pétales, les deux motifs sur fond de losanges blancs délimités par des triangles noirs bordant le couvre-joint et frappés d'une petite fleur blanche (peu visible) formée de six points, un pour le calice et cinq pour la corolle. La seconde (longueur: 107,6 cm; largeur: 5,9-6 cm; épaisseur: 0,3-0,5 cm) est frappée aux armes (fig. 77) et noeuds (fig. 78) de la Maison de Savoie intercalés de filets rouges et noirs et de bandeaux noirs. La présence de ces armes

dans une maison dont les propriétaires connus n'ont apparemment aucun lien direct avec la famille de Savoie reste énigmatique. Elle rappelle la grande influence de cette lignée dont les terres jouxtaient celles de Fribourg alors sous la domination des Habsbourg.

On peut également signaler les restes d'un feuillet de comptes (encre sur papier, longueur conservée: 45,7 cm; hauteur conservée: 18,8 cm), malheureusement rongé par les souris (fig. 79), mais on peut encore lire les dates de 1470 répétées au-dessus de chaque colonne de comptes. Les comptes eux-mêmes n'ont pas encore été déchiffrés car, outre des noms de personnes et des montants, ils comportent de nombreuses abréviations latines, françaises et germaniques qui, si elles ne facilitent pas la lecture, illustrent parfaite-

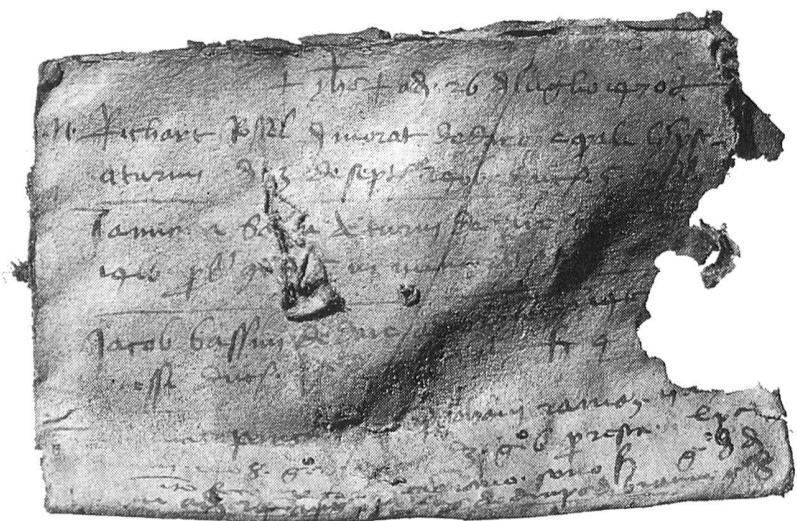


Fig. 79 (en haut) Fribourg/Epouses 16.
Feuillet de comptes de 1470, état
lors de la découverte

Fig. 80 (en bas) Fribourg/Epouses 16. Le
fourreau de couteau; a) dessus;
b) dessous; c) côté droit



ment la situation de Fribourg à la frontière linguistique. Ces comptes sont peut-être ceux de Jean Champion, seigneur de la bastie de Vaulruz alors propriétaire du bâtiment.

Enfin, un fourreau de couteau (longueur: 25,3 cm; largeur: 2,6-3,7 cm; épaisseur: 1-2,7 cm) (fig. 80), provenant du même contexte, a été découvert dans la benne. Il contenait vraisemblablement un couteau de chasse, un petit couteau et un instrument pointu. Cette pièce, bien qu'incomplète (il manque sa bouterolle métallique) est exceptionnelle à plus d'un titre⁸²: il s'agit du seul fourreau de cuir médiéval des collections du Service archéologique; parmi les nombreux fourreaux médiévaux découverts en Hollande et en Angleterre, son décor gravé et estampillé de rinceaux de feuillages gothiques est d'une qualité et d'une finesse rares; enfin, sa technique de fabrication est particulièrement sophistiquée car il n'est pas cousu comme les exemplaires connus, mais collé (la colle a résisté jusqu'à nos jours). Ce fourreau, jeté en même temps que les comptes de 1470, a probablement été réalisé durant le deuxième quart du XV^e siècle.

Conclusion

L'analyse partielle des maisons de la rue des Epouses n°s 14 (voir note 65) et 16, qui comprennent en tout trois maisons médiévales, a livré des informations capitales sur le Bourg de fondation durant le premier siècle de l'existence de Fribourg. La découverte des vestiges et du tracé d'une partie de la première enceinte est l'un des éléments majeurs, comme le sont les restes des premières maisons de pierre de la ville.

Le tracé de l'enceinte, quinze mètres⁸³ à l'est de l'emplacement supposé⁸⁴, se situe en retrait du ravin barrant l'éperon du Bourg de fondation et non sur son flanc dont l'emplacement précis reste à découvrir. L'utilisation de cette bande de terrain avant l'extension des maisons de la rue des Epouses n'est pas élucidée et l'existence d'un

82 Nous remercions chaleureusement M. Serge Volken, spécialiste de l'étude des cuirs archéologiques, qui nous a aimablement communiqué ces informations.

83 AF, ChA 1989-1992 (1993) p. 81. Nous rectifions le texte publié en 1993 où nous avions indiqué que l'enceinte découverte se situait à 7 m de l'emplacement supposé. Il s'agit d'une erreur d'échelle. L'enceinte se trouve bien à 15 m de l'emplacement supposé.

84 STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 pp. 84-89.

deuxième mur d'enceinte plus bas, ou *braies*, n'est pas exclue.

S'il est clair que la première enceinte délimitait à l'ouest les parcelles, son utilisation comme façade arrière des maisons primitives n'était apparemment pas systématique comme le laissaient supposer les découvertes de la rue des Epouses n° 14. Là, la première maison (celle qui occupe la partie nord de l'immeuble actuel) était effectivement adossée à la muraille. Ce n'est pas le cas de la rue des Epouses n° 16, où la première construction de pierre ne s'appuie à l'enceinte qu'en 1210. S'il n'est pas exclu qu'elle ait été précédée d'une construction de bois, la délimitation au sud de la parcelle par un mur après 1210 (troisième phase) tend à prouver qu'à cet endroit, la partie occidentale de la parcelle n'était pas construite à l'origine. Il faut donc nuancer le schéma d'implantation des premiers édifices le long de l'enceinte du Bourg de fondation. Enfin, l'extension au-delà de l'enceinte des maisons dès le début du XIII^e siècle tend à prouver que la ville est restée peu fortifiée jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

La découverte et surtout la datation par la *dendrochronologie* de maisons en pierre au début du XIII^e siècle confirment certaines constatations précédentes⁸⁵: les maisons sont construites *dès l'origine en ordre contigu* et non, comme l'avait supposé A. Genoud, isolées les unes des autres⁸⁶; elles étaient en partie en pierre. La découverte d'une maison en pierre de deux étages sur rez du début du XIII^e siècle (deuxième phase), mais surtout son étude, prouvent que dès la fondation de la ville, la pierre n'était pas seulement réservée aux édifices publics, aux fortifications, aux demeures des nobles et aux soubsolvants des maisons de bois. Les analyses des maisons de la Samaritaine n° 19 (voir note 74) et de la rue d'Or n° 5⁸⁷ avaient déjà prouvé l'existence de bâtiments civils de deux à trois niveaux en pierre datés de la deuxième moitié du XII^e siècle et de la première moitié du XIII^e siècle mais avec un étage de combles en bois ou pans de bois. A la rue des Epouses, les maçonneries conservées jusqu'au niveau du toit laissent supposer que l'usage de la pierre était déjà intense au XII^e siècle et qu'au XIII^e siècle, il avait rapidement supplanté le bois pour les murs porteurs. La forme du toit avec pignon en façade semble par contre exceptionnelle, mais comme il s'agit du seul toit datant de cette époque à Fribourg, nous ne pouvons tirer des conclusions actuellement.

G.B.

Sarine

R, MA, MOD

Fribourg

Rue de Romont, porte de Romont
CN 1185, 578 250 / 183 690 / 617 m
Fouille de sauvetage

Les fouilles de la porte de Romont ont été réalisées pour permettre l'extension du supermarché de la Placette, dont la réalisation rapide a été imposée par la Commune pour ne pas retarder la mise en place de la rue piétonne.

900 m² ont été explorés, dont 100 m² de manière approfondie. Les sondages ont débuté à la fin du mois de septembre 1993 et les fouilles se sont achevées à la fin du mois d'avril 1994, après une riche moisson.

Les premiers résultats des recherches ont été présentés au public en mars 1994, lors des fouilles. Les vestiges des fortifications ont déjà fait l'objet de publications succinctes⁸⁸, et seront présentés de manière plus détaillée dans une plaquette qui paraîtra, nous l'espérons, prochainement. Nous ne reviendrons donc pas ici sur ces aspects de la fouille, mais nous évoquerons les travaux de l'ombre annexes aux recherches de terrain.

L'expérience a montré que les fouilles archéologiques d'un site ne représentent en fait que la moitié du travail qui a été, dans le cas présent, spectaculaire vu l'importance et les dimensions des vestiges mis au jour; leur sort a été défini par une décision du Directeur de l'instruction publique et des affaires culturelles prévoyant: la conservation in situ des restes de l'arche du belluard de 1468/69; le marquage au sol des fortifications et la réalisation de maquettes⁸⁹. Les autres aspects de la digestion d'un site sont beaucoup plus discrets que les précédents, mais aussi importants pour l'élaboration des résultats des recherches et leur diffusion.

L'étude des structures a été réalisée pour l'essentiel lors des fouilles et a été complétée par les résultats des analyses dendrochronologiques⁹⁰ et par des recherches iconographiques pour la réalisation des maquettes. Des recherches historiques devraient clore cet aspect du dossier⁹¹.

La plus grande partie du travail concerne le traitement des objets découverts et récoltés lors des fouilles après avoir été dûment étiquetés pour en connaître la provenance exacte. Cet étiquetage doit être effectué de manière rigoureuse car de lui dépend la validité scientifique des études et de la datation.

Le tri est la première étape. Il est

85 BUJARD, J. et BROILLET, E., Fouilles archéologiques de bâtiments médiévaux à Fribourg: rue du Pont Suspended n° 74-75 (actuellement n° 4) et Grand-Rue n° 55, AF, ChA 1986 (1989) pp. 166-180.

86 GENOUD, A., La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XII^e siècle, ZAK 6, 1944 p. 5 fig. 1. Cette image, malgré ses qualités graphiques doit être bannie, car la cité jardin qu'elle représente n'a jamais existé. Déjà en 1957, Marcel Strub tentait de démontrer que les premières maisons avaient été construites en ordre contigu (STRUB, M., L'image d'une ville zaehringienne, in: Fribourg-Freiburg 1157-1481, Fribourg, 1957 pp. 327-357.). On peut déplorer que cette image soit encore republiée depuis comme dans le manuel scolaire d'histoire du canton de Fribourg (1981) ou dans le cinquième volume de la série «Fundort Schweiz» (TAUBER, J., Das Hochmittelalter von den Karolingern bis zur grossen Pest, Solothurn, 1988) largement diffusé et traduit en français.

87 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 70-74.

88 BOURGAREL, G., Les vestiges archéologiques, in: Fribourg, piétons en liberté, Michel Waeber-éditions Méandres, Fribourg, 1995 pp. 43-48. ASSPA 78, 1995 p. 233.

89 Les deux premiers points ont déjà été réalisés et l'élaboration des maquettes est en cours. Nous tenons à remercier M. Jean-Luc Nordmann qui a accepté de financer la réalisation de trois maquettes -soit deux de plus que ce qui est préconisé par l'arrêté- pour évoquer les trois principales étapes de l'évolution des défenses de la porte de Romont. Nous les remercions également pour son esprit de collaboration et son aide lors des fouilles.

90 Les analyses dendrochronologiques ont été réalisées par le LRD Moudon, n° réf. LRD94/R3727.

91 Ni le Service archéologique, ni les Archives de l'Etat ne disposent des moyens nécessaires (personne compétente ou moyens financiers pour mandater un historien) pour mener à bien de telles recherches. Nous déplorons toutefois le peu d'intérêt de l'Université et nous souhaitons un développement de la collaboration avec le personnel des Archives de l'Etat, toujours très serviable.



Fig. 81 Fribourg/R. de Romont. Assiette (2^e moitié XVI^e-1^{re} moitié XVII^e siècle, n° 163). Le bord incomplet a été consolidé avec du plâtre teinté. Le décor n'a pas été restauré pour distinguer les parties originales

effectué en partie sur la fouille pour permettre le conditionnement adéquat des objets, les matières organiques (bois, cuirs) ne devant pas sécher, et se poursuit dans les ateliers, de manière plus fine. Les différents matériaux (terre cuite, verre, fer, bronze, os, etc.) doivent être séparés car ils ne subissent pas les mêmes traitements et leurs conditions de stockage diffèrent. Les métaux ne supportent pas l'humidité qui favorise leur corrosion; ils sont entreposés dans un local climatisé, très sec. Les matières organiques, par contre, doivent rester humides avant les traitements de conservation (imprégnation par trempage dans diverses solutions) et rester dans des locaux où la température est constante et le taux d'humidité aux environs de 50%. La terre cuite est moins délicate, elle supporte des conditions climatiques moins stables, mais elle ne doit cependant pas sécher trop rapidement, car les sels qui l'ont imprégnée sortiraient trop rapidement en faisant éclater sa surface.

Ce tri effectué, les diverses opérations de conservation et restauration peuvent débuter.

La céramique est lavée à l'eau froide et séchée pour subir un second tri destiné à préparer le remontage d'innombrables tesson. A ce moment, les diverses catégories d'objets en terre cuite sont dissociées par formes, si elles sont identifiables à ce stade, et par nature (vaisselle, céramique de poêle, matériaux de construction). Le travail du remontage est souvent fastidieux car il équivaut au rassemblement des pièces de nombreux puzzles, ici plusieurs centaines, dont on ne connaît pas le motif,

qui ont été tous mélangés et auxquels manquent des pièces. Les premiers éléments sont rassemblés par de la bande adhésive, puis collés. Les pièces incomplètes doivent souvent être complétées avec du plâtre pour en assurer la solidité ou pour être présentées au public si les manques sont trop importants ou gênants pour la lecture de l'objet (fig. 81).

Le verre subit presque le même traitement que la céramique, mais il doit souvent être consolidé, car c'est une matière qui supporte mal l'humidité du sol et, une fois sèche, sa surface se feuillette. Les essais de remontage sont plus difficiles à réaliser, car les cassures sont lisses et offrent peu de points de repère. Les collages sont plus délicats, car les parois sont souvent très fines (fréquemment inférieures à un millimètre). Ils sont réalisés en deux étapes: la première consiste à créer des «ponts» entre les tessons, sur la surface du verre; ensuite les cassures sont imprégnées avec une colle dont l'indice de réfraction est proche ou identique à celui du verre pour masquer les cassures.

Les objets métalliques sont traités en fonction de la nature du métal et de son état de conservation. Ils ne sont jamais lavés, l'idéal étant d'enlever la gangue de terre avant qu'elle sèche, mais ce n'est quasiment jamais le cas vu la masse d'objets non restaurés accumulés dans les réserves du SACF. Le fer doit subir des bains pour éliminer les sels, en particulier les chlorures qu'il contient, car leur migration vers la surface la fait éclater (corrosion). Selon les dimensions des objets, ces bains durent plusieurs mois. Ensuite les objets sont débarrassés de leur croûte de rouille. Cette opération est réalisée au scalpel, avec des fraises de dentiste ou par micro-sablage. Dans la majorité des cas, le bronze est nettoyé mécaniquement, avec les mêmes outils que pour le fer. Les monnaies, qu'elles soient de bronze ou d'argent, font l'objet de soins particuliers, car leur surface doit rester intacte pour permettre leur identification.

Le cuir, en particulier les chaussures, implique souvent une inversion dans le processus de mise en valeur. Les objets composés de plusieurs pièces de cuir doivent être étudiés lors de leur nettoyage par les spécialistes, car cette opération entraîne un démontage, les fils des coutures n'étant que très rarement conservés (fig. 82). Suite à son nettoyage à l'eau froide, le cuir est trempé quelques jours dans une solution de PEG (polyéthylène glycol), puis

Fig. 82 Fribourg/R. de Romont. Éléments de chaussures médiévales après nettoyage



simplement séché ou lyophilisé. Les diverses méthodes de conservation ne font pas encore l'unanimité des spécialistes quant à leurs résultats à long terme.

Le bois implique quasiment les mêmes traitements que le cuir, mais contrairement à ce qu'on pourrait supposer, la conservation des bois gorgés d'eau médiévaux est plus délicate que celle des bois préhistoriques (fig. 83). De plus, le SACF ne dispose pas des installations nécessaires pour traiter de grandes pièces. Les 99 pièces de bois constituant le canal, le barrage et les socles de pont du belluard ont été déposés dans des caisses (fig. 84) et immersés dans le lac de Neuchâtel (fig. 85), à 30 m de profondeur pour en assurer la conservation, ces éléments étant uniques en Suisse. Seuls les petits objets seront restaurés.

Après ou lors de leur restauration/conservation, les objets sont inventoriés individuellement ou en lots selon leur nature et leur intérêt pour être étudiés et documentés (description, dessin et/ou photo, comparaison et datation) pour finalement reconstituer le plus fidèlement possible le cadre de vie matériel de nos ancêtres plus ou moins lointains. Concernant les périodes médiévales et modernes, on pourrait supposer que les documents historiques (sources écrites et iconographiques) et les objets des collections suffisent à décrire ce cadre vie; les découvertes archéologiques prouvent le contraire et montrent que les documents parvenus jusqu'à nous ont subi une sélection qui a éliminé les aspects les plus anodins et les objets les plus courants de la vie quotidienne.

Si le type de traitement dépend de la matière des objets, il est également conditionné par d'autres critères tels que leur nature, leur état de conservation, leur contexte archéologique et, bien sûr, les moyens à disposition. Dans le cadre des fouilles de la porte de Romont, seul un échantillonnage de certaines catégories d'objets a été prélevé, comme les clous, les tuiles et les restes de végétaux jonchant le fond du fossé, car leur prélèvement intégral n'aurait qu'encombré les dépôts du SACF. Il en est de même des mesures de conservation et de la restauration. Par exemple, les objets de fer ont subi

un premier nettoyage pour leur identification et la définition de leur importance, afin d'éliminer ceux qui sont trop fragmentaires ou sans intérêt, les restaurateurs étant déjà surchargés.

Quatorze mois après la fin des fouilles, près de 900 objets ont déjà été inventoriés. La céramique culinaire est restaurée, inventoriée (511 pièces et lots de tessons) et sa documentation graphique est en cours. Son étude est prometteuse vu le nombre de pièces bien conservées et la datation précise qu'en donne le contexte archéologique. La céramique de poêle en est au même stade, mais les 211 pièces inventoriées ne présentent pas le même intérêt, car elles sont plus fragmentaires et chronologiquement moins homogènes. Les autres matériaux de construction en terre cuite (tuiles, briques et carreaux de sol) ont simplement été emballés, leur traitement se fera ultérieurement. Le verre a été lavé et trié par formes et couleurs, sa restauration puis son inventaire et son étude vont démarrer prochainement. Les objets métalliques ont été inventoriés. Les 31 monnaies sont déjà nettoyées et déterminées, les 23 objets de fer retenus sont dans un bain de dessalaison et la plupart des 14 objets de bronze sont restaurés et photographiés. Les 140 lots de cuirs inventoriés, dont cinq ont déjà été étudiés, vont bientôt subir leur traitement de conservation, comme la vingtaine de petits objets en bois qui n'ont pas été immersés dans le lac de Neuchâtel.

La conservation du bois, du cuir, du verre, des métaux et d'une partie de la céramique est réalisée par des restaurateurs spécialisés. Le tri, le lavage, le remontage de la céramique culinaire et



Fig. 83 Fribourg/R. de Romont. Evaluation de l'état de conservation du bois (coursive de 1468) pour déterminer les traitements à adopter

Fig. 84 Fribourg/R. de Romont. Stockage des bois de construction en vue de leur immersion



Fig. 85 Fribourg/R. de Romont. Immersion des bois de construction dans le lac de Neuchâtel; au premier plan les plongeurs de la Gendarmerie

de chauffage, ainsi que l'inventaire ont été réalisés par des collaborateurs du SACF qui ont également participé aux fouilles. Nous donnons, une fois n'est pas coutume, la liste de ces travailleurs de l'ombre dont les noms figurent rarement dans les publications qui, sans eux, ne verrait jamais le jour.

Tri et lavages des objets: Mme Nicole Iannelli qui a travaillé bénévolement et que nous remercions pour l'irremplaçable service qu'elle nous a rendu, MM. Philippe Cogné, René Engel et Yves Schneuwly.

Remontage de la céramique: Mme Rose-Marie Kyburz, MM. Rocco Broccolo, Philippe Cogné et Yves Schneuwly.

Nettoyage des monnaies et petits objets en bronze: Mme Irmgard Kolberg.

Restauration des autres objets métalliques: Mme Edvige Lehmann et M. Urs Kappeler.

Traitements des objets organiques: M. Cyril Benoît.

Etude des cuirs: Mme Marquita Volken de l'atelier spécialisé Gentle Craft à Lausanne.

Conditionnement et immersion des bois: MM. Mario Ambrosio, Cyril Benoît et Philippe Cogné avec l'appui des plongeurs de la Gendarmerie du lac que nous remercions chaleureusement.

Inventaire: M. Philippe Cogné et le soussigné avec l'appui technique (informatique) de Mme Carmen Buchiller et M. Serge Menoud.

que cette dernière pourraient remonter à la deuxième moitié du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle et avoir été précédées par des ouvrages de bois. Ce premier tronçon d'enceinte, surélevé et complété ultérieurement par la tour des Chats et la tour-porte de Berne, n'a pas empêché l'incendie de la rue des Forgerons par les Bernois lors de leurs incursions de 1340 et 1386⁹⁴ (fig. 87).

Comme la tour Dürrenbühl et la *courtille* attenante, l'enceinte du Gottéron fut probablement érigée suite à ces événements pour barrer l'accès de la vallée du même nom (fig. 88 et 89). Elle n'est mentionnée avec précision dans les comptes de la ville qu'à partir de 1402 pour la construction d'une loge (ou *échauguette*) et le versement de la solde aux gardes⁹⁵, mais on y travaillait encore en 1436 ainsi qu'en 1441 et 1442. Par la suite, les mentions de travaux sur ce tronçon d'enceinte n'ont pas encore été identifiées dans les sources historiques bien que des éléments comme le *saillant* de la rive gauche et les *bretèches* soient postérieurs au XV^e siècle.

L'analyse des maçonneries et de la toiture a révélé cinq phases de construction et plusieurs étapes d'entretien.

G.B.

Sarine	MA, MOD
Fribourg	
Enceinte du Gottéron	
CN 1185, 579 540 / 183 750 / 555 m	
Analyse	

L'enceinte du Gottéron (fig. 86, 87 et 88) a fait l'objet d'une analyse lors des derniers travaux de restauration de son parement côté ville et de sa toiture. Elle fait partie des fortifications du faubourg des Forgerons qui sont les mieux conservées de la ville, mais dont l'histoire reste mal connue.

Historique

Le faubourg des Forgerons est incorporé à la cité en 1253 déjà⁹², mais les plus anciennes mentions de ses fortifications ne remontent qu'à 1376 et 1383⁹³. Il est pourtant sûr que les premiers ouvrages défensifs de ce quartier sont antérieurs au dernier quart du XIV^e siècle et qu'ils furent vraisemblablement dressés au nord pour protéger l'accès de la route de Berne. Les maçonneries de l'enceinte entre la porte de Berne et la tour Rouge ainsi

Les phases de construction

La première phase

La première phase de construction voit l'érection du mur qui barre le ruisseau, le chemin et le canal adjacent (fig. 90). La muraille, d'une épaisseur de près de 1,40 m, s'élève à 13 m au-dessus du lit du ruisseau et 9 m au-dessus de la chaussée, pour une longueur de 33 m. Le franchissement du ruisseau se fait par deux arcs surbaissés d'une portée légèrement supérieure à cinq mètres (5,20 m et 5,28 m) reposant sur une pile dressée dans le lit du Gottéron. Côté campagne, des traces de *corbeaux* arrachés subsistent de chaque côté et au-dessus des deux arches. Ce sont les vestiges des supports des deux herses qui barraient le lit du ruisseau avant que son comblement partiel ne mette à sec l'arche côté rive gauche. La herse de l'autre arche n'a été supprimée que durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, elle figure encore sur des vues romantiques, un sépia d'Alfred Gesdon

Fig. 86 (page suivante) Fribourg/Gottéron. Vue générale du faubourg des Forgerons depuis le pont du Gottéron; au premier plan, l'enceinte du Gottéron

92 STRUB, M., MAH du canton de Fribourg, t. I, la ville de Fribourg, Bâle, 1964 p. 43.

93 STRUB, M., p. 96.

94 STRUB, M., p. 81.

95 STRUB, M., p. 101.

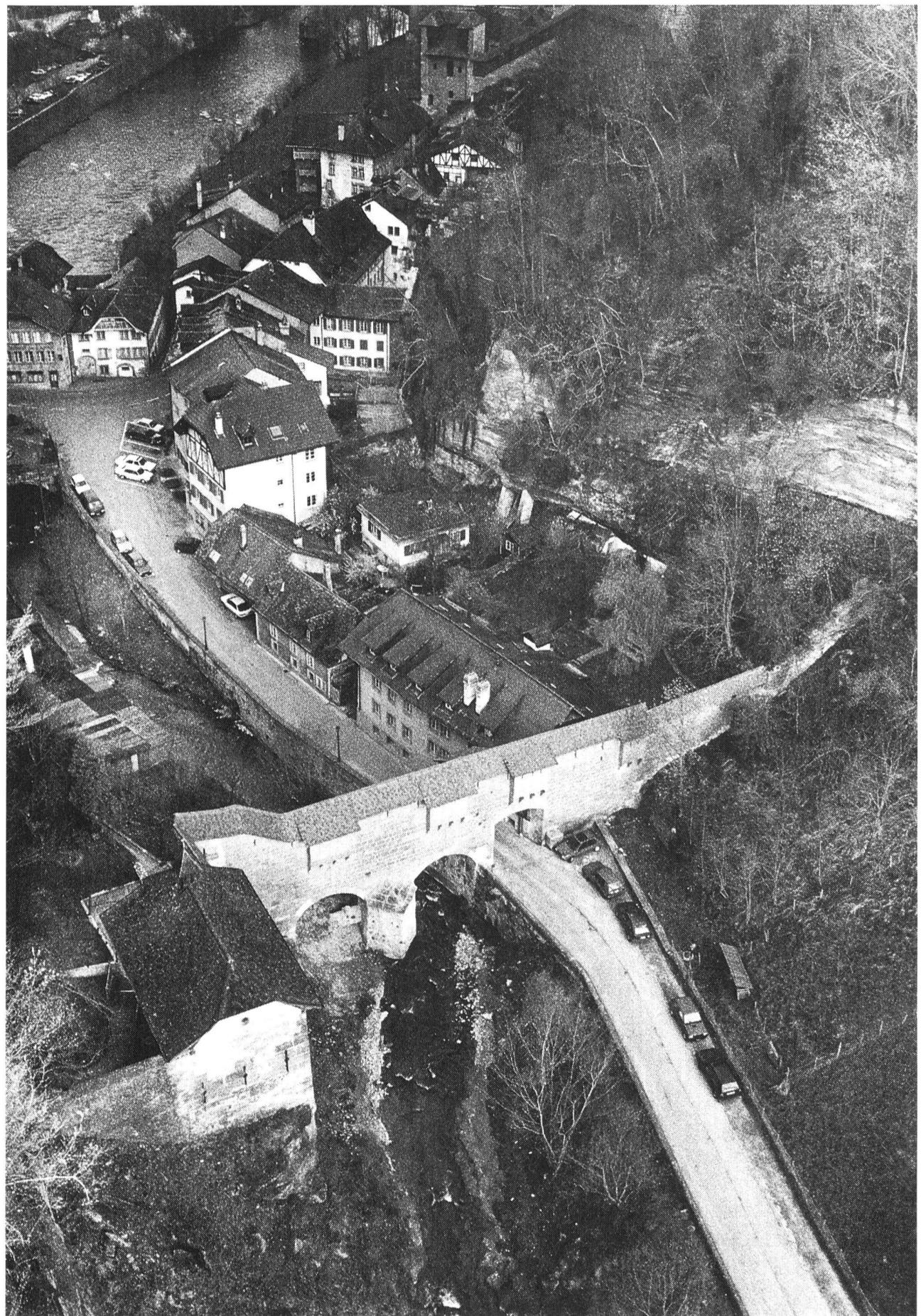
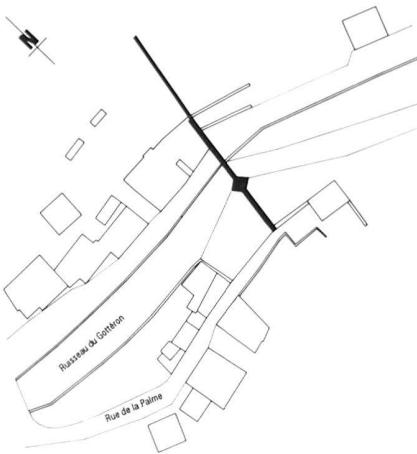


Fig. 87 Fribourg/Gottéron. Fortifications nord du faubourg des Forgerons en 1994; de bas en haut: la porte de Berne, la tour des Chats et la tour Rouge



Fig. 88 Fribourg/Gottéron. Plan de situation; en noir, l'enceinte (1:2000)



96 Au MAHF.

97 Chaque chiffre correspond à une hauteur donnée: II = 17-18 cm, III = 21-21,50 cm, IIII = 25 cm, V = 29 cm, VI = 32,50-33 cm, VII = 38-39 cm.

daté de 1857⁹⁶ notamment. Les traces des consoles arrachées sont les seuls vestiges de leur système de levage (elles devaient être levées en cas de crue afin d'éviter l'accumulation des matériaux charriés par l'eau) et également les derniers témoins de ces herses sur l'enceinte. La porte a perdu les traces de son dispositif de fermeture primitif lors de son élargissement en 1872 (date gravée sur sa clef); une herse renforçait probablement une porte à deux vantaux de bois sans pont-levis, aucun fossé ne longeant la muraille (cette disposition était inutile ici, la vallée du Gottéron n'offrant un accès facile qu'à des soldats légèrement équipés).

Le parapet crénelé, d'une épaisseur de 39 cm, s'élève à 2,17 m au-dessus du chemin de ronde (1,17 m au niveau des créneaux). Ses *merlons* sont plus larges (de 1,30 m à 1,50 m) que ses créneaux (de 1,10 m à 1,35 m) et ils ne sont pas percés d'*archères* contrairement à ceux de la dernière enceinte occidentale érigée à partir de 1397. Le

chemin de ronde, les créneaux et les *merlons* sont coiffés par des dalles de molasse biseautées en direction de la ville pour le premier et en direction de la campagne pour les seconds afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales, l'enceinte n'étant pas couverte à l'origine. Sur la rive gauche, le chemin de ronde s'élève jusqu'au niveau du sentier St-Béat par neuf marches pour donner accès à la tour Dürrenbühl.

Liées par un mortier de couleur beige, assez fin et dur, les maçonneries de l'enceinte sont constituées d'un blocage de galets et de moellons de molasse parementé de carreaux de molasse bleue taillés à la *laie brettelée*. La régularité de l'appareil a été obtenue grâce aux marques gravées sur les carreaux dont la longueur varie de 12 à 84 cm. Ces marques, des chiffres romains apposés lors du débitage des pierres, permettaient au maçon de connaître la hauteur des carreaux et de les placer dans leur lit⁹⁷ (fig. 91). Répandue dans les régions où la molasse est abon-

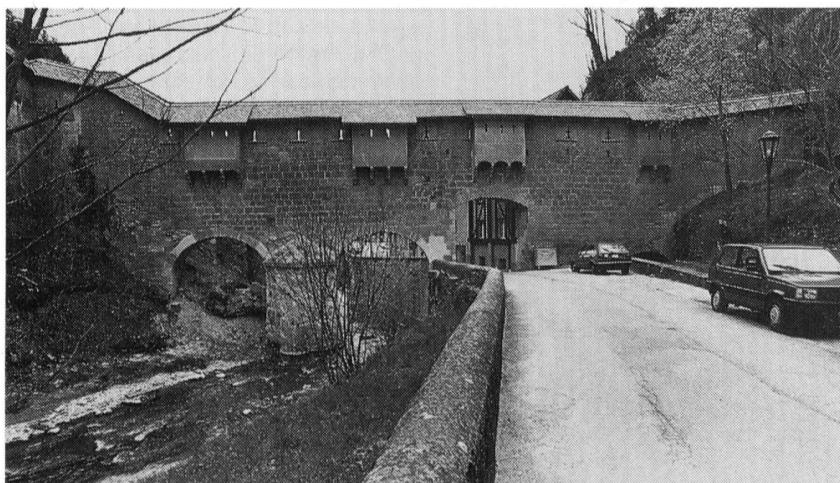


Fig. 89 Fribourg/Gottéron. Vue générale de l'extérieur de la ville après la dernière restauration (1995)

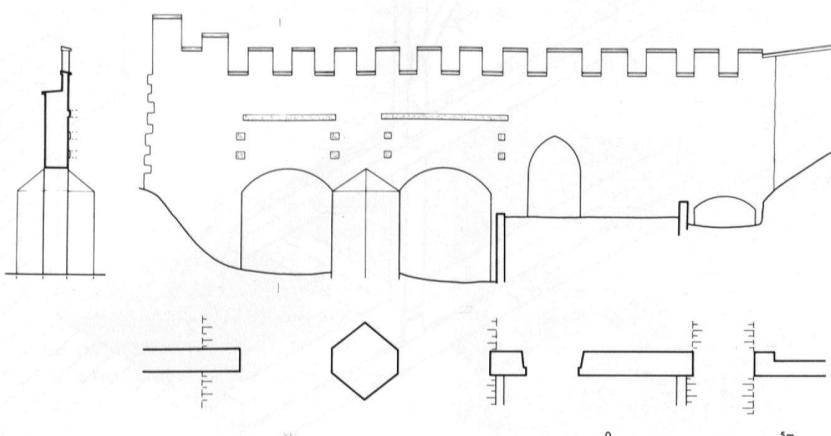


Fig. 90 Fribourg/Gottéron. Reconstitution de l'enceinte avant 1441, le parement côté campagne

dante, cette technique de marquage des pierres apparaît à Fribourg au XIII^e siècle probablement et elle y est largement utilisée durant les XIV^e et XV^e siècles, en particulier pour des constructions publiques. Elle disparaît progressivement à partir du XVI^e siècle.

Un bois de boulin subsistant dans la muraille n'a malheureusement pas pu être daté par la *dendrochronologie*. L'aspect des maçonneries, la taille de la pierre et la première mention de cet ouvrage dans les comptes suggèrent que son érection remonte à la fin du XIV^e siècle, ce qui serait confirmé par les premières mentions de travaux sur l'enceinte des Forgerons en 1376 et 1383 à moins que la construction de la «loge» et le versement de la solde des gardes n'aient précédé ou accompagné les travaux.

La deuxième phase

Cette phase correspond à une deuxième étape du premier chantier. Il s'agit du complément de la muraille sur la rive

droite jusqu'à la falaise, au pied de la tour Rouge, pour barrer complètement le fond de la vallée. Ce second tronçon d'enceinte s'inscrit dans le prolongement du premier, dont les pierres de la tête de mur avaient été laissées en attente en vue de cette extension. Il est plus mince que le précédent (1 m) et son couronnement n'est pas crénelé, mais simplement revêtu de dalles de molasse biseautées. Les matériaux et l'appareil sont identiques à ceux de la première phase, on y voit également les mêmes marques de hauteur d'assise. Ces similitudes prouvent que ce segment d'enceinte a été construit peu après le premier, sans qu'il soit possible de définir le laps de temps séparant ces deux phases. S'agit-il des travaux mentionnés dans les comptes de la ville en 1436? Il n'est pas possible de le prouver actuellement.

La troisième phase

L'analyse des maçonneries a clairement mis en évidence que la couverture des

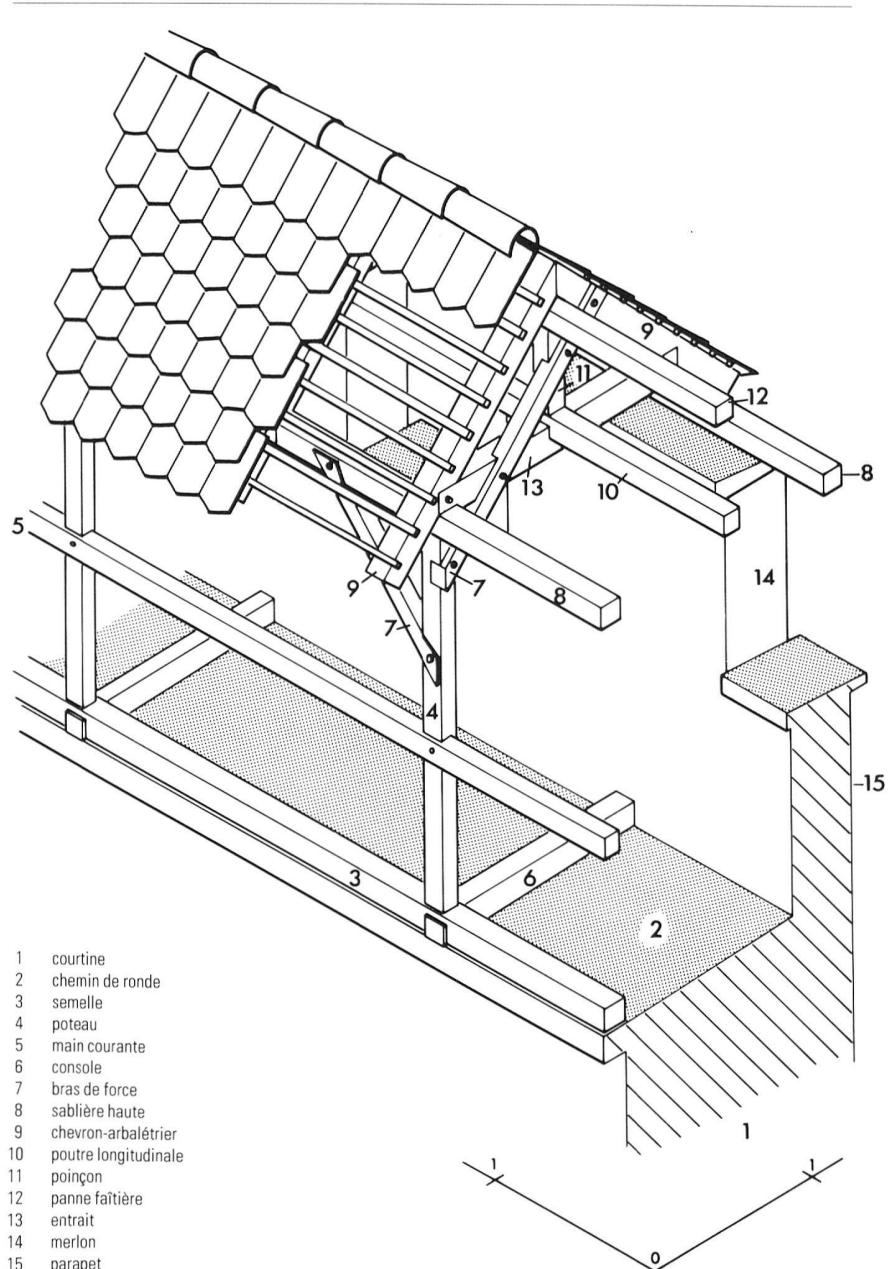
Fig. 91 Fribourg/Gottéron. Détail d'une marque de hauteur d'assise sur le parement côté ville





Fig. 92 Fribourg/Gottéron. La charpente de 1441/42 côté ville, état durant les travaux en décembre 1994 (à droite) Fribourg/Gottéron. Schéma de l'assemblage de la charpente

Fig. 93 Fribourg/Gottéron. Schéma de l'assemblage de la charpente



deux premiers tronçons de l'enceinte par un toit en *bâtière* était postérieure à leur construction. Malgré des réflections, les observations de détail de la charpente et les analyses dendrochronologiques⁹⁸ ont prouvé que la majorité des bois d'origine étaient encore en place, surtout dans les parties hautes, moins soumises aux intempéries.

La toiture en *bâtière* a conservé sa forme primitive, elle n'a été modifiée qu'à l'emplacement des bretèches et de l'édicule côté ville, ajoutés ultérieurement. Elle est couverte de tuiles plates, dont l'étude révèle de réguliers travaux d'entretien. La charpente (fig. 92) de sapin blanc et d'épicéa prend appui sur des consoles, les seules pièces de

chêne, posées sur le chemin de ronde et encastrées dans le parapet. Côté ville, elle repose sur une *sablière haute* soutenue par des poteaux fichés dans les consoles par une *semelle* et, côté campagne, une *sablière haute* la reçoit sur les *merlons*. Les *fermes* sont renforcées à leur base par une *poutre longitudinale* et par une *panne faîtière* liées par les *poinçons*. L'ensemble est *contreventé* par deux *bras de force* perpendiculaires fichés dans les poteaux et pour les *bras parallèles* à l'enceinte, dans la *sablière haute*, pour les autres, dans les *entraits*, les *poinçons* et les *arbalétriers* (fig. 93).

Les huit bois analysés dans ses parties hautes ont été abattus durant l'a-

tomme/hiver 1440/41 et des six consolles analysées, cinq remontent à l'automne/hiver 1441/42 et aux environs de 1441, la sixième n'étant pas datée. Ces dates concordent avec les mentions de travaux réalisés par le maître-maçon *Pfefferli* et le couvreur *Wernli* en 1441 et 1442, relevées dans les comptes de la ville par M. Strub (voir note 95). Il est désormais certain que l'enceinte a été couverte à ce moment avec des bois abattus durant les travaux, seul le nom du charpentier restant inconnu. Par contre, les travaux de maçonneries n'ont pas été clairement identifiés. La réfection des fondations mentionnée n'a pas été repérée, d'une part les dernières réfections ne les ont que peu touchées et, d'autre part, l'entretien fréquent, nécessaire par la présence du ruisseau, en a effacé les traces. Le mur bouchant l'arche de la rive gauche et les becs renforçant la pile centrale sont vraisemblablement postérieurs à ces travaux.

Les 23 autres pièces de bois datées par la dendrochronologie révèlent plusieurs transformations et des réfections. La première a été réalisée avec des bois abattus durant l'automne/hiver 1577/78 (quatre bois). Plusieurs poteaux ainsi qu'une semelle sont remplacés. La balustrade côté ville remonte très probablement à cette époque.

La deuxième réfection est liée à la quatrième phase de construction et la troisième, à la cinquième phase de construction (voir infra).

Enfin, deux poteaux analysés sont des pièces de remplacement, l'un probablement abattu durant l'automne/hiver 1671/72 et l'autre durant l'été 1810.

Les bois présentant des traces de travail mécanique n'ont pas été prélevés, car ils correspondent à des réfections de la fin du siècle passé ou du début de ce siècle. On relèvera encore que les pièces de bois remplacées à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle ne sont plus assemblées par des chevilles, mais simplement clouées.

La quatrième phase

Sur la rive gauche, l'enceinte primitive est complétée par le *saillant* de 21 m de longueur, sur lequel sera construite la chapelle St-Béat en 1684, et un édicule -une loge pour les gardes- est dressé sur le chemin de ronde, à proximité de la porte (fig. 94).

La construction du saillant a impliqué la reprise d'une partie des maçonneries du XV^e siècle et la construction d'un important mur de soutènement. La base des murs, jusqu'au parapet, est parementée de grands carreaux de tuf. Le parapet atteint une épaisseur de 43



Fig. 94 (en haut) Fribourg/Gottéron. Le saillant de 1586 et la chapelle St-Béat, état en 1984

Fig. 95 (en bas) Fribourg/Gottéron. L'enceinte et son saillant en 1606, extrait du panorama de Marti Martinini





Fig. 96 Fribourg/Gottéron. La bretèche sur la porte

cm sur l'enceinte et de 77 cm sur le saillant, où il s'élève à plus de trois mètres du sol de la plate-forme. Seuls les grands blocs de molasse jaune des encadrements des meurtrières sont apparents, le reste étant crépi pour masquer un appareil irrégulier lié par un mortier blanchâtre, pauvre en gravier et friable. Ces meurtrières en croix et en trou de serrure s'abaissent jusqu'au niveau du sol et sont largement ébrasées côté ville, où elle sont coiffées d'arcs surbaissés. Le couronnement, sommairement exécuté, a été conçu pour recevoir une couverture dès l'origine. Martin Martini représente le saillant en 1606 muni d'une échauguette à son extrémité (fig. 95), elle sera détruite lors de la construction de la chapelle St-Béat. Le même panorama révèle une autre loge sur la pile dans le Gottéron. Elle a disparu sans laisser de trace.

La loge sur le chemin de ronde forme une saillie côté ville, soutenue par des bras de force prenant appui sur l'enceinte. De plan presque carré (2,60 m de profondeur et 2,70 m de largeur), elle est dressée en pans de bois à armature de chêne et hourdis de briques crépies et sa couverture s'appuie à la charpente du XV^e siècle.

La couverture du saillant et l'armature de la loge ont été datées par la dendrochronologie entre 1584 et 1586. Elles ont vraisemblablement été construites durant ces années si, comme pour la charpente de l'enceinte et la phase suivante, leurs bois ont été coupés durant les travaux.

La cinquième phase

Ces travaux sont les dernières adaptations de l'enceinte aux progrès de l'armement. Les créneaux sont transformés en meurtrières à mousquets et quatre bretèches ont été construites au-dessus des arches de la porte et du canal (fig. 88). Elles sont ancrées à l'enceinte par des consoles de grès coquillier et leurs parois minces (14 à 18 cm) de quatre rangs de dalles de molasse bleue posées en délit. La dalle prenant appui sur les corbeaux est simplement *chanfreinée* pour les bretèches situées sur le ruisseau et le canal et, au-dessus de la porte, découpée en arcs surbaissés prenant appui sur les corbeaux, ou mâchicoulis (fig. 96). Elles sont percées de meurtrières en croix sur la face et les flancs pour élargir le champ de tir. Leur couverture est simple: des coyaux fixés aux chevrons de la charpente de l'enceinte. Ces bois datés de 1626 pour les bretèches nord et sud sont contemporains du millé-

sime gravé à l'intérieur de la bretèche sur la porte et accompagné de l'inscription en lettres latines majuscules «D SCHROTER DER ZIT BWMEISTER» suivie du millésime, hélas disparus aujourd'hui (fig. 97). Il s'agissait de la signature du maître qui a planifié ces travaux, ou de celui qui les a dirigés, Peter Schröter ayant été «Stattbuwmeister» -l'équivalent de nos directeurs des travaux publics et de l'édilité- de 1623 à 1627⁹⁹. Le «P» dont est frappé le millésime de 1627 gravé sur le parement extérieur de l'une des bretèches qui surplombe le Gottéron signifie certainement Peter alors que le «D» qui précède SCHROTER se rapporte peut-être à «Dominus» ou «Domnus». Une troisième inscription a été repérée à l'intérieur de la bretèche sur le canal, mais la molasse trop pulvérulente ne laissait plus qu'apparaître des bribes de lettres identiques à celles des autres bretèches¹⁰⁰.

Les travaux ultérieurs

A l'exception de la construction de la chapelle St-Béat en 1684¹⁰¹ et dans une moindre mesure de l'élargissement de la porte en 1872, l'enceinte ne subira que des travaux d'entretien. Leur étude est restée limitée aux dates fournies par la dendrochronologie (voir supra), car leur impact sur l'ouvrage s'est avéré faible.

Des graffitis ont été relevés sur les meurtrières du XVII^e siècle, ils ont peut-être été gravés par des artisans ayant oeuvré sur l'enceinte. La plus ancienne porte le millésime de 1773, mais le nom qui l'accompagne n'a pas pu être déchiffré. Les autres sont du siècle passé: J. Ran 1800, D. Girod 1868, C. Gerber 1875 et T. Kessler 1886.

Enfin, la restauration entreprise avec l'aide de la Confédération de 1916 à 1918 n'a guère laissé plus de traces que les précédentes. Les travaux de maçonneries ont été limités aux parties basses de la muraille et quelques pièces de charpente ont été remplacées.

Conclusion

La brève analyse (moins de trois jours sur place) de ce tronçon d'enceinte s'est avérée riche d'enseignements et a surtout révélé l'excellent état de conservation de ces fortifications. Si la date de construction des deux premières phases n'a pu être déterminée avec exactitude, les données récoltées permettront peut-être de retrouver la date de ces travaux par une relecture attentive des comptes de la ville entre 1376

99 ZURICH, P. de, Liste des Baumeister de 1467 à 1798, notes dactylographiées conservées aux AEF.

100 Si la dernière inscription mentionnée est actuellement illisible, il en sera bientôt de même pour l'inscription mentionnant Peter Schröter si des mesures de consolidation de la molasse ne sont pas entreprises rapidement. Cette remarque reste valable pour la molasse, mais est devenue caduque en ce qui concerne les inscriptions et les graffitis cités plus bas (voir les travaux ultérieurs), car depuis les observations et la rédaction, un nettoyage aussi conscientieux qu'imbécile en a effacé toutes les traces. Nous avons été les premiers et les derniers à les voir durant ce siècle. Peter Schröter a également réalisé la bretèche sur la porte de la Maigrauge (STRUB, M., voir note 92, p. 146); c'est aussi lui qui fit appel à Daniel Heintz de Berne pour établir le plan d'un nouveau choeur pour la collégiale (aujourd'hui cathédrale) St-Nicolas (ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse, XX^e vol., Le canton de Fribourg, Zurich-Leipzig, 1928 p. XLIV)

101 STRUB, M., voir note 92, p. 102.



Fig. 97 Fribourg/Gottéron. Détail de l'intérieur de la bretèche sur la porte avec son inscription

et 1441. L'apport des analyses dendrochronologiques a été déterminant. Grâce à elles, la charpente et surtout le saillant ont pu être datés, révélant ainsi le seul ouvrage défensif du XVI^e siècle conservé en ville de Fribourg et vraisemblablement le seul de cette importance construit à cette époque.

Nous ne pouvons qu'espérer une meilleure mise en valeur, en particulier sur le plan touristique, de cette belle muraille.

G.B.

Broye **Granges-de-Vesin**

Praz Carraz
CN 1184, 554 840 / 185 180 / 521 m
Surveillance de travaux

La surveillance de travaux d'arasement d'une butte réalisés au nord-est du village dans le cadre d'améliorations foncières a permis de mettre la main sur quelques fragments de céramique gallo-romaine dispersés sous la couche d'humus à la surface d'une importante séquence de sables morainiques. Les tessons, dont certains proviennent d'amphores et de *dolia* sont trop fragmentaires pour que l'on puisse proposer une datation allant au-delà de la fourchette I^e-III^e siècle apr. J.-C.

Aucune structure n'était associée à ces quelques indices qui viennent confirmer une occupation de la contrée à l'époque gallo-romaine, occupation déjà attestée au siècle passé par la découverte dans le village de monnaies, dont

un *aureus* à l'effigie de l'empereur Néron (AEF-PG 2, V).

S.M.

Sarine

R

Granges-Paccot

Agy
CN 1185, 578 300 / 185 570 / 595 m
Surveillance de travaux

L'occupation du territoire de la commune de Granges-Paccot à l'époque gallo-romaine fut longtemps pressentie par le biais de la toponymie, mais n'avait jamais été attestée de façon irréfutable. En effet le lieu-dit Agy, vraisemblablement un dérivé en -acum du gentilice Abidius¹⁰², laissait présager la découverte de vestiges romains dans le secteur situé entre le cimetière de St-Léonard et la zone industrielle d'Agy.

Cette hypothèse a été confirmée grâce à la surveillance d'importants travaux d'infrastructure (équipement de la future zone d'activités Agy-Expo) qui a amené la découverte de quelques fragments de *tegulae* repérés à environ 150 cm de profondeur, dans une épaisse séquence de colluvions. Le matériel, bien que dans un excellent état de conservation, se trouvait en position secondaire, dans le lit d'un cours d'eau fossile qui devait jadis se jeter dans la Sarine environ 800 mètres au nord-est. Il trahit la présence proche d'un établissement qu'il conviendrait peut-être de rechercher à l'emplacement même des maisons du hameau d'Agy.

S.M.

¹⁰² STADELMANN, J., Etude de toponymie romande, ASHF VII, Fribourg, 1902 pp. 263-264.

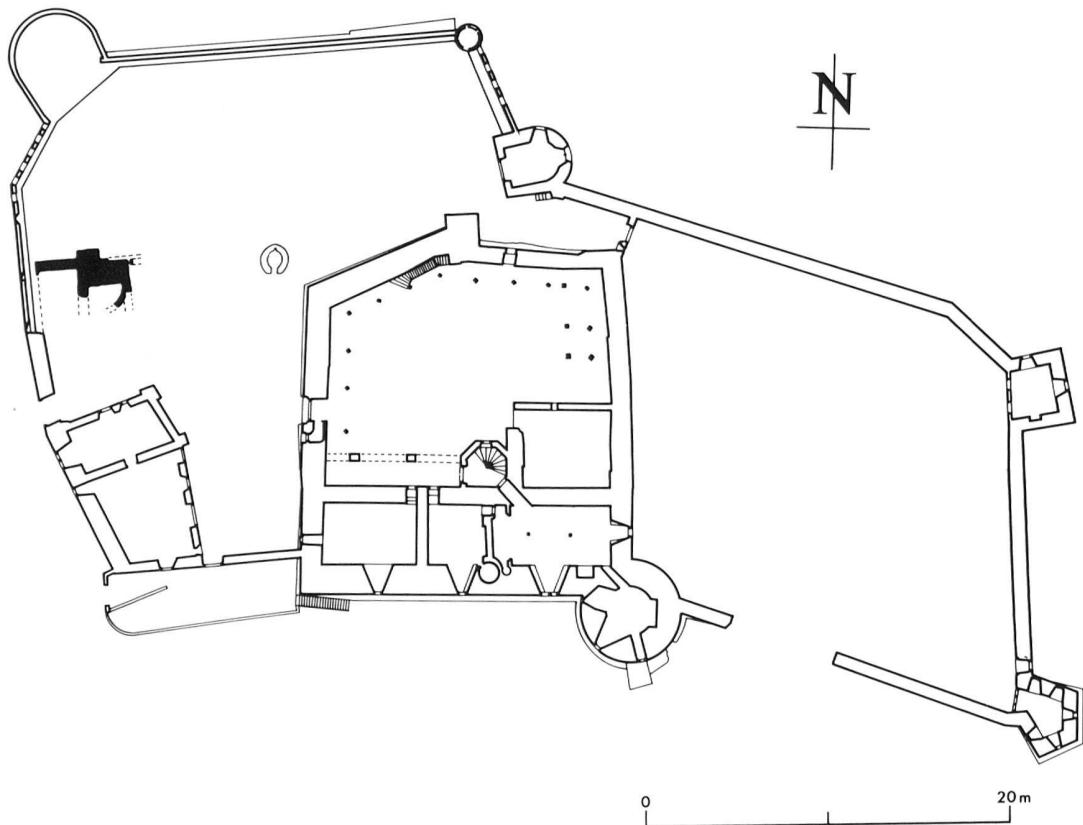


Fig. 98 Gruyères/Château. Plan général du château avec les vestiges archéologiques (en noir) d'après un plan du Département des bâtiments datant de 1941

Gruyère	R, MA
Gruyères	
Château	
CN 1125, 572 773 / 159 346 / 828 m	
Sondages	
Le projet d'extension en sous-sol du local de réception/vente du château de Gruyères, préavisé par le Service archéologique, a entraîné la découverte de vestiges dans le sous-sol de l'esplanade (fig. 98). Des murs ont été dégagés par l'entreprise mandatée. Les archéologues, avertis après le début des travaux par l'architecte, sont intervenus, inaugurant ainsi les premières recherches archéologiques dans le château de Gruyères.	lement à cette période, mais aucun élément apparent ne permet de le confirmer. Les étapes de la construction du château actuel sont également mal définies. Les plus anciennes parties visibles ne sont pas antérieures au milieu du XIII ^e siècle et se situent dans le corps principal dont le plan s'inspire des carrés savoyards. Cette filiation architecturale savoyarde découle de la soumission du comte Rodolphe III à Pierre II de Savoie en 1244 (voir note 103). Le château s'apparente aux carrés réduits, comme les châteaux de Bulle et d'Estavayer-le-Lac, dont les angles sont flanqués d'un donjon et de trois tourelles et non de trois tours. A Gruyères, l'amorce d'une de ces tourelles est encore visible au sommet de l'angle nord-ouest de la <i>courtine</i> . Les maçonneries du XIII ^e siècle comprennent le donjon, les murs de courtines est, sud, ouest et probablement la partie occidentale de la courtine nord ainsi que le corps de logis méridional qui fut transformé à la fin du XV ^e et au début du XVI ^e siècle (voir fig. 98: le corps principal). Le comte Louis lui ajouta la tourelle d'escaliers vers 1480 et le comte Jean II les galeries vers 1518 ¹⁰⁵ . La courtine occidentale était précédée d'un fossé
<i>Historique</i>	
Les premiers comtes connus seraient Wilerius et son fils Willelmus, cités entre 1073 et 1085, selon Bernard de Vevey ¹⁰³ , et Rodolphe, en 1161/62 selon Roland Flückiger ¹⁰⁴ . Les origines de la famille de Gruyères restent méconnues et sa généalogie ne peut être reconstituée qu'à partir de Rodolphe I (1155-1195/96). Les origines du château et du premier bourg remonteraient éga-	

103 VEVEY, B. de, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, ASHF XXIV, Fribourg, 1978 pp. 170-172.

104 FLÜCKIGER, R., Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Gruyère, FbG 63, 1983/84, Freiburg, 1984 pp. 153-154.

105 VEVEY, B. de, voir note 103, pp. 173-175.

comme en témoignent les rainures destinées à l'insertion des flèches du pont-levis. L'enceinte délimitant l'esplanade et la porte actuelle auraient été érigées par le comte François I^{er} entre 1434 et 1454 (voir note 105). Dès 1554 commence la domination fribourgeoise. Nous ne parlerons pas des travaux de cette période, les maçonneries mises au jour étant toutes antérieures.

Les vestiges

Les éléments mis au jour sont des murs comprenant six phases de construction (fig. 99) ainsi que quelques objets (tuiles, dont une romaine, catelles, fragments d'enduit peint, une monnaie) et des tombes d'enfants en bas âge. Les maçonneries les plus anciennes n'ont aucun lien avec les murs ultérieurs qui appartiennent à la même construction transformée plusieurs fois.

La première phase (fig. 100)

Un segment de mur d'une largeur de 88 cm forme un angle obtus, suggérant une construction de plan polygonal (fig. 101). Il a été arasé jusqu'à la semelle de fondation constituée de moellons de calcaire (longueur: 9-41 cm; hauteur: 3-10 cm), visiblement extraits sur place, dont une grande partie sont disposés en épis. Ces maçonneries sont liées par un mortier rosâtre, dur, riche en tuileau (petits fragments de terre cuite). Au nord-ouest, l'abaissement ultérieur du terrain a détruit les couches appartenant à ce mur. Par contre au sud-est, des ossements d'enfants en bas âge, dont au moins deux tombes en place, sont très certainement liés à ce mur. En effet, l'une des tombes, orientée sud-nord, est accolée au mur. Ces ossements avaient presque été mis à nu par l'arasement du terrain lié à la construction de la courtine de l'esplanade actuelle (sixième phase).

La deuxième phase (fig. 102a et b)

Ces vestiges sont nettement mieux conservés. Ils sont constitués d'un ensemble de murs liés. Le premier, perpendiculaire à l'enceinte occidentale de l'esplanade et parallèle à l'aile sud du château, est formé d'un massif quadrangulaire (contrefort?) donnant naissance à deux murs orientés est-ouest; l'un, dont seul le parement nord est visible, se poursuit en direction du château, et l'autre, d'une largeur de 1,40 m, descend en direction de l'ouest pour atteindre le pied de l'enceinte occidentale (fig. 103), où il forme un angle aigu et bifurqué en direction de la porte

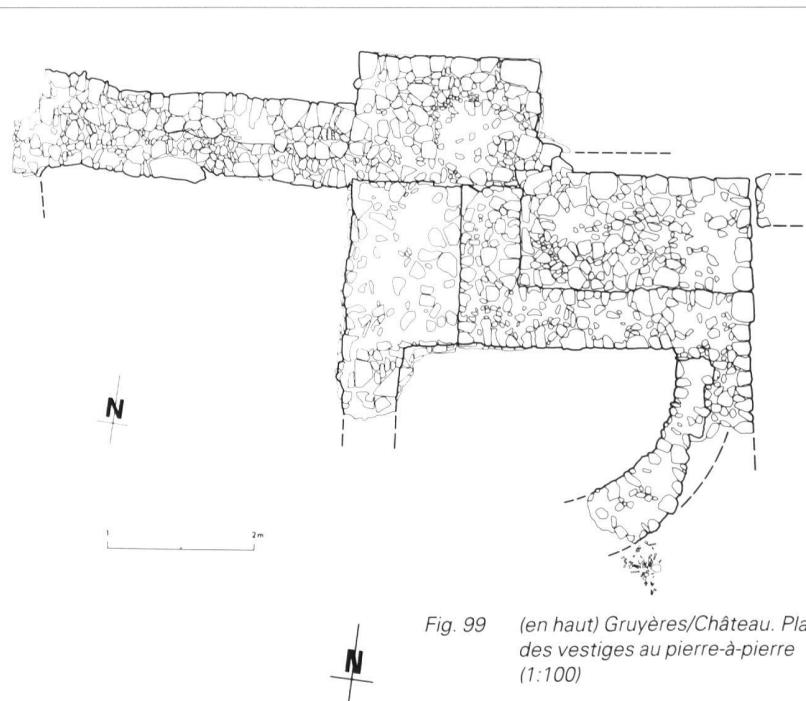


Fig. 99 (en haut) Gruyères/Château. Plan des vestiges au pierre-à-pierre (1:100)

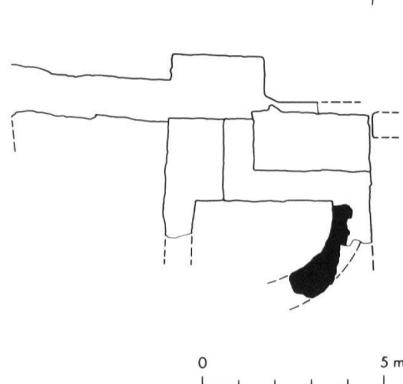


Fig. 100 (en bas) Gruyères/Château. Plan des phases; en noir: la première phase; en blanc: les phases postérieures

Fig. 101 (en bas) Gruyères/Château. Les maçonneries de la première phase vues du nord



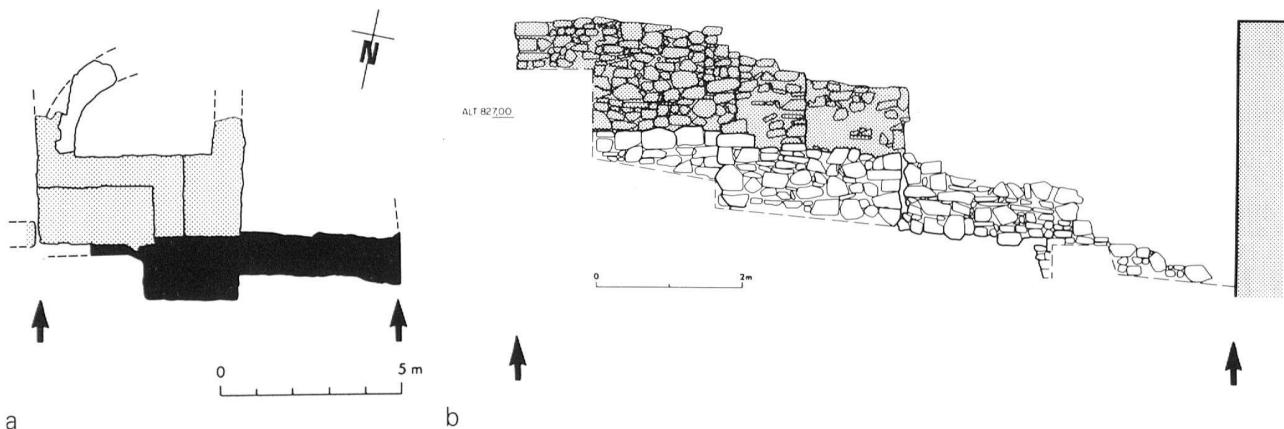


Fig. 102 Gruyères/Château. a) plan de la deuxième phase (en noir); en gris: les troisième à cinquième phases; en blanc: la première phase; b) élévation du parement nord du mur nord; en blanc: la deuxième phase; en gris: les cinquième et sixième phases (1:100)

actuelle en suivant un tracé presque parallèle à l'enceinte. Ce mur a été en grande partie détruit, vraisemblablement pour faire place à la muraille actuelle. Au nord du mur perpendiculaire à l'enceinte, le terrain naturel, formant une rampe en direction du château, est plus bas qu'au sud. Après le dépôt d'un remblai noirâtre contenant des os d'animaux, des éclats de calcaire et quelques fragments de briques, le parement nord de ce mur est réparé (cette phase n'a pas pu être rattachée aux autres). La base de cette réparation n'atteint pas la semelle de fondation, elle repose simplement dans le remblai. Les maçonneries ont été dressées avec des moellons de calcaire, quelques boulets et de rares blocs de tuf (longueur: 14-52 cm; hauteur: 3-35 cm). Leur appareil est irrégulier et la plupart des pierres sont disposées horizontalement et liées par un mortier friable, brunâtre et riche en gravier, contenant quelques fragments de terre cuite, mais pas suf-

fisamment pour lui donner la couleur rose de celui de la première phase.

La troisième phase (fig. 104)

Un mur est érigé à l'intérieur de la construction précédente, prenant appui sur le parement sud du contrefort. D'une largeur de 85 cm, il forme deux angles droits et se poursuit hors de l'emprise du chantier, en direction de la conciergerie (au sud). Ses maçonneries sont similaires à celles de la deuxième phase, mais le mortier, plus clair, est dur et l'appareil plus régulier. Le chaînage des angles, saillant, est en tuf. Son ressaut de fondation est situé au niveau de l'arase du premier mur.

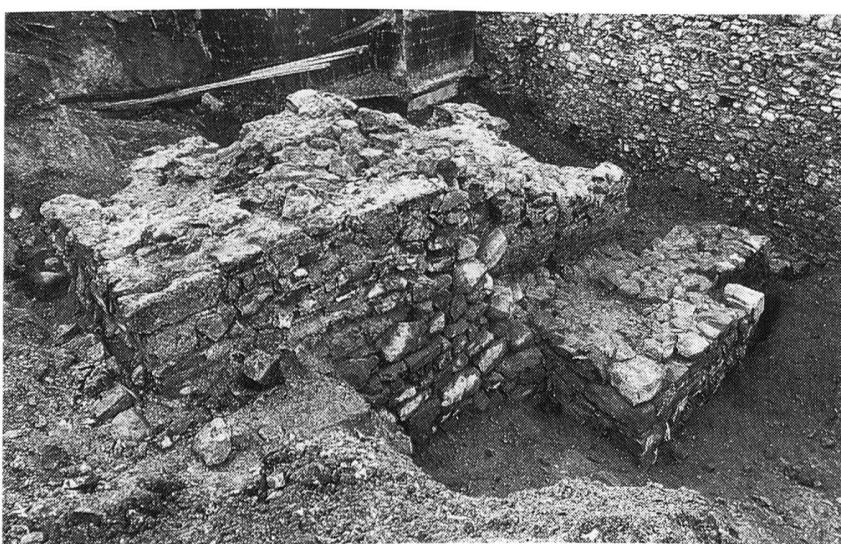
La quatrième phase (fig. 105)

Le L septentrional formé par le mur précédent fut comblé de maçonneries recouvrant également un mur de la deuxième étape. Les matériaux sont identiques à ceux des deux phases précédentes, mais avec des pierres en remploi, dont un linteau de fenêtre en tuf, orné d'un arc brisé largement *chanfreiné* (voir le premier plan de la fig. 103). L'appareil est similaire à celui de la deuxième phase, il est lié par un mortier gris-crème, assez dur.

La cinquième phase (fig. 106)

Ce mur n'est pas directement lié à la quatrième phase, le lien chronologique ne peut donc être établi avec certitude, mais son mortier gris paraît plus récent. Ses maçonneries s'appuient aux murs des deuxième et troisième phases. Le mur, très épais (2,22 m) dans le sens est-ouest, forme un angle droit pour se diriger vers l'actuel local de réception du château. Ce tronçon est beaucoup plus mince (largeur: 0,86 m), il n'en subsiste que l'amorce. Simultanément, le

Fig. 103 Gruyères/Château. Les vestiges médiévaux vus du nord-est: à gauche, au premier plan, la quatrième phase; à droite, la deuxième phase; à l'arrière-plan la courtine actuelle et le local de réception



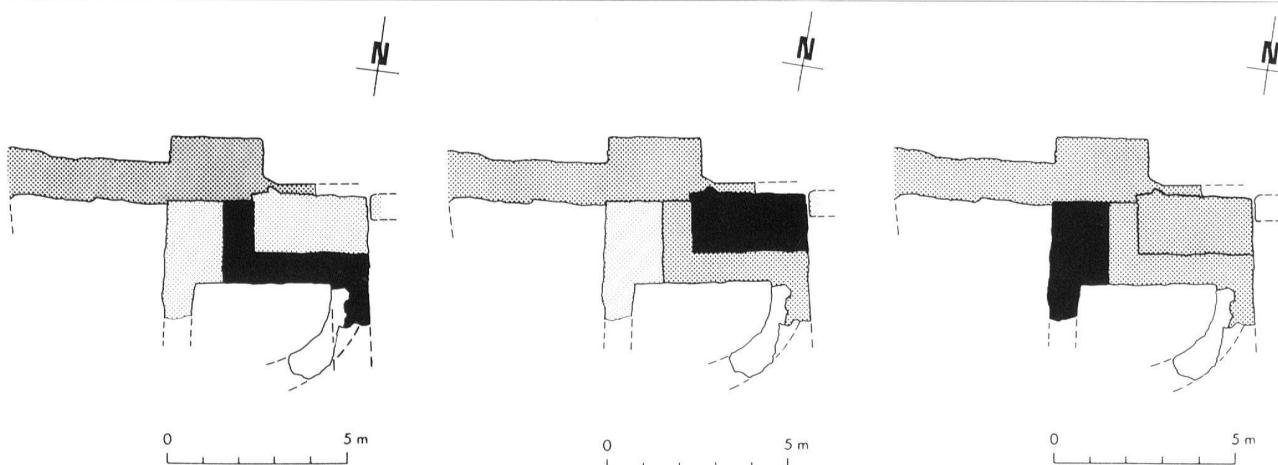


Fig. 104 Gruyères/Château. Plan de la troisième phase (en noir); en blanc: la première phase; en gris foncé: la deuxième phase; en gris: les quatrième et cinquième phases

Fig. 105 Gruyères/Château. Plan de la quatrième phase (en noir); en blanc: la première phase; en gris foncé: les deuxième et troisième phases; en gris: la cinquième phase

Fig. 106 Gruyères/Château. Plan de la cinquième phase (en noir); en blanc: la première phase; en gris: les deuxième à quatrième phases

parement sud du mur de la troisième phase est crépi (ou recrépi?) et chaulé. Les parois des troisième et cinquième phases forment un bâtiment ou un local d'une largeur (ou longueur) de 5,70 m, faisant face à l'entrée du corps principal du château. Les matériaux sont identiques à ceux des étapes précédentes et l'appareil irrégulier est noyé dans un mortier abondant.

La sixième phase (fig. 107)

Un profond remaniement a lieu dans cette partie du château. Les murs précédents sont arasés pour permettre la construction de l'enceinte occidentale de l'esplanade, en tous cas de la partie située dans l'emprise du chantier, et vraisemblablement celle de la porte actuelle. La porte et l'enceinte ne sont pas liées, mais leurs mortiers et matériaux sont identiques; la césure entre ces deux éléments est vraisemblablement le fruit de deux étapes du même chantier. La construction de la porte reprend en sous-œuvre et recouvre des maçonneries plus anciennes dont le mortier brunâtre se distingue très clairement du mortier gris de la porte et de l'enceinte. Leurs maçonneries ont été dressées avec de petits moellons de calcaire local, quelques boulets et déchets de tuf et des fragments de briques et de tuiles, le tout étant lié par un mortier gris, légèrement à très friable (ces différences de dureté sont vraisemblablement dues à un gâchage irrégulier). L'appareil est formé de lits de maçonneries horizontaux où la plupart

des pierres sont disposées à plat sans former d'assises lisibles. Le parapet, percé de meurtrières à mousquet orientées en direction de la porte, est délimité à sa base par une fine couche de terre, mais paraît être lié avec un mortier identique à celui de la partie inférieure, malheureusement mal conservé dans les parties qui n'ont pas été rejoignoyées au ciment. Il n'est donc pas certain qu'il soit postérieur au mur d'enceinte.

La construction de l'enceinte est liée à un rehaussement du terrain de l'esplanade (dans la partie explorée), alors qu'il est abaissé à la hauteur de la porte pour créer le chemin d'accès actuel comme le prouvent les maçonneries reprises en sous-œuvre. Le remblai, déposé à ce moment, contient de nombreux matériaux de construction dont les restes d'enduit peint avec des éléments de décor de tradition gothique et la monnaie cités plus haut. Sa base est marquée localement par du charbon de bois.

Les murs hors contexte

Deux murs apparaissent dans la limite orientale de la fouille. L'un semble s'appuyer sur les maçonneries de la deuxième phase, mais il n'est pas suffisamment dégagé. L'autre, situé au sud de l'excavation, a été dressé dans les remblais liés à l'enceinte. Enfin, un troisième mur a été révélé par la tranchée de sondage exécutée à l'est de la fouille. Orienté d'ouest en est, il ne peut être rattaché aux autres. D'une largeur

Fig. 107 Gruyères/Château. Vue du parement est de la courtine occidentale avec ses fondations dégagées par l'excavation



de 56 centimètres, il est constitué de petits moellons de calcaire liés par un mortier beige, grenu.

Essai d'interprétation et de datation

La petite surface explorée et la faible quantité d'objets découverts rendent toute datation et interprétation délicates et, par conséquent, hypothétiques.

La première phase contraste singulièrement avec les constructions ultérieures. Son plan polygonal, pour autant qu'on puisse en juger, son mortier au tuileau et les tombes qui lui sont liées plaident en faveur d'un édifice cultuel très ancien. Le mortier au tuileau, de tradition romaine, est encore utilisé durant le premier millénaire, suggérant une église, ou chapelle du Haut Moyen Age, mais il n'est pas improbable qu'il s'agisse des vestiges d'un temple gallo-romain. L'occupation du site à cette époque est attestée par le fragment de tuile découvert dans les remblais et par d'anciennes découvertes: un anneau, une monnaie de bronze frappée à Trèves sous l'empereur Maximien (dans le jardin du presbytère), la main droite d'une statue tenant une épée (foyer St-Germain)¹⁰⁶ et une fibule (au pied du château)¹⁰⁷.

Les phases suivantes (2 à 5) sont clairement médiévales. Dès la construction des importants murs de la deuxième phase, les transformations ultérieures attestent une continuité de l'occupation du site. L'aspect massif des maçonneries mises au jour plaide en faveur d'ouvrages défensifs. Il est probable que ces constructions soient les vestiges d'une *barbacane* et que la

rampe, que forme la surface du terrain naturel au nord de ces murs, soit une ancienne voie d'accès au château. Les murs annexes sont liés à cette fortification, mais leur fonction reste énigmatique. Le crépi chaulé appliqué sur le parement sud des murs des troisième et cinquième phases évoque l'intérieur d'un bâtiment dont le plan ne peut être restitué. Leur datation ne peut être précisée avec fiabilité vu la rareté des jalons chronologiques. Les éléments en remplois de la quatrième phase remontent très probablement au XIII^e siècle et datent peut-être la deuxième phase, la quatrième étant comprise entre le XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. Ces ouvrages défensifs seraient donc liés aux parties les plus anciennes du château actuel, mais l'antériorité de la deuxième phase ne peut être exclue.

Enfin, l'enceinte occidentale et la porte ne sont peut-être pas l'œuvre du comte François I^r, mais plutôt celle du comte Louis qui a régné de 1473 à 1493 si l'on en juge par une monnaie découverte à la base des remblais. Elle a été frappée entre 1464 et 1474¹⁰⁸.

Brabant méridional, Seigneurie de Rummen

Jeanne de Wesemael

Atelier indéterminé, *mite*, 1464-1474
A/ [+I]OhANNJA DE WES

En plein champ, écu à deux fleurs de lis en 1 et en 4 et deux lions en 2 et en 3
R/ MO - NE - TA - RV ?
Croix longue coupant la légende cantonnée de deux lions en 1 et en 4 et de deux lis en 2 et en 3

106 REICHLEN, F., Archéologie fribourgeoise, deuxième livraison, Période helveto-romaine, Fribourg, 1894 p. 50.

107 AF, ChA 1989-1992 (1993) p. 97.

108 Monnaie déterminée par Mme Anne-Francine Auberson.

Inv. n° 6909: Billon; 0,484 g; 14,6/13,8 mm; 220°.
(N° Fouille: 94/9)



Hütte aus Holz mit lehmbestrichenen Wänden verfügte über eine Feuerstelle. Anfangs des 14. Jahrhunderts brannte sie ab¹¹⁰ und ein neues Gebäude, wiederum aus Holz, nahm ihren Platz ein. Gräber des Friedhofes lagen um das Gebäude angeordnet, das damit eindeutig zum kirchlichen Bereich gehört. Wohnte hier der Pfarrer? Jedenfalls steht das heutige Pfarrhaus in vergleichbarer Lage wenige Meter weiter westlich.

J.B.

(Übersetzung: F.G.)

Conclusion

Une page importante de l'histoire du château de Gruyères est révélée par ces découvertes. La faible emprise des fouilles et le dégagement des vestiges à la pelle mécanique, sans surveillance du SACF pour une grande partie, n'ont pas facilité les recherches; les problèmes d'interprétation et de datation sont accentués par la rareté des archives médiévales et les connaissances trop superficielles des étapes de construction du château. Les vestiges mis au jour ont pu être conservés sous et à côté de la nouvelle partie du local de réception, car ils constituent un jalon important, voire essentiel, de l'histoire du site. On peut également souhaiter que les nombreuses questions qui restent en suspens attisent la curiosité des chercheurs et fassent prendre conscience aux dépositaires actuels du site qu'il n'est plus possible d'entreprendre des travaux sans études préalables (dépouillement d'archives, analyses de maçonneries ou fouilles archéologiques).

G.B.

Sense MA

Heitenried

Ehemalige Kirche St. Michael
LK 1186, 589 380 / 186 270 / 770 m
Geplante Rettungsgrabung (Abschluss)

Die ehemalige Pfarrkirche St. Michael in Heitenried ist 1987/1988 annähernd vollständig ausgegraben worden¹⁰⁹. Dabei wurden die Grundmauern einer romanischen Kirche mit rechteckigem Schiff und halbrunder Apsis aus dem 11./12. Jahrhundert freigelegt. Im Rahmen der Restaurierungsarbeiten ist von Dezember 1994 bis Januar 1995 die verbliebene Fläche im Nordwestwinkel des Schifffes untersucht worden. Dabei kamen Pfostenlöcher eines kleinen Gebäudes zum Vorschein, das etwa zehn Meter vor der Fassade der romanischen Kirche gestanden hatte. Diese

Broye BR

Lully

Champ de la Faye
CN 1184, 555 140 / 186 640 / 482 m
Sondages (construction de la RN1)

Une série de sondages mécaniques ont été effectués en juin 1994, au lieu-dit Champ de la Faye, sur la commune de Lully, à l'emplacement des pistes du chantier et d'accès du futur viaduc (fig. 108, page suivante). La RN1 traverse à cet endroit une dépression marécageuse qui alimente le ruisseau du petit Rilet et qui est limitée à l'est par la colline de la Faye et au nord par la butte du Jau.

Ce bassin paraissait dès l'abord propice à des installations humaines. Cette impression a été confirmée par la découverte sur une basse terrasse du Jau, à proximité immédiate du ruisseau, de deux groupements de vestiges associés à une couche de sable gris et comprenant des fragments de céramique de l'âge du Bronze, des galets éclatés et un éclat de *silex*. Les deux concentrations occupent une surface totale d'environ 5000 m².

Au-dessus du niveau protohistorique, nous avons noté la présence de vestiges romains épars vraisemblablement transportés depuis la butte du Jau.

T.J.A./M.B.

Broye PRO, BR

Lully

La Faye 4
CN 1184, 555 740 / 187 055 / 479 m
Fouille de sauvetage programmée (travaux annexes à la RN1)

L'habitat protohistorique découvert en 1993 est situé à la base du flanc nord de la butte de la Faye, en bordure d'une dépression peu marquée¹¹¹.

Très érodée et partiellement détruite

109 FA, AF 1987/1988 (1991) S. 65-67.

110 Archäomagnetische Datierung durch Hr. Ian Hedley, Genf.

111 Voir le plan de situation sous Lully/Champ de la Faye (fig. 108, p. 74)

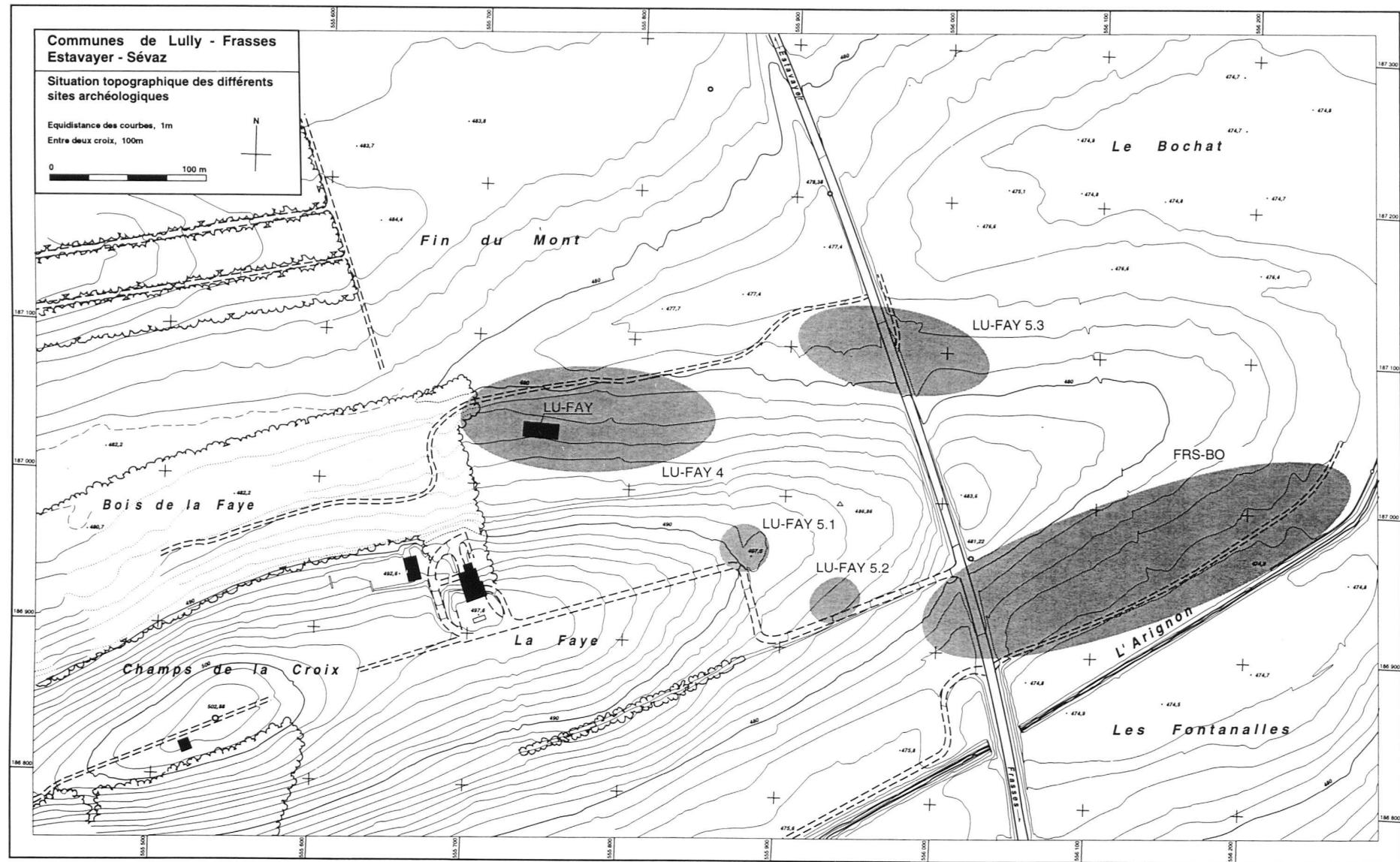


Fig. 108 Lully/Champ de la Faye. Position topographique des différents sites archéologiques

par la nécropole romaine en amont, la couche d'occupation s'étend en aval jusque dans la dépression.

Les restes d'une ou de plusieurs habitations (fig. 109) couvrant une surface d'environ 600 m² ont été reconnus sous la forme d'alignements de blocs, d'empierrements de base d'habitation et d'aménagements en dalles de molasse et de schiste; quelques fosses et des aires de rejet de galets éclatés au feu et de poterie, assez démantelées, ont été repérées en aval dans la dépression.

La fouille n'a pas livré de matériel très caractéristique. La céramique, généralement très mal conservée, paraît devoir être rattachée à l'âge du Bronze final.

C.A./M.B.



Broye

R

Lully

La Faye 5.1

CN 1184, 555 860 / 186 960 / 490 m

Sondages (construction de la RN1)

Durant l'été 1994, nous avons réalisé une campagne de sondages mécaniques au lieu-dit La Faye, sur la commune de Lully¹¹². Le réseau habituel de sondages, en tranchées de 5 m x 1,50 m espacées de 20 m dans les deux directions, ne nous avait pas permis de confirmer la présence d'un établissement romain, soupçonné à cet endroit depuis les découvertes de vestiges romains divers en prospection de surface par D. Pillonel.

Un complément de sondages, réalisés sous la forme de longues tranchées orthogonales distantes de 10 m les unes des autres, a mis en évidence près du sommet de la butte, à faible profondeur, une couche d'occupation comprenant des tuiles et des fragments de poterie (céramique à revêtement argileux décorée, amphore...) vraisemblablement associée à une construction légère (présence d'une fosse circulaire de type trou de poteau) de petites dimensions (la couche couvre environ 400 m²). Le site est recouvert en grande partie par le chemin d'accès au stand de tir.

Nous ne savons pas s'il existait une relation entre ce bâtiment et la nécropole située 150 mètres en contrebas. A 200 mètres au nord, nous avons également repéré plusieurs structures (foyer et fosse) appartenant sans doute à un habitat localisé entre le pied de la butte et la ferme de la Tuilerie.

T.J.A./M.B.

Broye

BR

Lully

La Faye 5.2

CN 1184, 555 930 / 186 930 / 485 m

Sondages (construction de la RN1)

Au mois d'août 1994, des sondages mécaniques organisés sur le flanc est de la butte de la Faye, commune de Lully¹¹³, nous ont permis de repérer deux grandes fosses aux parois rubéfiées, comblées de galets éclatés auxquelles étaient associés des tessons protohistoriques. Leur aspect nous incite à les rattacher à l'âge du Bronze.

La butte, qui domine le vallon où coule le ruisseau de l'Arignon, paraît fortement érodée si bien que les deux structures de combustion apparaissent directement sous la terre végétale. L'absence de couche archéologique conservée nous empêche de déterminer l'extension du site qui pouvait à l'origine occuper le sommet et le flanc est de la butte.

T.J.A./M.B.

Broye

R

Lully

En la Fin de la Faye

CN 1184, 555 740 / 187 045 / 480 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

Au début du printemps 1994, les fouilles archéologiques ont commencé sur le site de Lully/En la Fin de la Faye¹¹⁴, où les sondages mécaniques effectués l'année précédente avaient attesté une

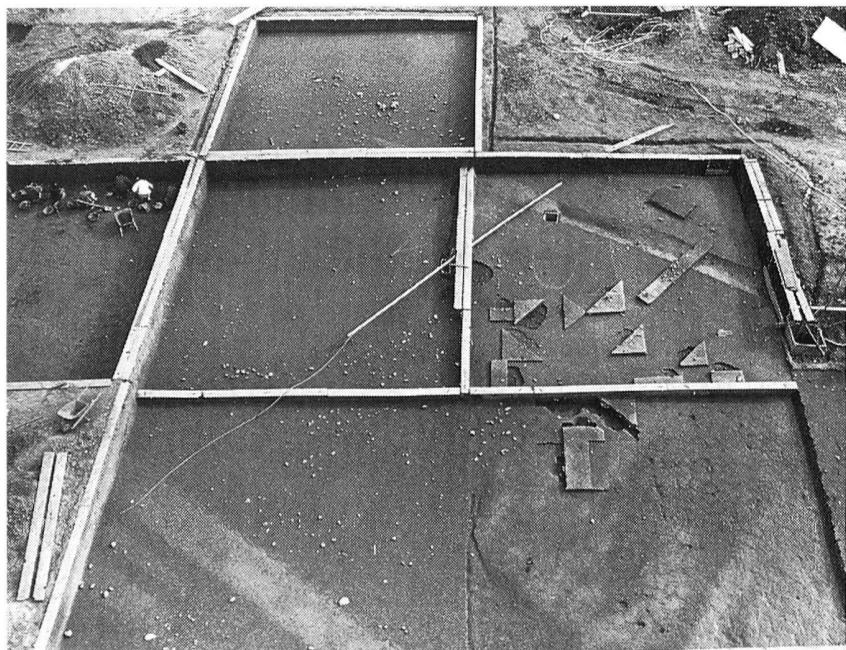
Fig. 109 Lully/La Faye 4. Empierrement de base d'une habitation

112 Voir le plan de situation sous Lully/Champ de la Faye (fig. 108, ci-contre)

113 Voir le plan de situation sous Lully/Champ de la Faye (fig. 108)

114 Voir le plan de situation sous Lully/Champ de la Faye (fig. 108)

Fig. 110 Lully/En la Fin de la Faye. Vue générale de la nécropole depuis la nacelle d'un camion-grue en octobre 1994



double occupation protohistorique et romaine.

La période romaine est représentée par une petite nécropole (fig. 110) qui, en l'état actuel des découvertes, compte 25 tombes à incinération et une à inhumation. Localisée sur le flanc nord/nord-ouest d'une petite butte morainique, elle s'étend sur une surface d'environ 20 mètres de long et 7 à 8 mètres de large et est délimitée en amont par un fossé orienté ouest/sud-ouest; la relation avec un autre fossé perpendiculaire au premier reste à déterminer. D'autres limites probables de la nécropole, telles que des alignements de

pierres et de tuiles, ont été partiellement détruites par le passage de canalisations, drains et fossés modernes. Quant aux tombes à incinération, elles ont l'aspect de fosses généralement ovales, de grandeur variable (35 à 130 cm de long), à l'intérieur desquelles ont été déposées les cendres du bûcher et les offrandes. Dans quelques cas, nous avons pu reconnaître l'existence, à l'origine, d'un contenant en matériau périsable; trois sépultures nous ont livré des urnes en céramique (fig. 111).

Les offrandes sont assez modestes, quoique parfois nombreuses. Le mobilier se compose pour la plus grande partie de céramiques et d'objets de fer (le plus souvent des clous), mais nous avons également trouvé du verre (flacons et bouteilles) et quelques objets en bronze (trois fibules, deux à trois fragments de vaisselle et trois monnaies). D'après ces objets, la nécropole a été utilisée dès la fin du I^{er} siècle et fréquentée pendant toute la première moitié du II^e siècle après J.-C.

C.A./M.B.

Broye

R

Ménières

Gravenel

CN 1204, 557 920 / 181 700 / 490 m
Prospection

Dans sa «Carte archéologique du canton de Fribourg» (Fribourg, 1878 p. 10), le Baron de Bonstetten signale des «murs et tuiles romaines éparses sur

Fig. 111 Lully/En la Fin de la Faye. Vue de la deuxième partie des tombes n° 2 nord (urne à droite) et n° 2 sud en cours de fouille



une grande étendue» autour du village de Ménières. Dans le cadre de la mise à jour du recensement des sites archéologiques de la commune (révision du plan d'aménagement local), une prospection minutieuse a été entreprise en vue de la détermination d'un périmètre archéologique précis. Il n'a malheureusement pas été possible de relocaliser ces vestiges, malgré le grand nombre de champs labourés parcourus à la périphérie du village.

Par contre, une concentration de quelques *tegulae* a été repérée à environ 600 mètres à l'est de l'agglomération. La faible densité de ces vestiges semble indiquer qu'il s'agit là de l'emplacement d'un petit rural appartenant à la *villa* principale qui pourrait, selon certains villageois, se situer non pas «autour du village», mais bien au centre de l'agglomération, à quelques dizaines de mètres au nord-ouest de l'église paroissiale.

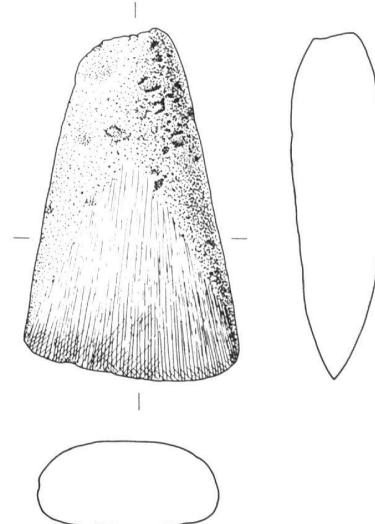
S.M.

repéré à ce jour. Seules quelques découvertes isolées, essentiellement des haches polies, sont signalées notamment à Aumont, Chapelle, Châtillon, Frasses, Lully et Montbrelloz, liste à laquelle il convient dorénavant d'ajouter Ménières.

En effet, lors d'une prospection effectuée en vue de la mise à jour du recensement des sites archéologiques de la commune (révision du plan d'aménagement local), une hache polie en roche verte a été ramassée dans un champ situé en bordure de la route reliant Fétigny à Ménières. Cette hache, façonnée par *bouchardage* et intégralement polie sur les deux faces possède un tranchant asymétrique, très émoussé (fig. 112). Il s'agit d'une pièce atypique qu'il n'est pas possible de rattacher à une civilisation particulière.

S.M.

Fig. 112 Ménières/Champ du Publoz. Hache polie en roche verte (1:2)



Broye	NE
Ménières	
Champ du Publoz	
CN 1184, 558 070 / 182 010 / 495 m	
Prospection	

Broye MA

Montbrelloz

Ancienne église St-Jean-Baptiste

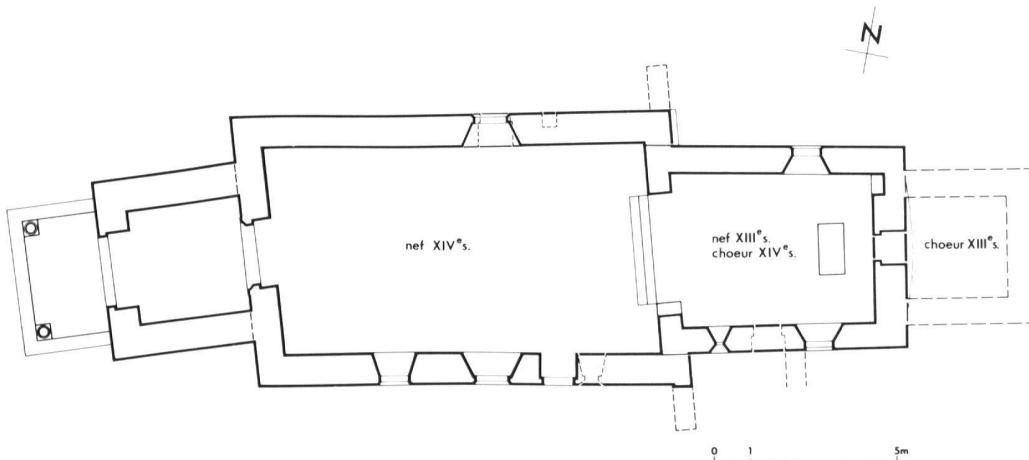
CN 1184, 557 850 / 189 300 / 501 m

Analyse des élévations

L'ancienne église de Montbrelloz apparaît pour la première fois en 1228, dans le *pouillé* de Conon d'Estavayer qui cite: «Mons Brenlos, hospitale de Jherusalem». Filiale de la maison des Hospitaliers de La Chaux, près de Cossonay, cette église était une dépendance au Moyen Age de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem¹¹⁵. Il impor-

115 WAEBER, L., Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg, 1957 pp. 231-232; voir aussi SCHÖEPFER, H., Montbrelloz. Quelques données sur l'église ancienne, ms., 1984.

Fig. 113 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Plan de l'église avec l'indication des deux étapes de construction (1:200)



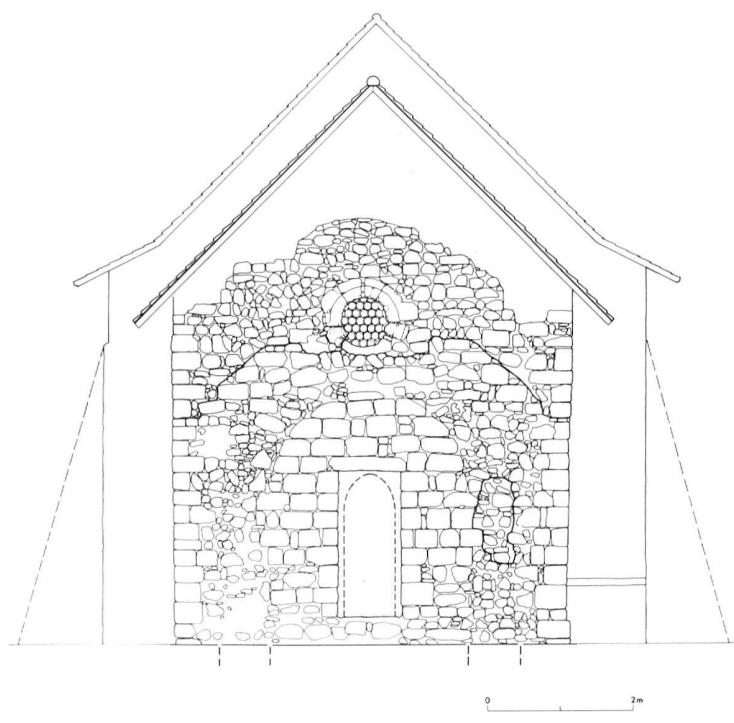
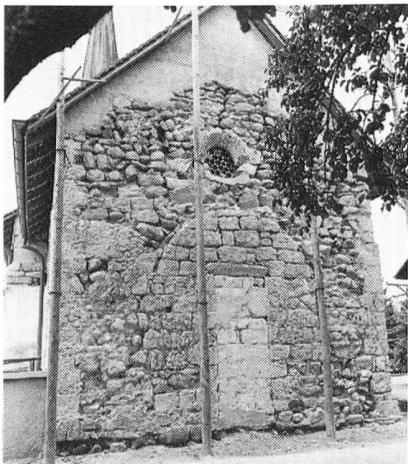


Fig. 114 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Relevé au pierre-à-pierre du mur de séparation entre le chœur et la nef du XIII^e siècle. Le chœur était voûté en plein cintre et relié à la nef par la petite porte axiale. L'*oculus* a été ajouté à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle lors de l'exhaussement de la nef primitive, transformée en un chœur voûté. La reprise à droite marque le fond du tabernacle creusé dans l'angle nord-est du nouveau chœur

Fig. 115 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Traces du chœur primitif, démolî



tait donc de profiter de sa restauration extérieure, entreprise en 1986, pour voir s'il restait quelques traces architecturales de son passé hospitalier. L'analyse archéologique, bien qu'elle soit restée partielle, a fourni des résultats particulièrement intéressants.

Deux grandes étapes de construction ont été mises en évidence (fig. 113). Lors de la première est construite une petite église, avec une nef charpentée prolongée d'un chœur quadrangulaire. Ce dernier a été démolî, mais il subsiste contre l'actuel mur de chevet des traces très nettes de ses murs latéraux, ainsi que de son voûtement en berceau en plein cintre (fig. 114 à 116). Les deux parties de l'édifice n'étaient pas reliées par un arc triomphal, mais seulement par une porte cintrée¹¹⁶. Une seule fenêtre médiévale est conservée dans l'ancienne nef, une baie rectangulaire à encadrement chanfreiné s'ouvrant dans le mur méridional¹¹⁷; deux autres baies devaient se trouver à l'emplacement des grandes fenêtres actuelles¹¹⁸.

Lors de la seconde étape, l'ancienne nef devient le chœur d'une église plus vaste. Elle est alors fortement surélevée et couverte d'une voûte en berceau brisé (fig. 117). Un *oculus* de tuf est ménagé dans le pignon de son mur de chevet, au-dessus du toit de l'ancien chœur (fig. 114 et 115). Quant à la nouvelle nef, elle est, à nouveau, sim-

plement charpentée. L'arc triomphal actuel, du XVIII^e siècle semble-t-il, a remplacé un arc plus large, mais plus bas et sans doute en arc brisé¹¹⁹, renforcé par deux contreforts placés contre les angles orientaux de la nef¹²⁰.

Une porte a subsisté dans le mur sud. Son tympan est décoré d'un trilobe, sans doute autrefois placé au-dessus de coussinets, au vu de la grande largeur de la porte originale, rétrécie au XVIII^e ou au XIX^e siècle (fig. 119 et 120).

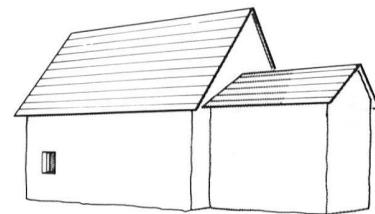


Fig. 116 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Reconstitution de la première chapelle-hôpital, XIII^e siècle

Il n'est pas certain qu'une autre porte ait donné accès à la nef avant le percement de celle de la façade occidentale, datée de 1761.

Une fenêtre rectangulaire chanfreinée s'ouvre à droite de la porte latérale. Les trois autres fenêtres de la nef ont été percées ou agrandies après le Moyen Age.

L'ancien chœur pourrait avoir été réutilisé comme sacristie, l'existence d'une telle annexe étant mentionnée

116 Un linteau droit est visible du côté de l'ancien chœur. Quelques traces d'un décor peint gothique de faux joints avaient subsisté autour de cette porte, du même côté, tandis que des claveaux de tuf utilisés pour boucher la porte paraissent provenir du berceau du chœur. La longueur de ce chœur reste inconnue, faute de sondages.

117 Cette petite fenêtre est citée par la visite épiscopale de 1453.

118 DELLION, A., Dictionnaire des paroisses catholiques du canton de Fribourg, t. 8, Fribourg, 1896 p. 473, signale que les baies du chœur ont été élargies en 1599, mais les baies actuelles doivent être encore postérieures, puisque celle du sud a un piédroit occidental non chanfreiné, car situé dans le prolongement du mur de la sacristie postérieure à 1625.

119 Les traces de cet arc ont été mises en évidence en juillet 1995 par les sondages de M. Olivier Guyot, restaurateur d'art.

120 Ces contreforts ont été arrachés par la suite, mais il en reste des traces bien visibles dans les chaînes d'angle. Les fondations du contrefort méridional ont été détruites vers 1986, lors du creusement de nouvelles fosses dans le cimetière; elles étaient longues d'environ 1,20 m selon différents témoignages.

par la visite épiscopale de 1453, sans que l'on voit où elle aurait pu se trouver ailleurs. Il aurait dans ce cas été démolie avant 1625, date à laquelle il est signalé que l'église ne possédait pas de sacristie. Une nouvelle sacristie a été ajoutée au XVII^e ou au XVIII^e siècle contre le flanc sud du chœur; il n'en reste actuellement que la porte de liaison avec le sanctuaire (fig. 113).

Parmi les transformations, signalons que le tabernacle réclamé lors de la visite épiscopale de 1453 a été établi dans l'angle nord-est du chœur¹²¹. Une autre niche a été ménagée derrière le maître-autel lorsque la porte de l'ancien chœur a été murée¹²².

Enfin, un bâtiment a été accolé au côté nord de la nef; il en subsiste les traces d'une porte et d'une armoire murale, ainsi que les logements des solives du plafond de son rez-de-chaussée (fig. 120). En liaison directe avec l'église, cet édifice mal daté était certainement dévolu à l'hôpital ou à la cure. Il a disparu au plus tard au XVIII^e siècle, lors des grandes réfections de la nef qui ont vu, vers 1734 sans doute¹²³, le percement d'une fenêtre de ce côté-ci de la nef, ainsi que la reconstruction de sa charpente.

La dernière intervention postérieure importante a consisté en la construction, en 1870, d'un clocher-porche, en

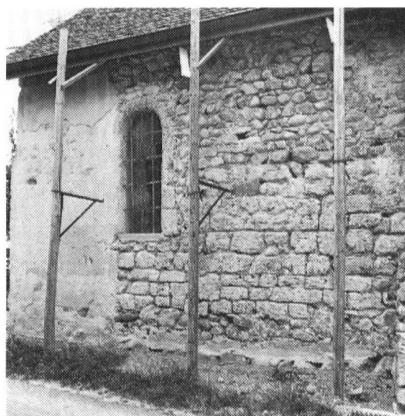


Fig. 117 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Le mur nord de la nef primitive, élevé essentiellement en moellons de tuf, a été surélevé en boulets lors de l'établissement de la voûte du nouveau chœur

remplacement du clocheton de bois qui surmontait jusqu'alors l'extrémité occidentale de la nef¹²⁴.

Le premier édifice a manifestement été bâti lors de la fondation de l'hôpital, dans le premier quart du XIII^e siècle sans doute. Son chœur n'est pas sans rappeler celui de Font, lui aussi voûté d'un berceau en plein cintre. L'absence d'arc triomphal constitue l'élément le plus intéressant de ce premier état. Un tel remplacement par une porte ne se retrouve en effet pas, à notre connaissance, dans la région proche, bien que le chœur de la chapelle, consacrée en 1264, de l'ancienne commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de



Fig. 118 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Mur sud de la nef de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle, avec sa porte à arc trilobé, transformée au XVIII^e-XIX^e siècle, et les traces d'un contrefort à l'angle

121 Ce tabernacle, ménagé après coup dans le mur, a conservé les restes d'un coffrage de bois.

122 Haute de 42 cm, elle occupe le sommet de l'embrasure cintrée de la porte.

123 DELLION, voir note 118, p. 473.

124 La base de ce clocheton est visible dans la charpente du XVIII^e siècle de la nef.

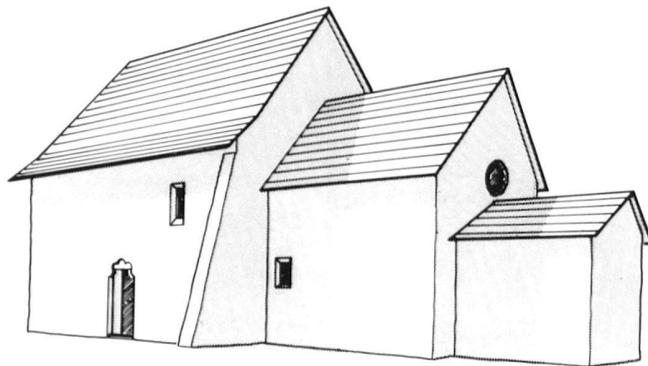


Fig. 119 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Reconstitution de l'église après l'ajout d'une nouvelle nef, fin du XIII^e ou XIV^e siècle

Jérusalem à Fribourg n'a également comporté qu'une entrée très étroite¹²⁵. Deux églises médiévales un peu plus éloignées présentaient en revanche le même genre d'accès au choeur, celle du prieuré de Malval GE¹²⁶ et celle de Mouxy en Haute-Savoie, hôpital dépendant de la Commanderie de Compezière¹²⁷.

Ces murs percés d'une entrée étroite, assimilables à des *jubés*, s'expliquent dans un prieuré par l'attribution du choeur à des religieux devant être isolés des fidèles. Dans les hôpitaux médiévaux, la salle des malades, prolongée d'un sanctuaire, a souvent une forme architecturale ne se distinguant guère de celle d'une église avec nef et choeur. Les hôpitaux de Chichester, de Beaune ou de Tonnerre en fournissent encore de bons exemples¹²⁸. À Montbrelloz et Mouxy, ces portes pourraient donc être dues à l'utilisation de l'édifice comme salle de malades avec châ-

Fig. 120 Montbrelloz/St-Jean-Baptiste. Le mur nord de la nef montre les traces d'une porte, d'une armoire et des solivages d'un bâtiment qui y était accolé. Ce bâtiment a été démoliti au plus tard au XVIII^e siècle



pelle, plutôt que comme chapelle d'hôpital.

Le deuxième édifice trouve de nombreux parallèles dans la région. Le choeur, notamment, de l'église des Hospitaliers de Saint-Jean à Fribourg, consacré en 1264, était aussi couvert à l'origine d'une voûte en berceau brisé, tandis qu'un oculus est visible dans le mur de chevet de l'église de Lully près d'Estavayer¹²⁹. Comme les autres, il peut être daté du XIII^e ou du début du XIV^e siècle¹³⁰. Le fonctionnement de la chapelle de l'hôpital de Montbrelloz comme église paroissiale, attesté dès 1360 environ, mais probablement plus ancien, pourrait avoir provoqué ce rapide agrandissement et la création d'un arc triomphal dans la nouvelle église.

J.B.

Broye

R

Murist

La Cuaz 1

CN 1184, 551 160 / 183 580 / 629 m
Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

En juin 1994, des sondages programmés effectués à l'emplacement de la nouvelle route Cheyres-Montborget ont amené la découverte, dans deux sondages espacés de 20 mètres, d'un empierrement de dimensions assez importantes (fig. 121). L'urgence des travaux de construction de cette route nous a contraint à faire une exploration rapide d'une petite partie de cet empierrement.

Orienté NNW/SSE, il se présente sous la forme d'une bande de 5 à 6 m de large de galets morainiques entiers, en majorité des quartzites de petit calibre (longueur comprise entre 7 et 13 cm) disposés sur 1 à 2 lits, située à 1

125 STRUB, M., Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, t. II: La ville de Fribourg, Bâle, 1956 pp. 203-210.

126 BLONDEL, L., Un prieuré inconnu: le temple de Malval, Genava, n.s., t. 12, 1964 fig. 3.

127 GANTER, E., Compesière au temps des commandeurs, histoire de la Commanderie du Genevois de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte, Genève, 1971 pp. 259-265 et plan p. 48.

128 LEISTIKOW, D., Dieci secoli di storia degli edifici ospedalieri in Europa, Ingelheim am Rhein, 1967 pp. 25-45.

129 BUJARD, J., L'église de Lully FR, AS 15, 1992, 2 pp. 94-99.

130 Deux choeurs du même type dans le canton de Genève ont été récemment datés par la dendrochronologie: Thônex vers 1240 et Corsier vers 1243. TERRIER, J., L'église Saint-Pierre de Thônex, Genava, n.s., t. XLII, 1994 p. 70. Bujard, J., Un choeur de 1243 environ à Corsier (Genève), à paraître.

m de profondeur dans une couche de sable limoneux brun-jaune (colluvionnement dans un vallon peu marqué). Les galets sont denses dans la partie centrale et ont tendance à s'espacer sur les bords.

Les seuls vestiges associés étant des fragments de tuile et de céramique romaine, l'empierrement peut être interprété comme un tronçon de voie romaine secondaire. Nous ne savons pas s'il existe une liaison avec l'ancien chemin connu sous le nom de «chemin de la Reine Berthe» qui passe quelques centaines de mètres plus au nord et dont le tracé est perpendiculaire.

T.J.A./M.B.

See MA, MOD

Murten

Kreuzgasse 11

LK 1165, 575 545 / 197 485 / 455 m

Geplante Rettungsgrabung

Dieses eher unscheinbare Haus steht nahe der wichtigsten Kreuzung der mittelalterlichen Stadtanlage auf einem Grundstück zwischen Ehgraben und Deutscher Kirchgasse. Das Umbauprojekt sah die Unterkellerung vor¹³¹. Darauf versprach die archäologische Untersuchung Aufschlüsse über die städtebauliche Stellung -zur Kreuzgasse orientierter Kernbau oder Hinterhaus eines Eckhauses an der Kreuzung Deutsche Kirchgasse/Kreuzgasse- sowie über die ursprüngliche Parzellierung.

Sehr bald stiess man auf eine mächtige Schicht von Brandschutt. In einem Sondierungsgraben fand sich Ofenkeraum, darunter zahlreiche Becherkacheln, sowie Geschirr aus dem 14. Jahrhundert. Für 1416 ist ein grosser Stadtbrand überliefert. Besteht eine Verbindung dazu? Die Ausgrabungen werden im Winter und Frühjahr 1995 weitergeführt.

F.G.

See MA

Murten

Ringmauer

LK 1165, 575 650 / 197 500 / 460 m

Befundaufnahme

Am Ringmauerabschnitt zwischen der Deutschen Kirche und dem Schimmelturn sind im Verlauf des Herbstes 1994 am Wehrgang und seiner Bedachung zahlreiche Einzelbeobachtungen ge-

macht worden. Wesentlich sind die Ergebnisse der Jahrringmessungen an den Bauhölzern durch das Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, welche eine genaue zeitliche Bestimmung des Fälldatums der Balken erlauben¹³².

Von der Feldseite her gesehen erkennt jeder aufmerksame Betrachter, dass der Wehrgang mit seinen Zinnen ausschliesslich aus Sandsteinquadern gemauert ist und sich von den darunterliegenden Mauerabschnitten deutlich unterscheidet. Er bildet eine letzte Aufstockung, und wir wissen nicht, welche Zinnen oder welche Bedachung die hochmittelalterliche Stadtmauer vorher getragen hat.

Im heutigen Zustand ist der Wehrgang mit einem Dach gedeckt, das sich feldseitig auf die Zinnen und stadtseitig auf eine Holzkonstruktion stützt, die von über die Mauerflucht vorkragenden Konsolen getragen wird. So kann die ganze Breite der Mauerkrone unverstellt als Laufgang genutzt werden.

Die gegenwärtige Restaurierung¹³³ beschränkt sich sinnvollerweise auf das Auswechseln schadhafter Teile. Deshalb hat nicht der Wehrgang als Ganzes untersucht werden können, sondern jeweils nur der Bereich beidseits einer schadhaften und deshalb ausgebauten Konsole. Dabei zeigte sich, dass keine einzige Konsole zum ursprünglichen Mauerverband gehört. Seien sie aus Holz, aus Sandstein oder aus gelbem Hauteive-Kalk, sämtliche Konsolen sind nachträglich eingesetzt worden. Der Boden des Wehrganges ist mit Sandsteinplatten gedeckt, deren Oberfläche mit einem Zementüberzug repariert ist. Auch die Mehrzahl dieser Platten ist, soweit untersucht, nicht ursprünglich. An manchen Stellen kann jedoch gezeigt werden, dass die ursprüngliche Lauffläche aus sehr dicken Platten, fast Blöcken bestanden hat. Reste davon stecken noch in der Brüstungsmauer, und auch das Mörtelbett auf der Mauerkrone, in welchem sie gelegen hatten, lässt sich mehrfach nachweisen.

Solche starken Platten können sehr wohl 25 cm über die stadtseitige Mauerflucht vorgekragt und als Konsolen gedient haben. Jedenfalls setzt der älteste Abschnitt des Daches zwischen Pfaffenturm und Tounaletta, dessen Bauhölzer zwischen 1429 und Winter 1431/32 geschlagen worden sind, die volle Breite des Wehrganges, mit Konsolen, voraus¹³⁴. Zwei andere Lösungen sind immerhin nicht auszuschliessen: Hat unsere beschränkte Untersuchung die Lager allfälliger ursprünglicher Konsolen nicht erfassen können? Oder gibt



Fig. 121 Murist/La Cuaz 1. Vue générale de l'empierrement depuis le nord-est

131 Der Eigentümer, Herr Eric Deloséa, hat die Arbeiten der Archäologen mit Verständnis und Interesse unterstützt, wofür wir ihm bestens danken.

132 Ref. LRD94/R3808-1.

133 Oberbauleitung: Bauverwaltung der Stadt Murten; Projekt und Bauführung: Peter Blatter, Murten; Steinhauerarbeiten: Daniel Burla, Murten.

134 Die Hölzer dieser Gruppe 7285FMUR sind eher dünn und messen deshalb nur wenige Jahrringe. Sie weisen unterschiedliche Wachstumsmerkmale auf und stammen nicht vom selben Standort. Die Datierung erfolgt darum mit Vorbehalten.

es einen Zustand vor 1432 ohne oder mit einem schmaleren Dach?

Auf jeden Fall ist anzunehmen, dass die Bauhölzer noch 1432 verarbeitet worden sind oder nur wenig später. Die Aufstockung der Stadtmauer zu ihrer heutigen Höhe ist demnach vorher erfolgt. Kurz vorher während der gleichen Bauzeit? Mehrere Jahre vorher? Vor oder nach dem Stadtbrand von 1416? Immerhin sind am Wehrgang keine Brandspuren festzustellen. So nehmen wir vorderhand an, dass der Wehrgang und sein ältestes Dach in die selbe Bauzeit von 1432 gehören und dass die Holzkonstruktion sich auf die vorkragenden massiven Platten des Wehrganges gestützt habe. Im Verlauf

der späteren Unterhaltsarbeiten sind dann eigentliche hölzerne oder steinerne Konsolen gesetzt und die Platten gegen dünnerne ausgewechselt worden. Wesentliche Erneuerungen der gesamten Zimmermannsarbeit des Daches sind nachgewiesen für 1665 und 1763 sowie vor gut hundert Jahren mit Hölzern, deren Fälldaten zwischen 1880 und 1886 liegen. Deutlich wird, dass die dem Wetter ausgesetzten Konsolen, Schwellbalken und Stützen häufiger zu erneuern sind, als die geschützten Teile des Dachstuhls.

An die Frage der Bauforscher, wann was wie ausgesehen hat, schliesst sich sogleich die Frage an, welcher heutige oder frühere Zustand für die Restaurierung richtungsweisend sein soll. Das Ergebnis der Untersuchung zeigt, dass es nicht darum gehen kann, auf einen möglichst alten, einzig wahren Urzustand zurückzarestaurieren. Die gegenwärtigen Massnahmen haben sich einzureihen in eine Jahrhunderte alte Folge von Unterhalts- und Erneuerungsarbeiten. So sind alle schadhaften Elemente in der Regel durch gleichartige ersetzt worden. Weder Vereinheitlichung noch bewusste Abgrenzung vom Bestehenden ist gesucht worden. Immerhin sind wegen der besseren Haltbarkeit die Sandsteinkonsolen durch solche aus Muschelkalk (Grès de la Molière) ausgetauscht worden. Das Dach wird wiederum mit alten Ziegeln gedeckt, nur die Firstziegel sind nach altem Muster neu gefertigt.

F.G.

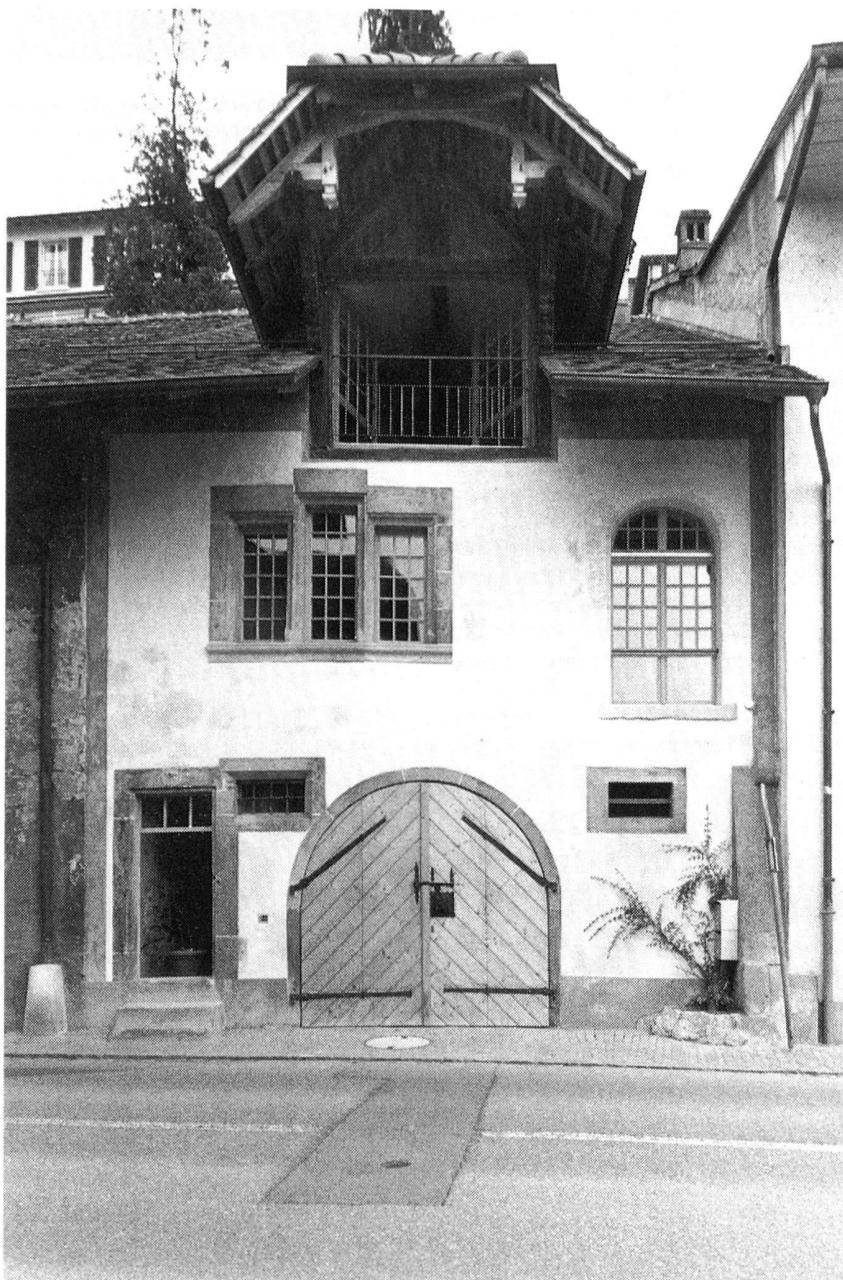


Abb. 122 Murten/Ryf 42. Strassenfassade nach der Restaurierung

See MA, MOD

Murten

Ryf 42

LK 1165, 575 450 / 197 580 / 435 m
Befundaufnahme

Die 1992 gemachten Beobachtungen¹³⁵ sind verfeinert und durch eine dendrochronologische Untersuchung¹³⁶ ergänzt worden. Das einfache Gebäude umfasst ein unbewohnbares Erdgeschoss, ein einziges Wohngeschoss und ein erst mit dem jetzt abgeschlossenen Umbau wirklich bewohnbar gewordenes Dachgeschoss. Das in den steil zum Städtchen ansteigenden Hang gebaute Erdgeschoss misst 8 m auf 5.70. Dabei steht die hangseitige Mauer mit der Ostmauer eindeutig im Ver-

135 FA, AF 1989-1992 (1993) S. 106.

136 LRD Moudon, Ref. LRD94/R3119.

band, während sie nur gerade mit den untersten Steinlagen der Westmauer verbunden ist. Offenbar ist die Westmauer -vielleicht auf Betreiben des dortigen Nachbarn- einmal erneuert worden; denn sie stösst weiter oben gegen das verflickte Mauerwerk der hangseitigen Mauer. Die Strassenfassade des Erdgeschosses ist das Ergebnis verschiedener Umbauten (Abb.122).

Dass die hangseitige Mauer mit den beiden Brandmauern mindestens teilweise im Verband steht, zeigt, dass es sich nicht um eine ältere Stützmauer handelt, gegen welche erst später sich Gebäude anlehnten.

Um den alten Verputz zu erhalten, ist der Übergang zum Obergeschoss nicht vollständig untersucht worden. An der Ostmauer wird aber deutlich, dass es sich um eine Aufstockung handelt. Man kann sich also vorstellen, dass über dem gemauerten Sockel zunächst nur ein hölzerner Aufbau stand, der später einem gemauerten Wohngeschoss Platz machte. Während schon die Form des einzigen Fensters und des ehemaligen Hocheinganges wie auch die Ofennische in der Ostmauer auf das 16. Jahrhundert als Bauzeit schliessen lassen, hat die Datierung nach der Jahrtringmethode gezeigt, dass dieses Geschoss kurz nach 1584 entstanden sein muss. Einige um 1624/25 geschlagene Balken der Decke des Obergeschosses verweisen auf Reparaturarbeiten. Wohl erst ins 18. Jahrhundert gehört die Anlage des grossen Torbogens. Gleichzeitig, wenn nicht noch später, ist der Hocheingang aufgegeben und durch einen Zugang im Erdgeschoss ersetzt worden. Im Innern musste damit eine Treppe eingerichtet werden, welche ihrerseits den Ofen von seinem Standort verdrängte und zu einer neuen Inneneinteilung führte.

Die hangseitige Erweiterung des Obergeschosses um 2.75 m ist mit Balken gedeckt, die im Winter 1848/49 geschlagen worden sind. Darf man daraus schliessen, dass sie erst dann erfolgt ist? Da keine andern datierbaren Elemente vorliegen, ist dies die einfachste Deutung. Gleichzeitig ist das bisherige Pultdach etwas angehoben und nach hinten zu einem Zeltdach verlängert worden, dessen Traufe nur gerade 50 cm über den Boden zu liegen kam.

Der äusserst rücksichtsvoll durchgeführte Umbau¹³⁷ brachte eine neuere Erweiterung auf der Hangseite mit sich. Mit einer zurückgesetzten Stützmauer ist ein kleiner lichtschachtartiger Hof entstanden, wie solche an der Ry häufig sind. In die hangseitige Mauer sind Öffnungen gebrochen worden.

Anders hätte dieses kleine Haus kaum bewohnbar gemacht werden können.

F.G.

See BR, LT, R

Murten

Vorder Prehl 1/Combette

LK 1165, 576 760 / 197 490 / 505 m

Geplante Rettungsgrabung (Bau der N1)

Während des ganzen Berichtsjahres sind die Ausgrabungen nahe der Kantonsstrasse Düdingen-Murten im unteren Bereich des Platzes, im Süden der gallorömischen *villa*, weitergeführt worden. Dabei sind zwei Hauptziele verfolgt worden. Zunächst ging es darum, die Ausgrabung der in den Jahren 1989 und 1990 erfassten römerzeitlichen Gebäude (1400 m²) abzuschliessen sowie die Dokumentation der bis Vorder Prehl ausgedehnten Belegung durch neue Grabungen (700 m²) und maschinelle Sondierungen zu vervollständigen. Ein zweiter Schwerpunkt waren die grossflächigen Ausgrabungen (2100 m²) auf der Nordwestseite der Kantonsstrasse.

Ausser den ohne Mörtel verlegten Fundamentmauern der römischen Gebäude sind zahlreiche Pfostenlöcher, Gräben und Balkengräben aus den verschiedenen Belegungsphasen freigelegt worden. Die Dichte der Bebauungsspuren einerseits und das häufige Fehlen bezeichnender Funde andererseits erlauben beim gegenwärtigen Stand der Auswertung noch nicht, sie zeitlich genau einzuordnen.

Beim geborgenen Fundmaterial handelt es sich weitgehend um römische und vorgeschichtliche (Bronzezeit, Latènezeit) Keramik. Dabei liegen diese Scherben, bedingt durch die Bodenerosion, oft nicht mehr in ihrer ursprünglichen Lage, und die Zuordnung zu einzelnen Besiedlungsschichten bleibt zu erarbeiten. Ferner sind Bronze- und Eisengegenstände, namentlich Fibeln, geborgen worden, dann auch Münzen, Schläcken, Steingeräte, Tierknochen.

Es bleibt zu wünschen, dass beim Abbruch der gegenwärtigen Kantonsstrasse, der für Anfang 1996 vorgesehen ist, eine Ausgrabung möglich sein wird, welche die Verbindung zwischen den Befunden von Combette (östlich der Strasse) und Vorder Prehl (westlich der Strasse) erschliessen kann.

C.M./M.M.C.
(Übersetzung: F.G.)

137 Wir danken den Eigentümern, Herrn und Frau Rudolf und Jeanette Marti-Erb, sowie dem Architekten, Herrn Winfried Bagert, Bäriswil BE, für die angenehme Zusammenarbeit.



Abb. 123 Murten/Vorder Prehl 3. Str. 46.1
(Mittelbronzezeit), Anhäufung von
Scherben in einer Grube

See	ME, NE, BR
Murten	
Vorder Prehl 2-3	
LK 1165, 576 600 / 197 150 / 501 m	
Geplante Rettungsgrabung (Bau der N1)	

Auf dem Fundplatz Murten/Vorder Prehl ist von November 1993 bis Oktober 1994 eine Rettungsgrabung durchgeführt worden. Sie gehört zu dem seit 15 Jahren laufenden Forschungsprogramm im Rahmen des Nationalstrassenbaus im Murtenbiet. Die Ausgrabung erfolgte beidseits einer Baupiste und liess mehrere Belegungs- und Begehungsphasen erkennen, die seit der Mittelsteinzeit aufeinander gefolgt sind. Ein schmales, langgezogenes von Osten nach Westen verlaufendes Tälchen, das in seinem untern Teil in ein Feuchtgebiet mündete, sowie die bevorzugte geographische Lage überhaupt übten offenbar seit je eine besondere Anziehungskraft aus.

1. Von der Mittel- zur Jungsteinzeit:
Auch wenn wir ab der Mittelsteinzeit und im Mittel-Neolithikum I eine gelegentliche Begehung des Tälchens von Vorder Prehl beobachten, so stammen die ersten fassbaren Spuren einer eigentlichen Besiedlung wahrscheinlich erst aus dem Mittel-Neolithikum II. So konnten wir tatsächlich zuunterst in einem sandig-lehmigen Schichtpaket, das auch Holzkohlepartikel enthält, einen archäologischen Horizont ausmachen, dessen Hauptmerkmal im Feuer gesprungene Kiesel sind. Wegen der beschränkten Grabungsdauer, wegen der

Tiefe der Befunde und im Hinblick auf die Eigenart der vorgesehenen Baumassnahmen hat dieser Horizont nur mit einigen beschränkten Sondierungen untersucht werden können. Immerhin sind dabei zwei gleichartige Anhäufungen von Kieseln (1,50 m Länge bei 1 m Breite) entdeckt worden, die in einer wenig tiefen Mulde lagen, und ferner einige Gegenstände aus bearbeitetem Stein: Bruchstücke von Äxten oder Querbeilen, *Silex-Nuclei*, Klingen, Lamellen und Splitter von Silex oder feinkörnigem Quarz. Es ist keine Keramik gefunden worden.

Die Besiedlung ist deutlich auf den mittleren Abschnitt des Tälchens oberhalb des Feuchtgebietes beschränkt. Zur Zeit verfügen wir nur über eine einzige Datierung mittels der Tandetron-Methode durch Prof. Bonani an der ETH Zürich, wonach diese Besiedlung gegen Ende des Mittel-Neolithikums II anzusetzen wäre: ETH 12748: BP 4735 ± 60, entsprechend BC/Cal. 3637 - 3372 (100%). Falls diese Datierung sich bestätigen sollte, hätten wir einen weiteren Hinweis auf eine sehr dichte Belegung des Murtner Hinterlandes während der Cortaillod-Zeit.

2. Die Mittelbronzezeit: Etwa vierzig Zentimeter oberhalb dieser jungsteinzeitlichen Spuren hat ein sehr ausgeprägter mittelbronzezeitlicher Horizont über eine Fläche von 600 m² weit besser untersucht werden können. Pfostenlöcher mit und ohne Keilsteine, Streifen oder Anhäufungen von archäologischem Material (Abfallplätze), eingegrabene Behälter sowie verschiedene Gruben (Abb. 123) konnten dieser Belegung zugeordnet werden. Nach wie vor in der Mitte des Tälchens gelegen, greift diese nun auch auf das Feuchtgebiet über und zeigt damit dessen fortschreitende Verlandung an. Besonders bemerkenswert sind die Keramikfunde, darunter eine schöne Serie von Scherben, die mit in Streifen angeordneten eingeprägten Dreiecken verziert sind und mehrere aussergewöhnliche Stücke wie ein Gefäß, dessen unterer Teil mit einem Strahlenmotiv geschmückt ist. Auch ausgeprägte X-Henkel und schraffierte Dreiecke finden wir in der breiten Palette der Verzierungen.

Die ersten absoluten Daten, speziell ETH 12750: BP 3350 ± 70, entsprechend BC/Cal 1773 - 1492 lassen bereits jetzt eine Differenz zur traditionellen Typen-Chronologie aufscheinen, wonach dieses Fundgut in die Bronzezeit C gehören müsste.

3. Die Spätbronzezeit: Während dieser Zeit dehnt sich die Besiedlung weiter aus in Richtung des unteren Talabschnittes, entwickelt sich aber auch auf der Flanke der Kuppe, die sie im Norden abschliesst. Ausser einer Serie Pfostenlöcher, die auf mehrere Ständerbauten schliessen lassen, verdienen ein halbes Dutzend Brandgruben (Abb. 124) besondere Beachtung. Sie sind dicht mit Kieselsteinen gefüllt und werden von Gruben mit verschiedenartiger Füllung begleitet. Könnten diese am Siedlungsrand liegenden, zu Gruppen zusammengefassten Anlagen einen Bereich besonderer Tätigkeiten anzeigen? Zur Zeit liegt erst eine absolute Datierung vor: ETH 12749: BP 2710 ± 55, entsprechend BP/Cal 940 - 796. Die zersprungenen Steine werden gegenwärtig durch Iris Antenen zusammen gesetzt. Diese beachtliche Sucharbeit lässt zuversichtlich eine Klärung erwarten der zeitlich-räumlichen Entwicklung der Feuergruben und des ganzen Bereiches überhaupt.

Die Untersuchung der Keramik, der Schichtabfolge und der verschiedenen absoluten Datierungen lässt jetzt schon auf mindestens zwei ungleichzeitige Besiedlungen im Verlaufe der späten Bronzezeit schliessen. Zu einer dieser beiden Siedlungsphasen gehören die Unregelmässigkeiten in der Abfolge der Schichten im untern Bereich des Tälchens, die als Trampelpuren von Huf tieren gedeutet werden.

4. Von der Römerzeit bis heute: Von der Römerzeit an entwickeln sich im Tälchen mehrere grössere und kleinere Wasserläufe und Runsen, die ihm ein neues Gepräge geben und einen Teil der ur- und frühgeschichtlichen Siedlungsreste durcheinanderbringen. Solche Runsen und die starke Bodenerosion ergeben sich gewiss aus dem Zusammen treffen einer Feuchtperiode einerseits und der bedeutenden Rodungstätigkeit für neues Ackerland andererseits, welche die Böden anfällig werden liess.

Verschiedene Fachleute finden sich zur interdisziplinären Untersuchung dieses Fundplatzes zusammen. Es sind dies M. Guelat für die Sedimentologie, A. Desaules und P. Julien für die Pedologie (Bodenkunde), I. Richoz für die Palynologie (Untersuchung der Pollenkörner) und C. Jacquat für das Studium der pflanzlichen Makroreste.

M.M.

(Übersetzung: F.G.)



Gruyère

MA, MOD

La Roche

Villaret et Pomalet

CN 1205, 576 200 / 171 050 / 732 m

Fouille de sauvetage

L'installation d'un collecteur d'eaux sur une terrasse alluviale au sud-ouest du village a donné l'occasion au Service archéologique de procéder à une nouvelle intervention dans une zone déjà connue pour ses vestiges archéologiques. En 1987, le site avait en effet livré des fosses de combustion remontant à la période protohistorique¹³⁸ ainsi que plusieurs sépultures à incinération gallo-romaines¹³⁹.

Limitée au tracé du collecteur, l'intervention a révélé les fondations de plusieurs anciens bâtiments, à savoir successivement d'ouest en est:

- des solins maçonnés, constitués d'une seule assise (largeur moyenne 35 cm), qui supportaient probablement une superstructure de bois. La destruction partielle de ces structures n'a pas permis de connaître les dimensions de l'édifice. Aucun matériel ne lui était associé;
- un mur de fondation (larg. 75 cm) dessinant un angle droit. La présence d'aménagements modernes à chaque extrémité (canalisation, chemin) a empêché la poursuite des recherches dans ce secteur;
- une forge médiévale dont seule la partie septentrionale a été fouillée (fig. 125). Construction légère à superstructure de bois, elle renfermait plusieurs fosses contenant du charbon de bois. L'analyse C14 de leur contenu date l'aménagement de cette forge au XIV^e

Abb. 124 Murten/Vorder Prehl 3. Str. 148.1 (Spätbronzezeit), Anhäufung von Kieseln, mit Keramikfragmenten durchsetzt

138 AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 94-101.

139 AUBERSON, A.-F., Sépultures romaines à incinération à La Roche, AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 117-128.

Fig. 125 La Roche/Villaret et Pomalet.
Vestiges de la forge



siècle¹⁴⁰. Un dépôt de scories a été observé à proximité immédiate du bâtiment.

Chacune de ces constructions se singularisait par une absence totale de tuiles, ce qui suppose dans chaque cas la présence d'une couverture en matériaux organiques (tavillons probablement). Hormis l'atelier de forge, aucun bâtiment n'a pu être daté précisément, faute de matériel.

P.A.V.

pose sur des poutres de chêne dont l'abattage a été daté par la *dendrochronologie* de 1241 environ, alors qu'une solive de l'étage au-dessus paraît remonter à l'automne/hiver 1241/42¹⁴⁵. Le donjon fait donc bien partie des premières constructions effectuées à Romont par Pierre II de Savoie après qu'il eut pris pied sur la colline peu avant 1240. Son dernier étage a été remanié une trentaine d'années après la construction, les solives de son plancher, posées sur un ressaut du mur, ont en effet été façonnées dans des chênes coupés en automne/hiver 1274/75¹⁴⁶.

Le reste du château a dû être élevé dans les mêmes années que le donjon, mais aucune datation dendrochronologique ne vient nous apporter plus de précision pour l'instant¹⁴⁷. En revanche, les analyses archéologiques de ces dernières années permettent de mieux entrevoir la disposition des bâtiments adossés à l'enceinte, tout au moins ceux des côtés nord et ouest (fig. 127). Ceux qui se trouvaient éventuellement au sud ont en effet entièrement disparu¹⁴⁸. Quant à l'aile orientale, sa complète reconstruction vers 1580 n'a rien laissé subsister de ses murs médiévaux.

Détachée du donjon, l'aile occidentale des bâtiments a été bâtie un peu avant l'aile nord, la façade sur cour de cette dernière n'étant amorcée dans un premier temps que sur un mètre de longueur seulement. Les limites horizontales ou obliques bien visibles sur les murs montrent en revanche que la construction de l'aile occidentale est contemporaine de celle de la *courtine* nord, même si les progressions de leurs élévations n'ont pas été toujours simul-

140 La préparation nécessaire à la détermination de l'âge, le traitement et la datation de l'échantillon ont été effectués par la laboratoire C14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne. Echantillon B-6319, 589 ± 23 BP, cal AD 1398 ± 23.

141 Dans l'ancien garage de la gendarmerie. Nous remercions très vivement de leur aide M. Aloys Page, architecte à Romont, et ses collaborateurs, le Service des bâtiments de l'Etat, et M. W. Trillen, du SACF, qui a effectué et mis au net les relevés des salles 001 et 002.

142 AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 101-104; 1989-1992 (1993) pp. 120-121.

143 Pour l'histoire du château, voir: VEVEY, B. de, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, ASHF XXIV, 1978 pp. 274-283.

144 La forme trapézoïdale du château pourrait avoir été encore plus marquée à l'origine, la courtine orientale primitive pourrait en effet avoir été parallèle à la façade est de la salle 003, avant d'être redressée lors de sa reconstruction vers 1580.

145 Rapport LRD 94/R3825, 27 décembre 1994.

146 Rapport LRD 95/R3825A, 24 avril 1995.

147 Un texte mentionne des travaux, peut-être des réparations, aux courtines vers 1261/62.

148 De fortes traces de rubéfaction observées par M. Gilles Bourgarel en 1992 autour des trois archères de la courtine méridionale, établies dès la construction du mur, rendent plausible l'existence dans cette zone d'une aile adossée à l'enceinte et détruite par le feu (AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 120-121). Le donjon se trouvant en arrière du mur de courtine sud, et non, comme habituellement à l'angle exact du château, on peut néanmoins se demander si un premier mur d'enceinte, disparu, ne se trouvait pas quelques mètres au nord du mur actuel.

Glâne	MA
Romont	
Château	
CN 1204, 560 240 / 171 650 / 780 m	
Analyse des élévations	

Au cours de l'automne 1994, l'aménagement, d'une nouvelle salle d'exposition¹⁴¹ pour le Musée suisse du vitrail dans l'aile nord du château a permis au Service archéologique de compléter les analyses effectuées ces dernières années dans le bâtiment¹⁴². La reconstitution et la datation des premières phases de construction du château ayant pu être quelque peu précisées, il nous paraît utile de proposer ici une brève synthèse des connaissances archéologiques actuelles du château médiéval¹⁴³.

Le château a la forme d'un vaste trapèze dont l'angle sud-ouest est occupé par un donjon circulaire, placé à côté de la porte d'entrée¹⁴⁴ (fig. 126). Une cheminée se trouve au niveau d'entrée de ce donjon; sa hotte maçonnée, construite en même temps que la tour, re-

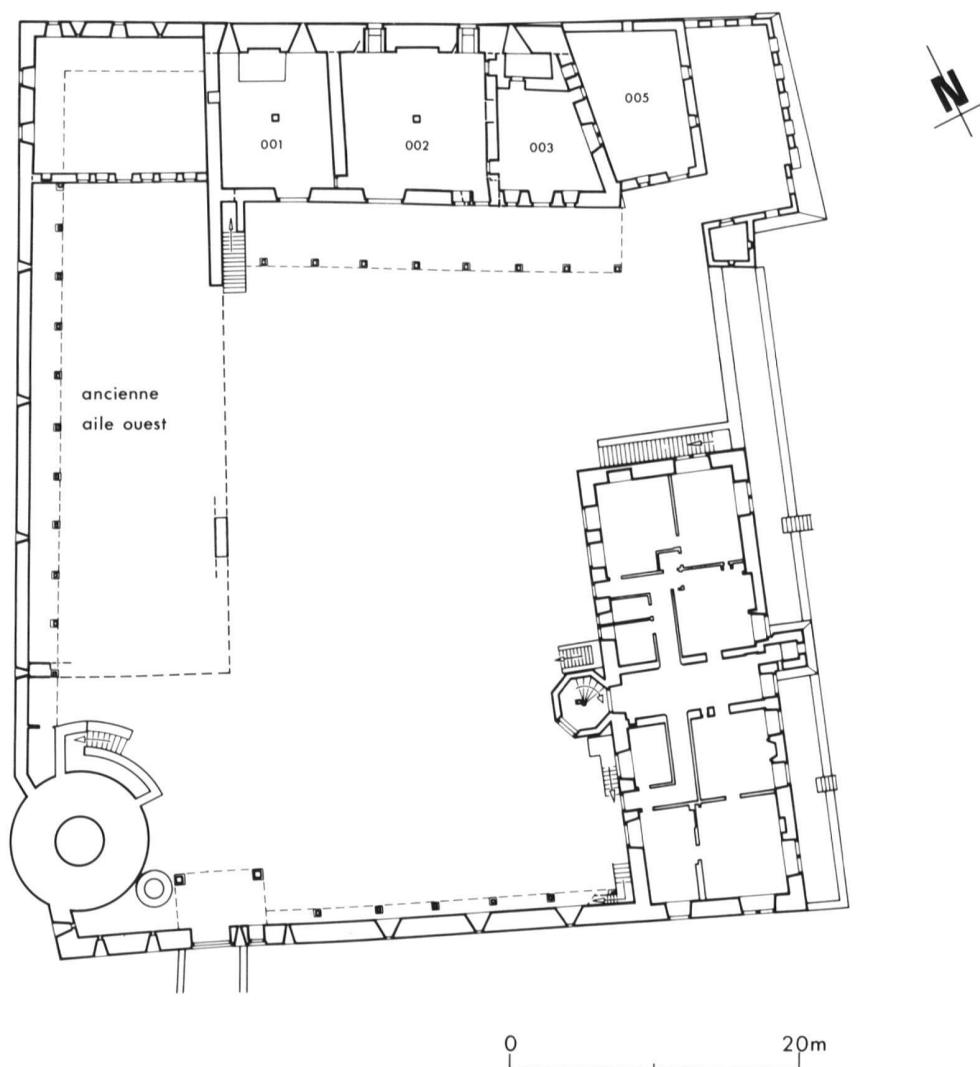


Fig. 126 (en haut) Romont/Château. Plan du château avec l'indication de l'emplacement de l'ancienne aile occidentale (1:500)

Fig. 127 (à gauche) Romont/Château. Vue générale de l'aile nord

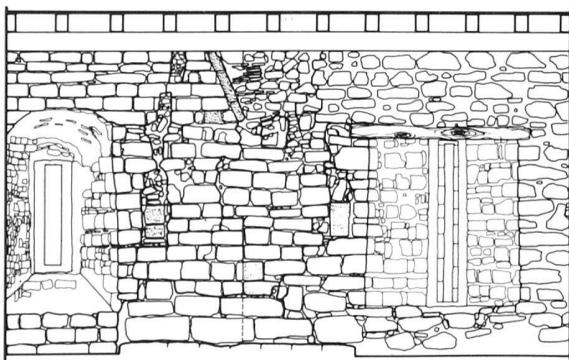


Fig. 128 (en haut) Romont/Château. Relevé au pierre-à-pierre du mur nord des salles 001 et 002. Les traces des deux cheminées et des ouvertures originales sont bien visibles (1:100)

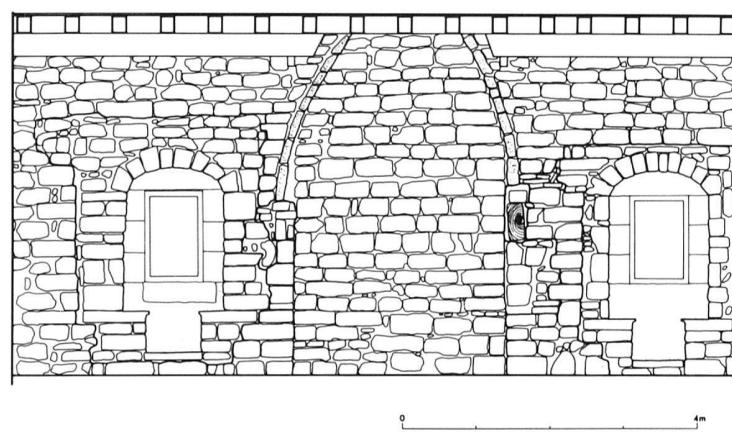
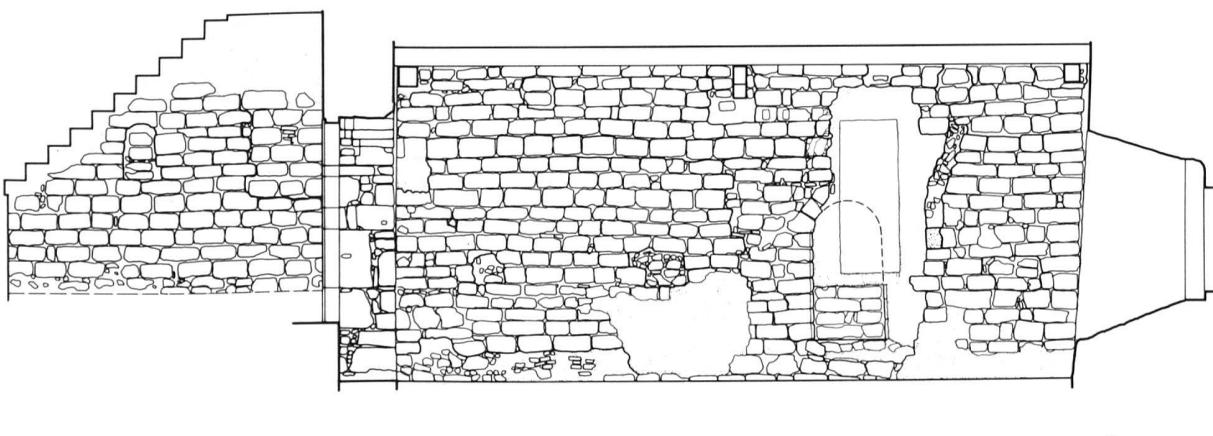


Fig. 129 (en bas) Romont/Château. Relevé au pierre-à-pierre du mur occidental de la salle 001 avec les vestiges de l'armoire cintrée et l'indication des limites des étapes de chantier du XIII^e siècle (1:100)



tanées (fig. 128 et 129). La similitude des maçonneries de carreaux de molasse des murs des deux ailes et de la courtine nord assure que ces étapes de chantier se sont succédé sans grande interruption. Un plan d'ensemble était d'ailleurs visiblement prévu, puisque deux cheminées et deux baies de l'aile nord ont été ménagées dès la construction de l'enceinte. Si nous ignorons tout de la subdivision intérieure de l'aile ouest, celle de l'aile nord est mieux connue, ses deux salles, reliées par une porte cintrée, étant presque intactes.

Dans la salle 002, une cheminée, large de 2,85 m, se trouvait sur l'axe de la salle, entre deux archères¹⁴⁹ (fig. 128 et 130); son manteau de molasse primitive a été remplacé vers 1277 par un nouveau, construit en blocs de tuf et reposant sur un linteau de chêne¹⁵⁰.

Dans la salle voisine 001, la cheminée, large de 3,20 m, occupait l'angle nord-ouest de la pièce, où les traces de son manteau de molasse et d'un piédroit saillant sont bien visibles. Une armoire cintrée s'ouvrait juste à côté, dans la paroi occidentale¹⁵¹ (fig. 129, 131 et 132). Une archère a ensuite été menagée vers 1437 dans l'angle nord-est de la salle¹⁵², peut-être lors des réfections nécessitées par l'incendie ayant ravagé la ville et le château de Romont le 25 avril 1434¹⁵³. Plus tard, le percement d'une seconde archère dans l'autre angle a amené le déplacement de la cheminée vers le centre de la paroi, où elle a été reconstruite dans des dimensions moindres, au-dessus d'un foyer en dalles de molasse¹⁵⁴ (fig. 133). Cette salle 001 avait un sol originellement en terre battue, recouvert plus tard par un plancher maintes fois réparé, notamment

149 Ces archères ont été reconstruites sous leur forme actuelle, avec des coussièges, au XIV^e ou au XV^e siècle.

150 Une tête de poutre préservée dans le mur a été datée par la dendrochronologie.

151 A moitié détruite vers 1960 par le percement d'une porte, cette armoire a été restituée en 1994. Sa paroi de fond a été construite après l'encadrement, mais avec les mêmes matériaux; l'embrasure a donc été utilisée comme passage provisoire pendant la construction du château.

152 Datation dendrochronologique des chênes dans lesquels ont été débités les linteaux de l'archère: automne/hiver 1436/37. Une archère identique s'ouvrait à l'extrémité nord de la salle 003, dans laquelle a été tardivement aménagé un cachot.

153 C'est probablement cet incendie qui a laissé de fortes traces de rubéfaction sur les murs des salles 001-003.

154 Le linteau de la nouvelle cheminée a été introduit dans le piédroit préexistant de l'archère de 1437.

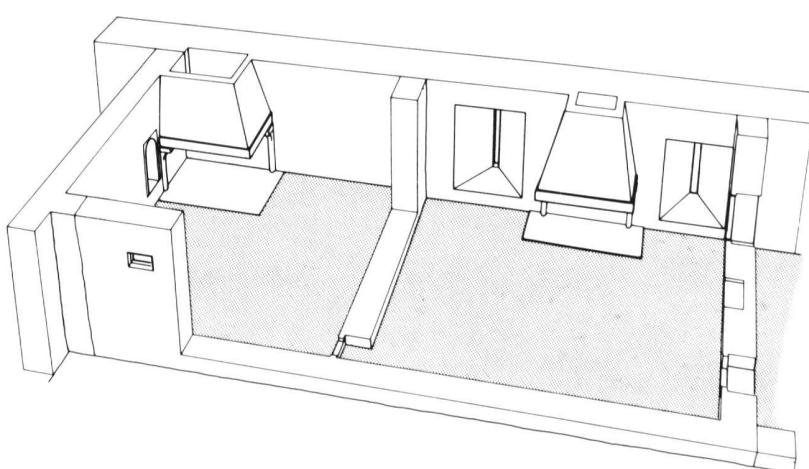


Fig. 130 Romont/Château. Le mur nord de la salle 002, avec les vestiges de la cheminée, encadrée d'archères transformées en fenêtres à la fin de l'époque gothique. Le pilier date des années 1538/40

dans la seconde moitié du XV^e siècle¹⁵⁵. Seules deux ouvertures originales ont subsisté dans la façade sur cour de l'aile nord. Rectangulaires et *chanfreinées*, ces fenêtres haut placées éclairaient la salle 001¹⁵⁶ (fig. 134 et 135). Deux autres fenêtres du même type ont été percées peu après la construction dans la façade de la salle 002¹⁵⁷ (fig. 136). Aucune trace de porte reliant les deux salles à la cour n'a en revanche été mise en évidence, la circulation se faisant manifestement au travers des enfilades de pièces¹⁵⁸.

Les élévations du premier étage sont toutes postérieures à celles du rez-de-chaussée, aussi l'existence d'un étage au XIII^e siècle n'est-elle pas assurée. Deux portes cintrées, entourant une *chaudanne* ou une armoire cintrée¹⁵⁹, reliaient la salle 002 au bâtiment 003 occupant l'angle nord-est du château. L'existence des portes assure que la construction de ce dernier était déjà prévue lors de celle de l'aile nord, bien qu'il n'ait été élevé que plus tard¹⁶⁰. Il ne subsiste de ce bâtiment 003 que le bas de la façade est, percée de deux

Fig. 131 Romont/Château. Reconstitution des salles 001 et 002 dans leur état du XIII^e siècle



155 Datation dendrochronologique: après 1467.

156 L'arc couvrant l'une des fenêtres de la salle 002 est visible au premier étage.

157 Ces baies n'ont pas appartenu à un premier étage plus bas que l'actuel, aucune trace du plancher d'un tel étage n'ayant été repérée dans les salles. Le même système d'éclairage a été mis en évidence dans l'une des grandes salles du XIII^e siècle de la Maison Tavel à Genève.

158 Des blocs de molasse chanfreinés réutilisés lors de la construction des larges entrées actuelles des deux salles du côté de la cour appartiennent, par la qualité de leur molasse, bleue, et par leur taille, à une porte postérieure. Ils proviennent probablement de celle qui a laissé quelques traces sous l'entrée de la salle 001. Aucune porte ne pouvait s'ouvrir anciennement à l'emplacement de la porte de la salle 002, le mur médiéval étant conservé sous son seuil, haut placé. Une porte avait en revanche été percée après coup dans l'angle sud-est de la salle, sous les baies actuelles.

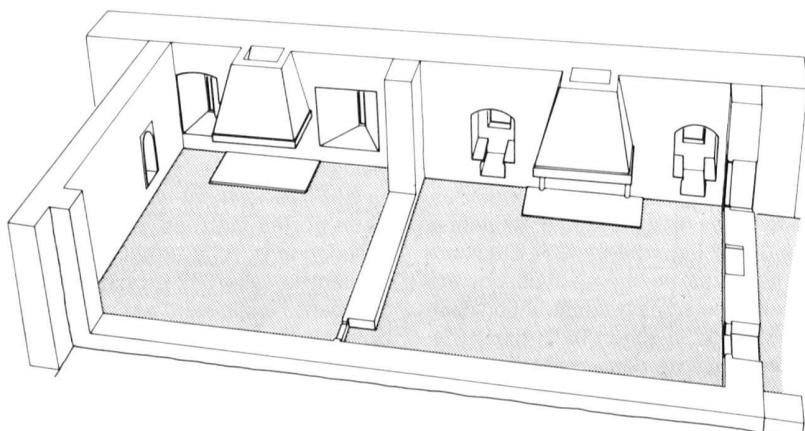
159 Une brèche murée entre les deux portes conserve les traces d'un aménagement voûté.

160 Un chaînage marque en effet l'angle sud-est de l'aile nord (fig. 136).

Fig. 132 Romont/Château. Vue de la salle 001; les vestiges des deux cheminées successives et de l'armoire occidentale sont bien visibles. L'archère de droite date de 1437 environ, l'autre de la 2^e moitié du XV^e siècle. Le pilier de bois est une restitution moderne



Fig. 133 Romont/Château. Reconstitution des salles 001 et 002 dans leur état du XV^e siècle



portes à linteau sur coussinets. Cette façade a une orientation biaisée (fig. 126); peut-être était-elle parallèle à la courtine orientale avant la reconstruction de cette dernière vers 1580¹⁶¹.

L'évolution des chantiers postérieurs est plus difficile à reconstituer, faute d'une étude archéologique complète. Un étage a tout d'abord été ajouté ou reconstruit sur l'aile nord. Il en subsiste trois étroites baies murées, rectangulaires et fortement ébrasées, dans l'ancien *mur de refend* occidental, devenu façade après la démolition de l'aile ouest¹⁶². Elles pourraient avoir servi à aérer un grenier (fig. 137).

Ce n'est que peu après l'automne/hiver 1497/98, lors de la pose, à un niveau abaissé, des planchers actuels de l'étage, que le premier étage de la façade sur cour a été reconstruit en ménageant deux fenêtres à croisée et une porte cintrée (fig. 136). Le bâtiment tra-

pézoïdal 003 à l'angle nord-est du château paraît avoir été rebâti à la même époque, d'après la similitude des baies et des plafonds; comprenant trois niveaux, il était éclairé par des fenêtres chanfreinées, certaines à *meneau*. De petites fenêtres décalées semblent désigner l'emplacement dans l'angle nord-est de la salle 003 d'un escalier reliant les deux étages et donnant également accès à des latrines en saillie devant la courtine nord¹⁶³. La façade sur cour de ce bâtiment 003 ne remontant pas au-delà du XVI^e siècle, peut-être se prolongeait-il auparavant vers le sud, formant l'angle entre les corps de logis nord et est.

D'autres travaux de grande ampleur ont eu lieu peu avant le milieu du XVI^e siècle. Les planchers de l'étage ont alors été renforcés par la pose de poteaux avec bras et chapeau; la coupe des éléments de celui de la salle 002 a

161 Les deux portes montrent des traces d'incendie; les autres baies de la façade n'en ayant pas, la reconstruction de celle-ci est postérieure au feu.

162 Elles ont été observées à l'angle sud-ouest de l'aile nord, au premier étage de l'ancienne gendarmerie établie dans l'ancien espace libre.

163 Quelques traces de ces latrines sont visibles en façade.

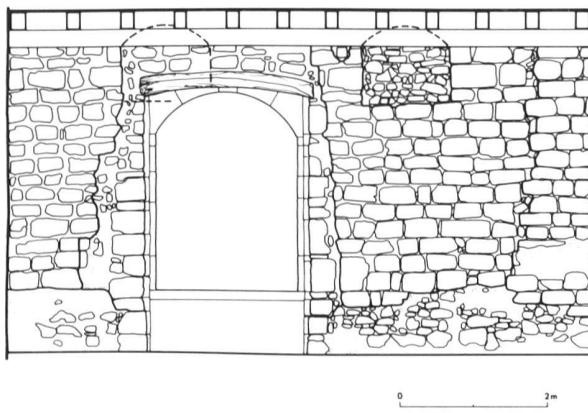


Fig. 134 Romont/Château. Relevé au pierre-à-pierre du mur sud de la salle 001. La porte a été percée vers 1542, en coupant deux petites fenêtres du XIII^e siècle (1:100)

été daté par la dendrochronologie des automne/hiver 1538/39 et 1539/40¹⁶⁴ (fig. 130). Quant au linteau de la large porte sud de la salle 001, il a été coupé en automne/hiver 1541/42¹⁶⁵ (fig. 135). De plus, des baies supplémentaires, trois au nord et une à l'ouest, ont été percées au premier étage; sur l'une est inscrite la date de 1548¹⁶⁶. Ces travaux marquent un changement d'affectation

de l'aile nord, dont le rez-de-chaussée a alors été transformé en remises et autres locaux utilitaires.

Une étape ultérieure est marquée

164 Le poteau de la salle 001 est une restitution des années 1980.

165 LRD Moudon, n° réf. LRD 95/R3825A.

166 La taille de la molasse de ces baies est très différente de celle des fenêtres à croisée mérédionales.

Fig. 135 Romont/Château. Extrémité sud de la salle 001. Les traces des deux petites fenêtres hautes du XIII^e siècle sont visibles de part et d'autre de la porte de 1542 environ





Fig. 136 Romont/Château. Relevé de la façade sur cour de l'aile nord; les chaînages d'angle restituent les limites des chantiers de construction successifs

par la surélèvement de la courtine nord et la création d'un vaste grenier. Les baies du nouvel étage sont semblables à celles des chemins de ronde rebâties vers 1580-1600, ce qui rend sa construction plus ou moins contemporaine du chantier qui voit l'édification vers 1581 d'une annexe (005) à l'angle nord-est du château, après l'écroulement de la courtine orientale en 1579.

Les transformations postérieures ont déjà été décrites, aussi n'y revenons-nous pas ici¹⁶⁷. L'analyse archéo-

logique a maintenant permis de reconnaître les grandes étapes du développement du château. Elle ne rend que plus nécessaire une nouvelle étude historique, qui préciserait la date et l'ampleur des différents chantiers de transformation, notamment pour les bâtiments ayant disparu au XVI^e siècle. Il serait ainsi possible de mieux replacer le château dans le contexte des constructions de Pierre II de Savoie, dont il constitue l'un des fleurons.

J.B.



Fig. 137 Romont/Château. Baies gothiques ménagées au premier étage de l'aile nord, dans la façade occidentale

¹⁶⁷ AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 101-104.

Glâne MA

Romont

Rempart du Sauvage

CN 1204, 560 125 / 171 650 / 770 m

Constat

Le 21 février 1994, le rempart médiéval s'est éventré sur une largeur et une hauteur de quatre mètres. Le parement du mur, en partie jointoyé avec du ciment, avait perdu sa cohésion avec le noyau, dont les carreaux de molasse gorgés d'eau se décomposaient. De par sa fonction de mur de soutènement, le rempart est à cet endroit très exposé à la poussée du terrain; les réfactions antérieures au parement incliné, en sont les témoins.

Tout en assurant une sécurité indispensable¹⁶⁸, la réfection cherchait, dans la mesure du possible, à conserver la plus grande partie de substance originale.

F.G.

Sarine HA

Rossens

Montena

CN 1205 / 573 430 / 175 040 / 712 m

Mesures de protection

Les tertres de la forêt du Devin, au nord-ouest du village de Rossens, ont été signalés en 1977. Il s'agit d'un ensemble de huit *tumuli*, d'un diamètre de 10 à 15 m, d'une hauteur de 0,50 à 1,30 m, regroupés sur un espace restreint d'un demi-hectare. Les cratères creusés au coeur de deux tertres au moins sont des indices caractéristiques de pillages. Pour les autres, il n'est pas possible de savoir s'ils sont encore intacts ou non. Bien qu'aucun objet archéologique n'ait été mis au jour jusqu'à présent, nous pouvons les considérer, d'après leur aspect, leur dimension et leur emplacement, comme étant des sépultures hallstattiennes.

La couverture naturelle de terre végétale de la forêt est très mince à cet endroit. Les pierres ayant servi à la construction du monument funéraire apparaissent à différents endroits, à la surface du sol. Au cours de ces dernières années, les vestiges archéologiques ont été partiellement, mais involontairement, endommagés par des randonneurs et pique-niqueurs. Comme aucun projet de construction n'était prévu dans cette zone et qu'une fouille d'ur-

gence pouvait être évitée, le Service archéologique cantonal prit l'initiative de recouvrir les empierrements de surface par un apport de 20 m³ de terre végétale, afin d'empêcher tout dégât superficiel et de protéger ainsi notre patrimoine archéologique pour les générations futures.

D.R.

Broye IND

Sévaz

Tudinges

CN 1184, 556 900 / 186 900 / 477 m

Sondages (construction de la RN1)

Deux fosses subcirculaires fortement enrichies en points de charbons ont été repérées sur le flanc sud d'une colline molassique à faible couverture morainique. Plusieurs scories de dimensions variées ont été observées dans la partie supérieure de leur remplissage et l'une des deux fosses contenait plusieurs blocs.

Ces structures étaient rattachées à un horizon archéologique, situé entre 0,80 m et 1 m de profondeur, que nous avons pu suivre sur une surface d'environ 600 m².

M.M.

Sarine MA

Treyvaux

Chapelle St-Pierre et St-Paul

CN 1205, 575 320 / 176 170 / 684 m

Fouille de sauvetage programmée

La chapelle St-Pierre et St-Paul de Treyvaux surplombe les falaises de la Sa-

Fig. 138 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Vue générale du site



168 Maître de l'ouvrage: commune de Romont; ingénieur civil: M. Francis Genilloud; expert de la Commission fédérale des monuments historiques: M. Lukas Högl.

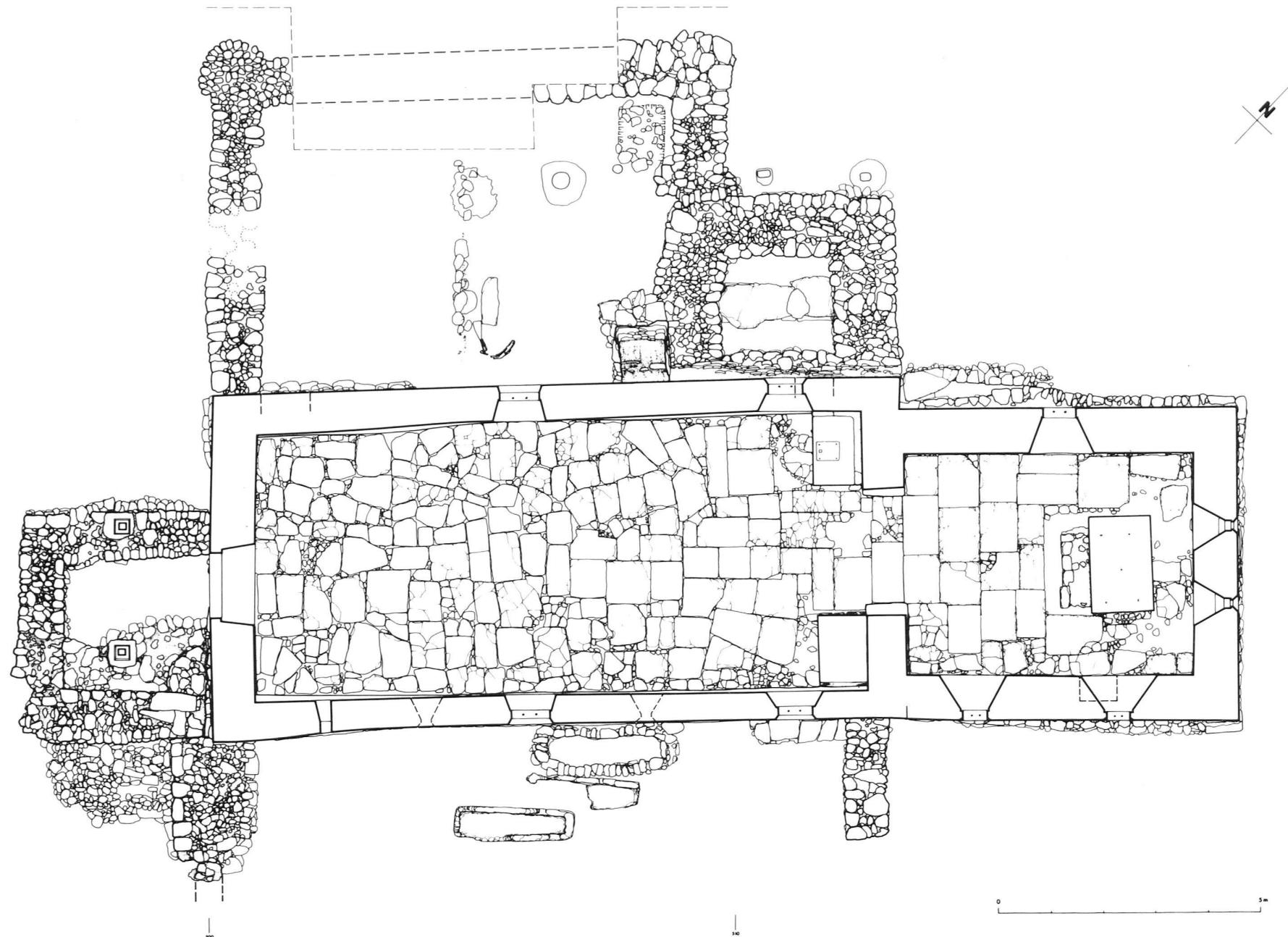


Fig. 139 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Plan au pierre-à-pierre de l'église et des maçonneries dégagées (1:100)

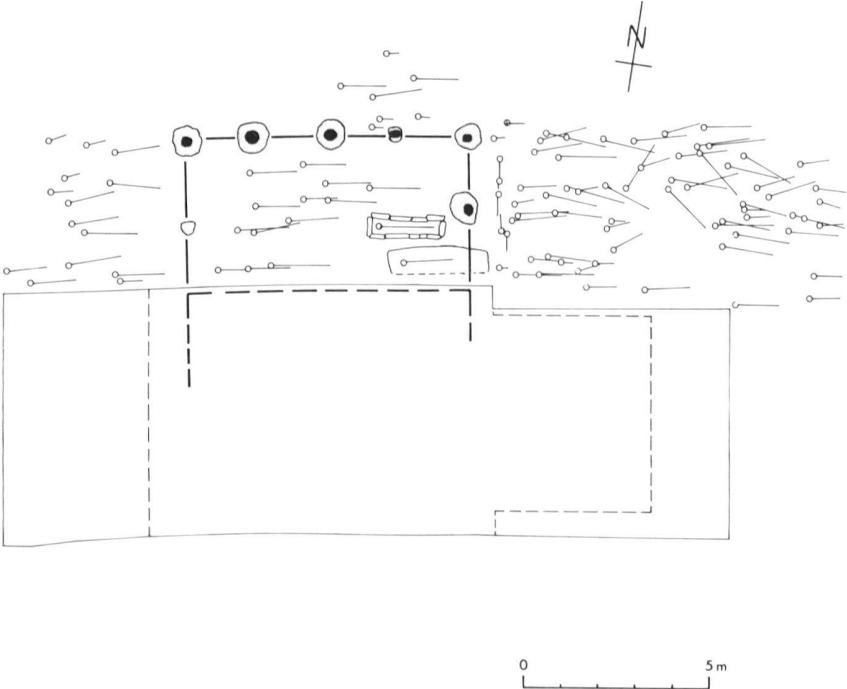


Fig. 140 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Reconstitution du plan de l'édifice de bois, VII^e siècle (?) (1:200)

rine à un kilomètre à l'ouest du village (fig. 138). Offerte en 1173 à l'abbaye de Hauterive par Landry de Dornach, évêque de Lausanne, elle a perdu son statut d'église paroissiale après qu'une seconde église, dédiée à Notre-Dame, ait été bâtie avant 1291 dans le village même. C'est ainsi que les visites pastorales de 1417 et de 1453 signalent que les sacrements n'y étaient plus déposés et que l'on n'y disait plus que rarement la messe. Elle a néanmoins été régulièrement entretenue jusqu'à nos jours¹⁶⁹.

La forte humidité qui dégradait l'é-

glise a rendu indispensable la pose d'un drainage au pied de ses murs, ce qui a entraîné, de mai à décembre 1994, une fouille archéologique préalable sur le pourtour de l'édifice¹⁷⁰. Les fondations de l'église ont fait l'objet d'une analyse approfondie tandis que la conservation des intéressants crépis et enduits anciens n'a permis que des observations ponctuelles sur les élévations. Les vestiges de constructions antérieures et d'annexes disparues (fig. 139) ont également été mis au jour, ainsi que plus de 600 squelettes. Malgré l'absence de fouille à l'intérieur de l'église, il est

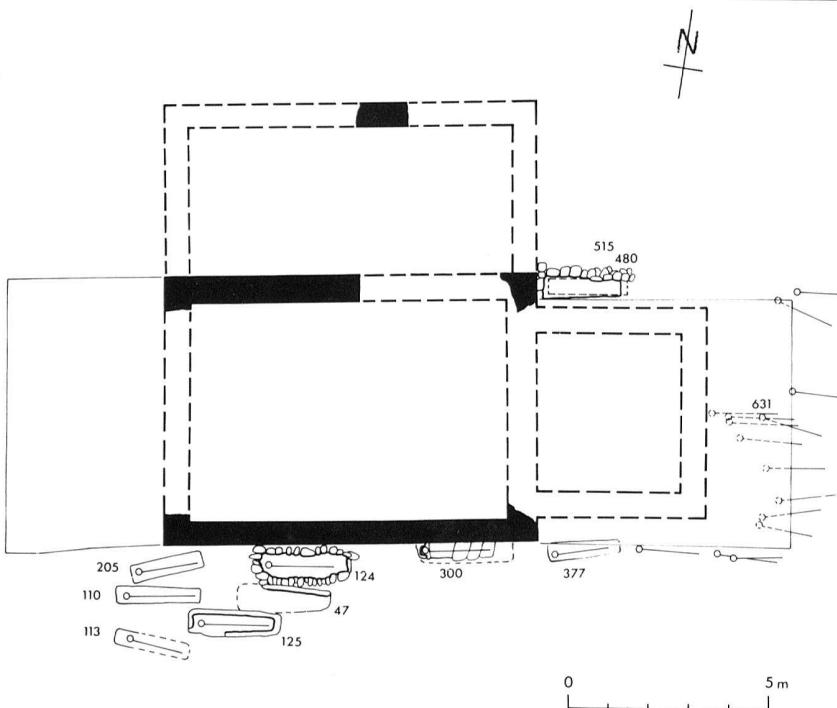


Fig. 141 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Tombeau en blocs de tuf à l'intérieur du bâtiment de bois, VII^e siècle (?). Il a été recouvert par les fondations d'un clocher roman

169 Pour l'historique de l'église, voir JENNY, J., La paroisse de Treyvaux-Essert 1873-1973, s.l., 1973.

170 Les recherches archéologiques ont bénéficié des conseils et de l'appui des professeurs Alfred A. Schmid, Charles Bonnet et Hans Rudolf Sennhauser ainsi que de M. Franz Binz, architecte; qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Les travaux ont été effectués par Eve-Marie Ayer, Gilles Bourgarel, Philippe Cogné, René Engel, Manuel de Jesus, Astrid Kaiser, Karl Rever-tera, Anne Schaller, Anne Schmutz, Yves Schneuwly, Kilian Weber et les soussignés.

Fig. 142 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Plan de l'église romane et de
l'annexe maçonnée (1:200)



maintenant possible de reconstituer assez précisément la riche évolution architecturale du site.

Les plus anciens vestiges ont été repérés au nord de la nef. Sept larges trous de poteau, dont certains ont conservé les traces des poteaux de section rectangulaire qui y étaient dressés, y dessinent le plan de la partie nord d'un bâtiment de bois rectangulaire, au sous-sol entièrement occupé par des sépultures réparties en trois rangées plus ou moins régulières (fig. 139 et 140). L'un des corps, à un emplacement privilé-

gié sur l'axe de l'édifice et à son extrémité orientale, était déposé dans une tombe maçonnée très soigneusement construite en blocs de tuf encastrés les uns dans les autres par des *battues* (fig. 141). D'autres sépultures entouraient ce bâtiment; à l'est, ce sont, dans une seconde phase d'inhumation, des tombes d'enfants en bas âge qui ont été regroupées le long des murs.

La disposition des sépultures à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, ainsi que l'écartement des trous de poteau, montrent que ce bâtiment ne s'éten-

Fig. 143 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Mur nord de la nef reconstruit,
vers 1428 probablement, sur des
fondations antérieures. A gauche,
les fondations de la nef
romane, à droite, celles de l'al-
longement



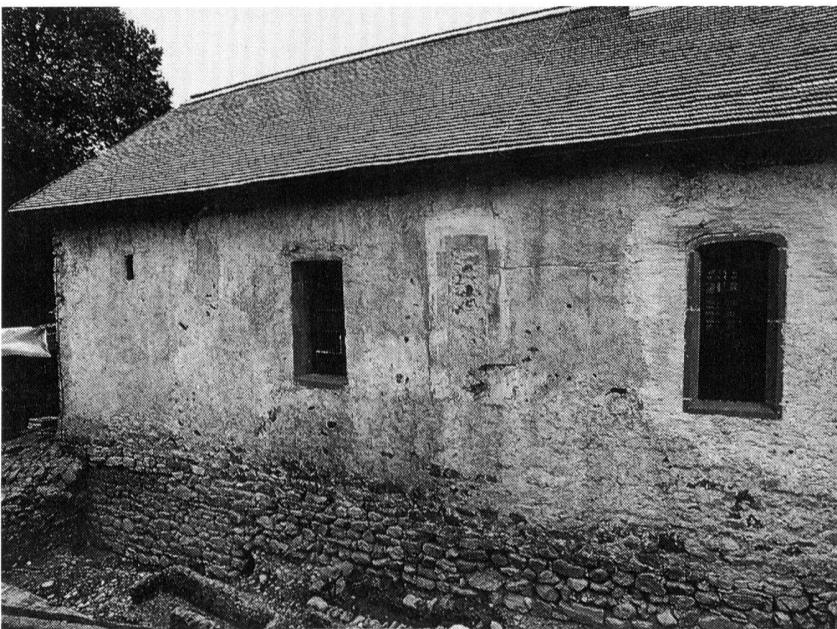


Fig. 144 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Mur sud de la nef avec les traces des fenêtres médiévales murées et à gauche les fondations de l'allongement roman

dait pas au sud au-delà du mur actuel de la nef. La fonction funéraire de cet édifice est bien marquée par le fait que l'intégralité de son sous-sol est occupé par des sépultures. Celles-ci ne se recoupent que très peu, aussi est-il difficile de proposer une chronologie relative; il est néanmoins probable que la tombe maçonnée appartenait aux premières phases d'inhumations. La datation de cet édifice paraît relativement haute, l'une des tombes qu'il abritait ayant été datée du milieu du VII^e siècle (647-666) par l'analyse C14. Une telle datation au VII^e siècle est renforcée par l'analyse anthropologique des squelettes; signalons en outre que deux d'entre eux présentent des caractéristiques crâniennes de type ukrainien, tout à fait inhabituelles dans la population fribourgeoise médiévale¹⁷¹.

Quelle était la fonction de cet édifice? En tenant compte des sépultures repérées sur le flanc sud de l'église et de l'évolution postérieure du site, il est probable qu'il ne servait pas d'église, mais constituait plutôt une vaste annexe adossée au flanc nord d'une église antérieure à l'actuelle. Il paraît de plus avoir fait partie des dispositions originales des bâtiments puisqu'il ne recoupe aucune sépulture antérieure.

L'église primitive à laquelle devait être adossée cette annexe était-elle construite en pierre ou en bois? Nous l'ignorons, faute d'une fouille à l'intérieur de l'édifice, mais elle avait probablement des dimensions proches de celle qui lui a succédé, au vu de la disposition des sépultures. Un tel plan, église avec vaste annexe funéraire, rap-

pelle celui des premières églises de St-Prex VD¹⁷², de Lully FR¹⁷³ et de Confignon GE¹⁷⁴. Les deux édifices accolés de St-Prex ont été élevés l'un après l'autre aux V^e-VI^e siècles, en réutilisant des murs plus anciens, ceux de Confignon l'ont été en même temps, au VIII^e siècle, tandis que le mauvais état des vestiges de Lully n'a pas permis d'établir avec certitude la chronologie relative. Plutôt qu'un mausolée auquel serait venu s'adosser postérieurement une église, comme nous l'avions envisagé dans un premier temps, peut-être faut-il voir dans le cas de Lully également une église et son annexe funéraire, contemporaine ou légèrement plus tardive. Le rapprochement architectural des églises de Treyvaux, Saint-Prex, Lully et Confignon peut en outre être complété par la mention de l'église de Trun GR¹⁷⁵. Datée de la fin du VII^e siècle, cette église a reçu une annexe méridionale de même longueur que sa nef et dotée d'un autel.

Les fonctions de ces annexes restent difficiles à définir; à Trun, la présence d'un autel dans l'annexe comme dans l'église indique que des cultes se déroulaient dans les deux parties de l'édifice. A St-Prex, Lully et Confignon, seules des sépultures ont été relevées, mais l'absence d'aménagement liturgique pourrait découler du mauvais état de conservation des vestiges. Quant au cas de Treyvaux, la grande concentration, dans une seconde phase, de tombes d'enfants autour de l'extrémité orientale de l'annexe, selon une coutume observée habituellement autour des chœurs, pourrait découler d'un

171 Observation de M. Bruno Kaufmann, anthropologue.

172 EGGENBERGER, P. et al., L'église de Saint-Prex, histoire et archéologie, CAR 55, 1992 pp. 103-105.

173 BUJARD, J., L'église de Lully FR, AS 15, 1992, 2 pp. 94-95 et fig. 5.

174 BONNET, Ch., Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982-83, Genava, n.s., t. 32, 1984 pp. 58-60.

175 SCHNEIDER-SCHNEKENBURGER, G., Churrätien im Frühmittelalter, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 26, 1980 pp. 70-72.



Fig. 145 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Tombeau maçonné anthropomorphe partiellement recouvert par le mur sud de la nef



Fig. 146 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Tombeaux maçonnés superposés recouverts par le flanc nord du chœur gothique

titué par les deux angles visibles dans les fondations des murs latéraux.

Le chœur lui-même a été reconstruit à l'époque gothique et aucune trace de ses fondations antérieures n'a pu être observée à l'extérieur. Néanmoins, les tombes recouvertes par le chœur gothique permettent de reconstituer approximativement son plan; en effet, deux tombes maçonnées superposées contre son flanc nord (t. 480 et 515) (fig. 139 et 146) et des sépultures en coffre de bois (t. 377) ou en pleine terre au sud sont parfaitement parallèles à l'axe de l'église et aucune ne présente le désaxement habituel des tombes entourant une abside arrondie ou polygonale. Le chœur antérieur était donc déjà manifestement quadrangulaire, et même carré, puisque les sépultures situées à l'est de cet ancien chœur permettent de préciser qu'il était plus court que l'actuel.

Il est donc possible de reconstituer la plus ancienne église maçonnée observée sous la forme d'une nef rectangulaire prolongée d'un chœur carré.

Le flanc sud de la nef était bordé de tombes particulièrement intéressantes, la tombe maçonnée anthropomorphe déjà signalée et deux sarcophages monolithiques trapézoïdaux en tuf (fig. 139 et 147). De plus, une tombe maçonnée (t. 124), de forme légèrement ovoïde, a été ménagée entre l'un des sarcophages et le mur sud de la nef, déjà reconstruit auparavant. De nombreuses autres sépultures, en pleine terre, en coffre de bois ou en tronc d'arbre ont été dégagées aux alentours, sans qu'il soit toujours possible de les attribuer aux premières phases de l'église, les inhumations dans cette zone ayant perduré jusqu'à la fin du Moyen Age au moins. L'une d'elles renfermait un calice en étain; elle avait donc certainement accueilli la dépouille d'un ecclésiastique¹⁷⁶. Elle a été placée, par une analyse C14, dans la fourchette 1070-1250, soit probablement dans le courant du XII^e siècle¹⁷⁷. Une autre sépulture, juste à côté, a été datée des années 1044-1299, tandis qu'une tombe le long du mur sud du chœur a été datée des années 1038-1162.

Le plan de l'église évoque celui des églises romanes de Grangettes¹⁸⁰ et de Lully ou celui de nombre d'églises de la région genevoise¹⁸¹. L'hypothèse d'une construction à l'époque romane, soit au XI^e-XII^e siècle, semble renforcée par les datations des tombes voisines et par l'aspect des maçonneries. Les différences d'appareil entre les murs nord et sud de la nef sont difficiles à expliquer; peut-être le mur sud a-t-il été

176 BUJARD, J., L'église de Céligny, Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive 4, (à paraître).

177 BUJARD, J., L'église Saint-Pierre de Carignan (Vallon, canton de Fribourg, Suisse), Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive 3, 1994 pp. 99-103.

178 Le dépôt d'un calice dans une tombe du Haut Moyen Age ou de l'époque romane a déjà été mis en évidence à plusieurs reprises dans la région; signalons ceux de Belfaux FR et de Satigny GE. BONNET, Ch., Calices et patènes retrouvés dans quatre sépultures du Haut Moyen Age, Bulletin de la Société académique, religieuse et scientifique de l'ancien duché d'Aoste 49, 1979 pp. 39-48. GENEQUAND, J.-E., Iconographie de deux patènes d'étain du Haut Moyen Age, Bulletin de l'Académie Saint-Anselme, Aoste, 1979 pp. 49-53.

179 Analyse de l'Institut de Physique de l'Université de Berne, Prof. Dr. H. Loosli.

180 AF, ChA 1980-82 (1984) p. 127.

181 La Madeleine, Notre-Dame-la-Neuve, Meinier, Vuillonnex, Jussy, Confignon, Grand-Saconnex.

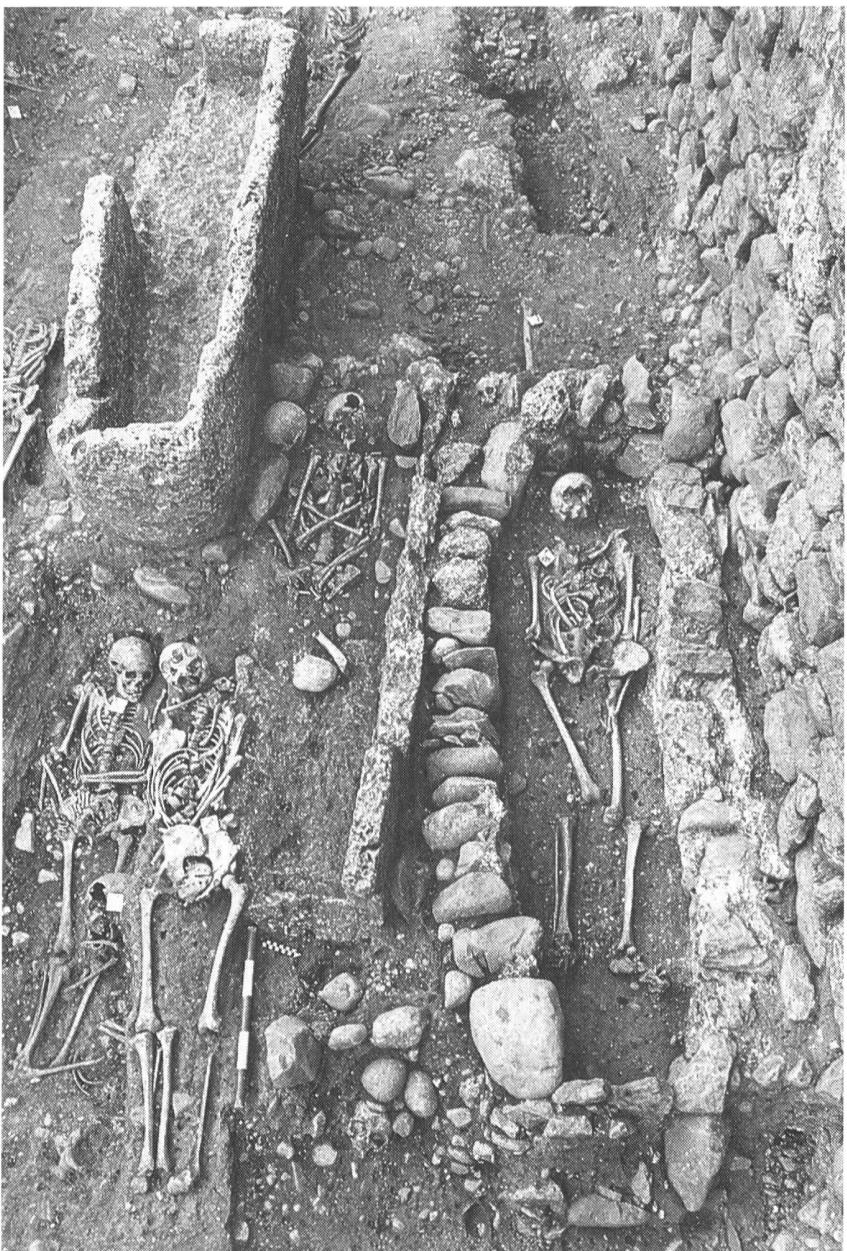


Fig. 147 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Sarcophages de tuf et tombeau maçonné au sud de la nef

reconstruit un peu plus tard ou un décalage s'est-il produit entre deux étapes de reconstruction de l'église antérieure.

La nef a, toujours à l'époque romane, été allongée de quatre mètres (fig. 143, 144 et 148). Les nouvelles maçonneries sont posées sur de puissantes fondations, bâties en moellons régulièrement assisés. Les élévations, encore partiellement conservées au sud, montrent que l'ancienne façade ouest a été démolie avant la construction de l'allongement. Elles sont percées d'une petite fenêtre en plein cintre s'ouvrant juste sous le plafond. Les élévations de la nouvelle façade et du mur nord ont été reconstruites par la suite et n'ont pas conservé leurs ouvertures origina-

les, à l'exception du bas des piédroits d'une petite porte latérale s'ouvrant dans l'angle nord-ouest.

Un porche carré en pierre a été adossé un peu plus tard devant l'entrée de la nef; ses larges et profondes fondations montrent qu'il s'agissait d'une annexe fermée, qui ne semble pas avoir supporté de clocher puisqu'un autre a été élevé vers la même époque au nord de la nef (fig. 139 et 148). Les traces d'un seuil en molasse indiquent que l'entrée ne se trouvait pas à l'ouest, mais au sud. A l'intérieur du porche subsiste la moitié d'un pavage de boulets noyés dans une chape de mortier¹⁸². Une base maçonnée en arc de cercle occupe son angle sud-est; elle pourrait avoir supporté un bénitier, au

182 La moitié nord du pavage a été détruite par des sépultures tardives.

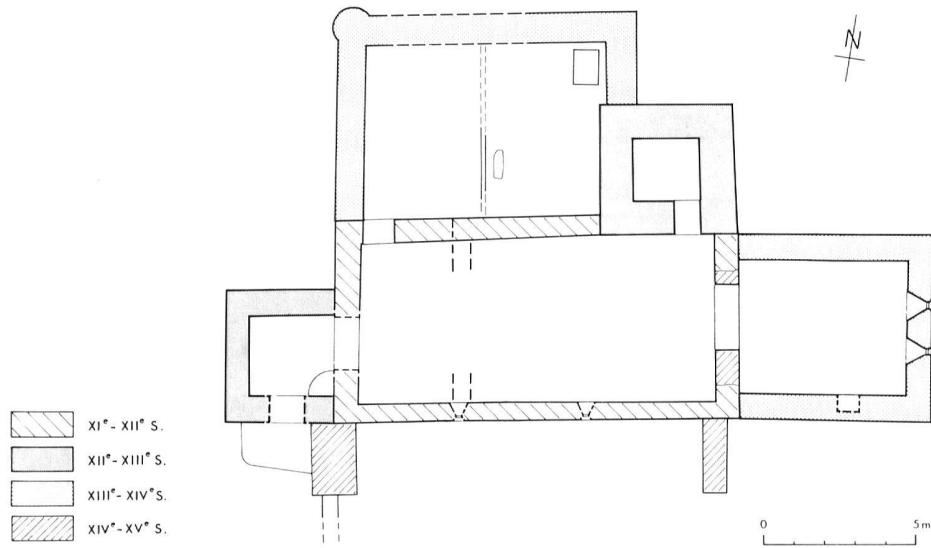


Fig. 148 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul.
Plan de l'église avec ses annexes romanes et gothiques

vu de son emplacement à côté de l'entrée.

Un large contrefort est venu par la suite renforcer le porche et l'angle de la nef; un perron arrondi, dont il subsiste le *radier* de fondation, a alors été établi devant l'entrée du porche (fig. 139). Une fondation de même longueur que le contrefort ayant été retrouvée à l'autre extrémité de la nef, peut-être une galerie couverte était-elle établie contre le flanc sud de la nef¹⁸³.

Un autre bâtiment, de plan carré et relié à l'église par une porte, a été ajouté à l'angle nord-est de la nef (fig. 139, 141 et 148). L'établissement de ses larges fondations en boulets, sans

mortier, a nécessité la démolition de l'angle de la nef. Il ne s'agissait donc pas d'une simple annexe adossée à la nef, mais d'une construction importante, et sans doute élevée, probablement un clocher¹⁸⁴.

Une vaste annexe a ensuite été élevée au nord de la nef, adossée au clocher (fig. 139 et 148). Ses larges fondations, toujours établies sans mortier, présentent un renflement arrondi à l'angle nord-ouest, base probable d'un contrefort. Une *sablière* calée par des pierres supportait une cloison de bois subdivisant le bâtiment en deux pièces¹⁸⁵. Une épaisse couche argileuse isolait ces salles de l'humidité souterraine,



Fig. 149 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Le choeur gothique et le clocher de 1522

183 Plusieurs sépultures d'enfants en bas âge ont été dégagées à l'ouest de ce contrefort, le long de la nef.

184 Ce bâtiment n'a pas succédé directement à l'annexe nord du Haut Moyen Âge, puisqu'une sépulture au moins est intercalée entre les deux constructions.

185 Une dalle de molasse, encastrée dans le sol contre cette paroi, pourrait avoir servi de seuil à une porte de liaison entre les deux pièces.

tandis qu'un massif de maçonnerie quadrangulaire dans l'angle nord-est de l'édifice, entouré de débris de terre argileuse rubéfiée et cendreuse a certainement supporté le poêle dont des gobelets ont été retrouvés dans la couche de démolition de l'édifice. Cet édifice accolé à l'église devait abriter l'habitation du curé ou du desservant; les deux pièces qui le composaient semblent indiquer qu'il était proche des habitations médiévales comprenant poêle ou pièce à vivre -dans ce cas-là à l'est- et cuisine. Le creusement tardif d'une vaste fosse à chaux à l'emplacement de la pièce occidentale, ainsi que l'impossibilité de réaliser sa fouille complète, ont malheureusement empêché de reconnaître toute trace de ses aménagements intérieurs. Deux édifices du même genre ont été retrouvés au nord des nefs des églises de Céligny GE et de Vuillonnex GE¹⁸⁶. Tous trois semblent datables du XIII^e-XIV^e siècle.

Le chœur carré a été remplacé à l'époque gothique par un sanctuaire rectangulaire, quasiment intact aujourd'hui encore (fig. 148 à 150). Désaxé, plus large et plus long que le chœur précédent, et couvert d'une voûte de tuf en berceau brisé, il n'était éclairé à l'origine que par deux étroites baies ménagées dans le mur de chevet. Une corniche souligne latéralement la voûte, tandis qu'une dalle saillante dans le mur sud, à côté du maître-autel, paraît marquer l'emplacement d'une *nische-crédence*, supprimée lors du percement de deux baies supplémentaires, rectangulaires et chanfreinées, peut-être contemporaines du remplacement du retable vers 1520. Une autre fenêtre a été percée plus tard, au XVIII^e ou au XIX^e siècle, dans le mur nord. Trois *pots acoustiques* sont encastrés dans le mur de chevet, au-dessus des deux baies. Le chœur conserve également un exceptionnel ensemble de peintures, révélé par des sondages, qui permet de placer sa construction au XIII^e siècle; il appartient à une large série de choeurs bâtis à la même époque, mais son voûtement en berceau brisé souligné de corniches s'apparente particulièrement avec celui de Lully FR. L'arc triomphal, large de 2,10 seulement et ayant conservé l'axe du précédent chœur, a été reconstruit plus tard¹⁸⁷, peut-être au XV^e siècle en même temps que la moitié

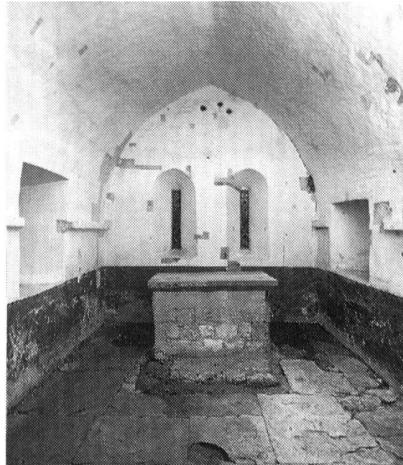
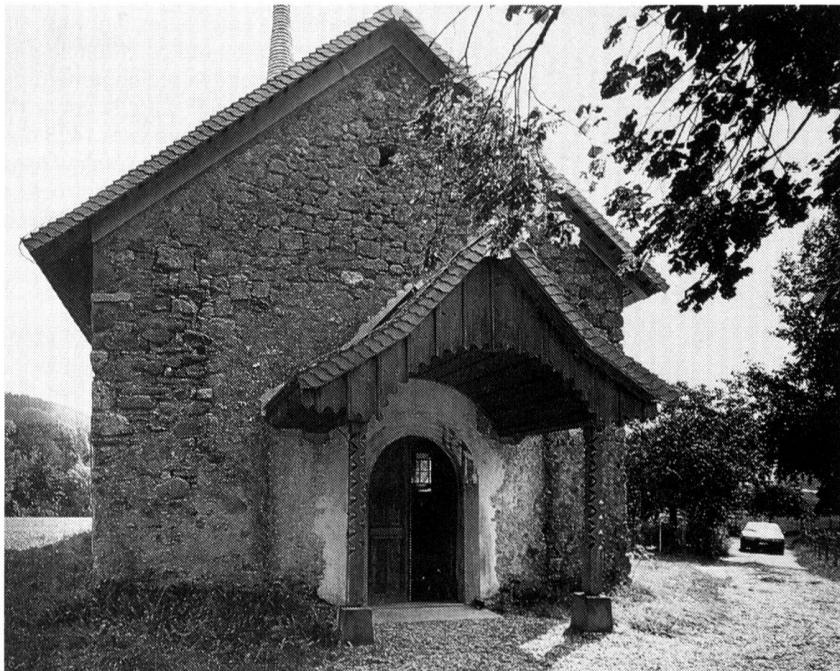


Fig. 150 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Intérieur du chœur gothique. Les baies des murs latéraux sont postérieures



Fig. 151 (à gauche) Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. La nef et le chœur

Fig. 152 (en bas) Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. Façade occidentale reconstruite après la démolition du porche roman



¹⁸⁶ TERRIER, J., Les fouilles de l'ancienne église Saint-Mathieu à Vuillonnex, siège du décanat dans le diocèse de Genève, Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive 3, 1994 pp. 51-52.

¹⁸⁷ Du côté du chœur, le mur vient recouvrir les peintures du XIII^e siècle.

Fig. 153 Treyvaux/St-Pierre et St-Paul. La nef et sa tribune remaniées vers 1820



nord de la nef. Il présente néanmoins encore une forme dans la tradition romane, puisque son arc en plein cintre repose sur des *impostes* et est plus large que les *piédroits* (fig. 151). Deux explications peuvent être proposées pour cette reconstruction: l'entrée précédente, peut-être encore d'époque romane, était encore plus étroite; elle a alors été élargie, soit au contraire rétrécie, pour permettre l'établissement d'autels latéraux de part et d'autre. Seul un dégagement plus large des maçonneries permettrait de trancher.

Le clocher et le bâtiment ont été démolis en même temps, lorsque les élévations du mur septentrional et l'angle nord-ouest de la nef ont été rebâties, sur les fondations antérieures (fig. 143). Un étroit contrefort a été construit au même moment dans le prolongement de l'épaulement nord¹⁸⁸. La charpente de la nef a été reconstruite vers 1428 d'après la *dendrochronologie*¹⁸⁹; c'est sans doute à ce moment que le mur nord a été rebâti. Aucune fenêtre n'a laissé de trace dans ce mur, mais peut-être se trouvaient-elles à l'emplacement des deux larges baies actuelles¹⁹⁰.

Le porche occidental a été conservé quelque temps encore, la reconstruction de la façade n'ayant été que partielle. Il a ensuite été détruit à son tour, avec le contrefort qui l'épaulait, et les deux tiers de la façade ainsi que l'angle sud-ouest de la nef ont alors été reconstruits (fig. 152). La nouvelle porte d'entrée en plein cintre, ainsi que le caractère des maçonneries semblent attribuer au XVI^e siècle ces travaux. Ils pourraient être plus ou moins contemporains de la construction, en 1522,

d'un clocheton de bois au-dessus de la nef¹⁹¹, ainsi que des transformations du chœur.

Les derniers travaux importants méritant d'être signalés ici ont eu lieu vers 1820, avec la construction d'une tribune et la reconstruction du plafond de la nef (fig. 153). Les limites du cimetière qui entourait l'église n'ont pas été repérées, sauf à l'ouest où les traces d'un mur de clôture établi dans la pente ont été dégagées. Les fondations d'un autre mur ayant été repérées dans le prolongement du contrefort du porche, il est probable qu'un espace clos se trouvait au-devant de l'église, peut-être la cour signalée par la visite de 1453.

Notons encore qu'un tesson du Cor-taillod (4000-3500 av. J.-C.) atteste une fréquentation, voire une occupation du site à l'époque néolithique.

J.B./W.T.

188 Un second contrefort est venu plus tard contrer le déversement du mur nord de la nef. Fortement disloqué et sans fonction statique, il a été démolí en 1994.

189 LRD Moudon, n° réf. LRD93/R3248 et LRD95/R3248A-1; les années d'abattage se situent entre l'automne/hiver 1423/24 et l'automne/hiver 1427/28.

190 Les deux baies orientales de la nef ont été percées en même temps, au XVIII^e siècle sans doute; les deux autres sont postérieures de quelques années au vu de la stratigraphie des enduits.

191 LRD Moudon, n° réf. LRD93/R3248: date d'abattage de l'ensemble des bois du clocheton, automne/hiver 1521/22.